À Bruxelles, de nombreux propriétaires préfèrent vendre leurs passoires énergétiques plutôt que les rénover

SHUTTERSTOCK

Libre Immo

Qui sont ces bailleurs qui revendent leurs passoires énergétiques?

BELGIQUE
La Libre
JEUDI 29 AOÛT 2024 - www.lalibre.be

Les Occidentaux rechignent à autoriser l'Ukraine à frapper les sites stratégiques russes avec leurs armes

pp. 10-11

L'Arizona table sur 18 milliards de retombées économiques pour éponger le déficit de l'État

pp. 4-5

À Venise, Tim Burton fait mouche avec le retour de Beetlejuice

p. 38

AP

Député ou bourgmestre, le choix cornélien de Paul Magnette

p. 7

PHOTO NEWS

Quotidien européen – Belgique 2,90€ – Luxembourg 3,00€ – Tél.: 02/744.44.44

141e année – n°242

FLÉMAL

LA PERSONNALITÉ

Michel Denisot

Journaliste, futur présentateur de "En plein centre".

BELGAIMAGE

Une fois par mois, le journaliste animera "En plein centre", une émission consacrée à la culture dans la région chère à son cœur.

C'est un *come-back* auquel personne ne s'attendait et, assurément, un joli coup pour France 3 Centre-Val de Loire : Michel Denisot, 79 ans, va faire son retour à la télévision. Un mercredi par mois, à compter du 23 octobre, il présentera l'émission *En plein centre*, en référence à la situation géographique des territoires couverts par cette antenne de France Télévision. À savoir le Cher, l'Eure-et-Loir, l'Indre, l'Indre-et-Loire, le Loiret et le Loir-et-Cher. *"Il est berrichon, vit à Châteauroux et avait envie de promouvoir la culture de sa région"*, a expliqué Stéphane Pessin, délégué des antennes de France 3 Centre-Val de Loire à nos confrères de *Télérama*.
Dans ce programme de 52 minutes, il y aura des visites, des découvertes, des rencontres, des interviews : tout ce qui fait la vie culturelle d'une région chère au cœur de ce "*monument de la télévision*", comme le qualifie Stéphane Pessin.
Michel Denisot, c'est vrai, a tout fait à la télé. Et sur toutes les chaînes. Né le 16 avril 1945 à Buzançais, dans l'Indre, le jeune homme, qui n'a jamais obtenu son bac, démarre sa carrière dans la presse écrite locale, à Chateauroux. En 1968, il rejoint l'ORTF, à la station locale de Limoges. L'année suivante, il fait partie de la bande à Guy Lux sur la mythique émission *Le Schmilblic*. Lorsqu'il "monte à Paris", en 1972, s'il rejoint la première chaîne de l'ORTF (future TF1), c'est comme homme à tout faire. Comprenez que c'est lui qui sert les cafés. À peine trois ans plus tard, en 1975, il coprésente le JT de 13 heures avec Yves Mourousi. Son ascension est fulgurante. Passionné de football – il sera notamment président du PSG – il rejoint ensuite le service des sports avant, en 1984, de se lancer dans une nouvelle et folle aventure : Canal +.
Le *7/9*, *Zénith*, *Le journal du cinéma*, *La Grande Famille*, *Télés Dimanche* : les programmes dont il assure la présentation se succèdent. En 2004, il est nommé directeur adjoint du groupe Canal +. Dans le même temps, il est à la barre du *Grand journal*, qu'il conduira jusqu'à 2013. L'érosion de l'audience lui fait quitter le navire. En 2018, il signe un (dispensable) film avec Franck Dubosc, *Toute ressemblance*.
Le voici aujourd'hui de retour, toujours fringuant, toujours souriant. Sa nomination devrait être officialisée lors de la conférence de presse de rentrée de France Télévisions, le 4 septembre.

Isabelle Monnart

duBus

LA RENTRÉE, C'EST SUPER C[...]R

P'TIT LION ? P'TIT PRIX !

Nos P'tits Lions vous permettent de garder votre budget sous contrôle. Pratique, non ? Surtout à la fin de l'été et à l'approche de la rentrée. Eh oui, il y a tellement de choses à régler : les cours de sport, les abonnements, etc. Mais avec nos P'tits Lions, vous gardez toujours le contrôle, tout en mangeant de délicieux petits plats équilibrés. À très vite !

1,45

BANANEN BANANES

1kg

0,69

DELHAIZE Mousseline Appel | Pomme | Apfel

DELHAIZE Bladerdeeg - Pâte feuilletée

1,79

DELHAIZE Original FLAKES

3 GRANEN VLOKKEN MET PURE CHOCOLADEKRULLEN
PÉTALES DE 3 CÉRÉALES AVEC COPEAUX DE CHOCOLAT NOIR

375g ℮

1,05

KERSTOMATEN TOMATES CERISES

CAT. I 250g

0,79

INFOS ET CONDITIONS SUR DELHAIZE.BE

Prix de vente recommandés en date du 15/08/2024 et peuvent être sujets à variation.

Pour combler le déficit, l'Arizona table sur 18 milliards de retombées économiques de ses réformes

BELGA

Près de 7 millards seraient injectés en 2029 pour rendre le travail plus attractif.

JEAN LUC FLEMAL

La défense recevrait entre 600 à 800 millions par an entre 2027 et 2029.

AP

Les services de sécurité recevraient 250 millions par an en rythme de croisière.

SHUTTERSTOCK

Restreindre l'accès aux prépensions, notamment, permettrait 2 milliards d'économie

Politiques nouvelles, réductions de coûts, économies, baisse des subventions… Voici le cadre du budget sur lequel travaillent les 5 partis qui négocient l'Arizona.

C'est une évidence: les tableaux budgétaires, sur lesquels les négociateurs travaillent actuellement, sont forcément mouvants. Ils vont de 2025 à 2029 (5 ans). Tout l'exercice consiste à ajuster les curseurs pour pouvoir compenser le coût des politiques nouvelles tout en réduisant le déficit public de 27 milliards d'euros ces 5 prochaines années. Cette trajectoire correspondrait ainsi aux exigences de la Commission européenne. Il faut ajouter à cet effort budgétaire colossal le coût de politiques nouvelles envisagées par la future coalition Arizona – pour un montant qui, grosso modo, avoisine les 13 milliards d"euros.

Avant de remettre son tablier, le formateur Bart De Wever (N-VA) avait consigné les grands équilibres budgétaires de la législature dans un tableau sur lequel *La Libre* a pu jeter un œil. Quels sont les grands postes de dépenses et de recettes attendues?

> Des dizaines de mesures sont en discussion pour compenser le coût de la réforme fiscale. Les sociétés de management, notamment, devraient en subir les conséquences.

Côté dépenses/engagements nouveaux

Rayon dépenses, il y a évidemment la réforme fiscale, qui serait introduite progressivement. Cette réforme coûterait environ 10 milliards à l'État lorsqu'elle prendra son rythme de croisière en 2029 (et déjà 4 milliards en 2025). Ce qui coûte le plus dans cette réforme en 2029? La suppression intégrale de la contribution spéciale de sécurité sociale (1,2 milliard), l'ajustement progressif de la structure des taux d'imposition en fonction des tranches de revenus (3,8 milliards), le relèvement des bonus à l'emploi (900 millions) et l'augmentation progressive des chèques repas (500 millions).

Trois autres milliards d'euros nouveaux seraient affectés au renforcement en personnel des services d'immigration (100 millions), au renforcement des services de sécurité (250 millions) et de la défense (600 à 800 millions par an entre 2027 et 2029) – il est prévu de relever le taux de dépenses publiques dans la défense à 2,5 % du PIB d'ici à 2035 (1,8 % en 2029).

Au total, le nouvel exécutif fédéral devra donc trouver 40 milliards d'euros s'il veut tout à la fois mettre en œuvre toutes ces initiatives nouvelles (pour un montant de 13 milliards d'euros) et réduire le déficit public de 27 milliards.

Où compte-t-il trouver cet argent?

Côté recettes/économies

L'effort sera financé tout d'abord, pour un montant de près de 6,4 milliards, par des compensations diverses et variées à la réforme fiscale. Des dizaines de mesures sont en discussion: diminution de certaines niches fiscales (pour 1,8 milliard), découragement des rémunérations alternatives (et donc des sociétés de management), etc.

Le marché du travail est l'un des autres principaux postes de réductions de coûts d'ici 2029. La réactivation des malades de longue durée (362 millions), la réforme des allocations de chômage comprenant notamment un octroi limité à deux ans (1,671 milliard) et la révision du mécanisme d'indexation (600 millions) sont les principales mesures d'économies prises sur cette thématique.

La réforme des pensions va aussi générer quelques réductions de coûts (2 milliards en 2029). On parle ici principalement d'une limitation des périodes assimilées, de réduire certains systèmes préférentiels, d'harmoniser davantage les régimes de pension, de limiter encore l'accès aux pensions anticipées. Aucun de ces postes n'a été budgété jusqu'ici. La réduction de moitié de l'enveloppe bien-être (pour de plus faibles pensions), va, elle, générer 1,4 milliard en rythme de croisière en 2029 (258 millions en 2025).

La future coalition s'engage aussi tirer profit d'une modernisation de l'appareil étatique (1,613 milliard), essentiellement en réduisant le personnel (sauf dans les départements sécurité au sens large) et/ou en limitant les subventions (notamment dans la politique scientifique et la coopération au développement, dans le secteur de l'asile et de la migration, dans la SNCB, Bpost, l'Inami…). Le secteur de la santé est relativement épargné par rapport à ce qui pouvait être craint (notamment au niveau de la norme de croissance). C'est quand même en centaines de millions par an que le secteur devra contribuer à l'effort.

Et les effets retour….

Tous comptes tenus, ces économies représenteraient environ 22 milliards. Il reste donc 18 milliards d'euros à financer. Comment? Par les effets retour pardi. Les cinq partis comptent en effet beaucoup sur le relèvement du taux d'emploi (objectif de 80 %, contre 72 % en 2023), sur une plus haute productivité et sur la réduction des pièges à l'emploi pour trouver les 18 milliards restants. Sous forme de retombées économiques de leurs réformes, donc.

À noter, enfin, que l'Arizona, si elle parvient à voir le jour, envisage aussi des ventes d'actifs.

F.M.

Le Sénat est menacé par la coalition "Arizona"

Lorsqu'il n'était encore que "préformateur", Bart De Wever avait soumis une première note globale aux potentiels partenaires "arizoniens" au fédéral (N-VA, MR, Vooruit, CD&V, Les Engagés). Le président de la N-VA y évoquait la suppression pure et simple du Sénat. Nous étions alors à la fin du mois de juin. Le point n'a pas fait énormément de vagues car, du côté flamand, existe un consensus à l'égard de la mort jugée inéluctable de la chambre haute du parlement fédéral.

Du côté francophone, par contre, le MR en particulier s'oppose de longue date à ce genre de manœuvre institutionnelle. Par exemple, après que les libéraux flamands avaient réclamé dans *La Libre* la suppression du Sénat dans sa forme actuelle, Georges-Louis Bouchez avait immédiatement réagi: le président du MR avait proposé de faire évoluer l'assemblée afin que ses membres contrôlent à l'avenir les décisions du comité de concertation (le Codeco, soit l'organe qui réunit au besoin les représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements des entités fédérées).

> Le montant des économies évalué à 45 millions d'euros sur une base annuelle semble (vraiment) fort élevé…

Des frais à zéro

Ce vieux débat pourra-t-il être tranché par les partenaires de l'hypothétique majorité "Arizona"? Cet été, c'était en tout cas l'espoir de Bart De Wever. Dans ses tableaux budgétaires (actualisés à la mi-août), le point figure parmi les économies permettant de replacer la trajectoire budgétaire fédérale sur les rails en sept ans. L'intitulé du poste est le suivant: "*Suppression du Sénat (et, en attendant, mise à zéro des frais de fonctionnement)*". Les équipes d'experts "arizoniens" estimaient à 45 millions par an les économies à réaliser grâce à cette décision.

Georges-Louis Bouchez aurait-il finalement accepté l'idée de la fin du Sénat? Contacté ce mercredi, le MR ne fait pas de commentaire. Il faut toutefois prendre avec prudence les indications des tableaux chiffrés remontant à la mission de formateur de Bart De Wever. Tout d'abord, à ce stade, il ne s'agit jamais que d'une proposition. Tant qu'il n'y a pas un accord sur tout, il n'y a d'accord sur rien, répète-t-on dans les coulisses politiques. Les partis, en négociations, ne bloquent pas forcément les mesures qu'ils apprécient moins. Avant de trancher, les présidents attendent de pouvoir apprécier un pacte de majorité dans son ensemble, avec l'éventail de ses subtils équilibres établis dans des dossiers très différents.

45 millions? Non, plutôt 13…

Par ailleurs, le montant des économies évalué à 45 millions d'euros sur une base annuelle semble (vraiment) fort élevé. Cette somme correspond au budget du Sénat qui comprend notamment les frais du personnel affecté à l'assemblée. Il est raisonnable de penser que les collaborateurs du Sénat ne seront pas brutalement remerciés mais plutôt dirigés vers les services de la Chambre des Représentants (par exemple). Pour la plupart, ces agents bénéficient en effet d'un régime statutaire (comme les fonctionnaires). "*Le cas échéant, ils seront réaffectés vers la Chambre ou vers d'autres assemblées par phases et selon les profils de chacun*", confirme une source.

Lorsque l'Open VLD – qui n'est pas associé aux discussions "arizoniennes" – avait dévoilé ses plans pour la suppression du Sénat, une économie de 13 millions par an seulement était évoquée. Elle correspondait à la suppression d'une série d'indemnités parlementaires. Sur le plan budgétaire, l'analyse des libéraux flamands tenait compte du "recasage" des agents de la haute assemblée et donc du maintien du coût de leurs rémunérations. On est donc loin des 45 millions qu'espèrent épargner certains partenaires de la coalition "Arizona"…

F.C.

Le Pavillon chinois rouvert… le temps d'un événement du MR

David Weytsman, avec le soutien du secrétaire d'État Mathieu Michel, a invité des riverains.

D.R.

David Weytsman a invité une centaine de personnes à une conférence/visite du Pavillon chinois, fermé au public depuis plus de 10 ans.

Le Pavillon chinois de Laeken, créé au début du siècle dernier à la demande du roi Léopold II, est fermé au public depuis 2013 pour des raisons de sécurité. Cet édifice, qui appartient à la Régie fédérale des bâtiments, a été classé en 2019.

Le site a pourtant longtemps été laissé dans un état de quasi-abandon, à l'instar de la Tour japonaise qui lui fait face.

En mars 2024, la secrétaire d'État bruxelloise au Patrimoine Ans Persoons (Vooruit) a mis en demeure la Régie des bâtiments, demandant la restauration urgente du Pavillon chinois et de la Tour japonaise. Les lieux présentent des dégâts importants.

Deux mois plus tard, le gouvernement fédéral, sous l'impulsion du secrétaire d'État chargé de la Régie des bâtiments Mathieu Michel (MR), a validé le projet de partenariat visant la restauration et l'exploitation du Pavillon chinois. Sa réouverture est prévue pour 2028.

Mais, et alors que le public n'a plus accès au site depuis une dizaine d'années, un évènement aux allures de meeting politique y a été organisé ce mardi 27 août.

À un mois et demi des élections, David Weytsman, candidat bourgmestre du MR à la Ville de Bruxelles, a lancé sur les réseaux sociaux une invitation intitulée "redécouvrez le Pavillon chinois".

Et de préciser que *"le secrétaire d'État Mathieu Michel (MR), ainsi que la Baronne Diane Hennebert, responsable du projet, seront présents pour répondre à toutes (leurs) questions"*.

L'invitation met en scène l'élu avec le Pavillon chinois en arrière-plan et le slogan du MR *"le MR à Bruxelles, ça change tout"*, imprimé en grandes lettres.

"Ce site est fermé depuis plus de 10 ans pour tout le monde… Sauf pour un événement politique du MR. Comment la Régie peut-elle justifier ça ?", se demande une source au sein du gouvernement bruxellois.

À la Régie des bâtiments, on se contente de renvoyer la balle à la *"tutelle politique"*. *"Il s'agissait d'une séance d'information organisée par David Weytsman, la baronne Hennebert (future administratrice déléguée de l'ASBL chargée de rénover le Pavillon) et un comité de riverains. Mathieu Michel a seulement été invité pour faire l'introduction de la séance"*, commente pour sa part le porte-parole de Mathieu Michel qui assure que l'événement n'avait pas été perçu comme politique.

L'argument, au vu de l'invitation lancée par David Weytsman, paraît faiblard…

Pourquoi, par ailleurs, avoir autorisé le public à pénétrer dans un lieu fermé pour des raisons de sécurité depuis 2013 ? *"Nous avons donné notre accord uniquement pour que la conférence se tienne dans l'écurie (annexe déjà rouverte au public), où M. Michel a fait son discours, et non sur ce qui a été organisé autour. Je précise que la réunion n'a rien coûté au contribuable"*, reprend le cabinet de Mathieu Michel. *"Après l'introduction, une visite du Pavillon a eu lieu, mais nous n'avions pas donné notre autorisation pour cela"*, souligne-t-il.

> *"Ce site est fermé depuis plus de 10 ans pour tout le monde… Sauf pour un événement politique organisé par le MR."*
>
> Une source au sein du gouvernement bruxellois

"L'objectif reste le même"

"Après la conférence, Diane Hennebert a en effet proposé aux personnes présentes de visiter le pavillon chinois, ajoute David Weytsman. *Depuis 2010, j'organise chaque mois des visites guidées pour faire découvrir le patrimoine de Bruxelles, et montrer à quel point il est crucial de le protéger. À l'époque, c'était une démarche purement citoyenne. Aujourd'hui, en tant que conseiller communal, ça prend forcément une dimension un peu plus politique, mais l'objectif reste le même."*

"Je ne me suis pas rendu compte, en acceptant, que c'était un événement politique. En ce qui me concerne, je me suis contentée de parler du Pavillon chinois, assure Diane Hennebert. *Nous avons organisé des visites dans les endroits du Pavillon qui avaient été sécurisés et nettoyés. Si des gens me demandent de visiter le Pavillon, et que j'en ai l'autorisation de la Régie, je le fais volontiers."*

Adrien de Marneffe

LA JOURNÉE

Le Syndicat libre de la fonction publique (SLFP) lance un appel à rejeter la note de la coalition "Arizona"

La "super note" de l'ex-formateur Bart De Wever, dévoilée notamment dans *La Libre* ces derniers jours, a suscité plusieurs réactions négatives en raison des économies qu'elle contient dans le domaine social mais également pour le secteur public. *"Après la fuite de la note De Wever, les réactions ne sont pas tendres. À juste titre. Le SLFP ne peut pas non plus accepter une note qui fait des fonctionnaires un métier en pénurie. Il est vrai que nous vivons une période difficile sur le plan budgétaire, mais procéder à des coupes aveugles sans vision de l'orientation que les politiques souhaitent donner à l'administration n'est pas le bon choix"*, avertit le syndicat libéral. Le SLFP demande aux négociateurs de travailler avec les partenaires sociaux afin d'engager un débat sur l'administration et le rôle que les fonctionnaires et les agents du secteur public doivent y jouer.

Vooruit propulse l'actrice Lien Van de Kelder à la 3e place sur la liste des communales à Anvers

Mercredi, Vooruit a sorti son "lapin blanc" en espérant clore une période agitée durant laquelle le parti a connu des disputes internes ayant entraîné la démission de deux échevins de la coalition anversoise, Tom Meeuws et Jinnih Beels. L'actrice Lien Van de Kelder occupera la 3e place sur la liste Vooruit aux élections communales à Anvers. Cette juriste née à Anvers est connue des téléspectateurs flamands pour le rôle de Sofie Bastiaens dans la série télévisée *Thuis* diffusée par la VRT. Lien Van de Kelder affirme vouloir s'engager pour des logements abordables, de bons transports en commun et plus de places dans les crèches.

Le Setca-Enseignement ne laissera pas "le gouvernement bleu-azur maltraiter l'École publique"

La *"riposte"* se prépare du côté Setca, qui dénonce *"une véritable déclaration de guerre du gouvernement"*. En ligne de mire : la fin du régime de nomination et la promesse d'un CDI à l'entrée de la profession que le syndicat socialiste des employés estime intenable. Le Setca juge que ces mesures vont renforcer les inégalités scolaires. Il pointe le fait que le gouvernement ambitionne de limiter le tronc commun jusqu'à la troisième secondaire, et compte introduire de nouvelles épreuves certificatives. La liste des griefs du syndicat est longue. La mobilisation pourrait l'être tout autant.

Pour Hedebouw, remplacer De Wever au mayorat d'Anvers est "un enjeu majeur"

Le président de la N-VA a jeté l'éponge la semaine dernière en tant que formateur de la majorité "Arizona". Dans la foulée, le président des Engagés, Maxime Prévot, a été nommé médiateur par le Roi. Mais pour Raoul Hedebouw, président du PTB, interrogé mercredi sur Bel-RTL, *"ce n'est pas un arrêt des négociations, c'est une pause"*. *"Bouchez et Prévot se sont dit, 'ouf, on ne va pas faire passer ces mesures avant les élections communales'. Mais le 14 octobre au matin, ils reprendront et feront passer tout ça. C'est pour cela que le 13 octobre, il faut sanctionner ce type de politique hypocrite."* À l'issue du scrutin, le PTB entend monter dans des majorités communales, a indiqué Raoul Hedebouw, également interrogé dans les journaux de Sudinfo.

Paul Magnette décidera jeudi de son avenir communal à Charleroi

Le président du PS doit choisir entre son mandat de député fédéral et celui de bourgmestre.

En congé de son mandat de bourgmestre de Charleroi depuis les élections du 9 juin, Paul Magnette décidera jeudi soir s'il sollicitera un nouveau mandat à la tête de la plus grande ville de Wallonie lors du scrutin communal du 13 octobre. Ce jour-là, en soirée, celui qui est aussi le président du PS doit normalement rencontrer le comité des sages de la fédération socialiste de Charleroi afin de trancher cette question de manière définitive.

Mais pourquoi doit-il choisir ? Parce qu'une règle interne au PS interdit un cumul entre un mandat exécutif dans un collège communal – mandat de bourgmestre par exemple – d'une ville de plus de 50 000 habitants et un mandat de député. La fédération de Charleroi s'est même montrée plus drastique que le parti puisqu'elle interdit à ses membres tout cumul quelle que soit la taille de la ville ou de la commune dirigée. C'est une règle que Paul Magnette lui-même a fait voter au sein de sa fédération il y a plusieurs années. Le seul mandat immunisé par rapport à cette règle: la présidence du parti. Face à trois mandats potentiels, Magnette ne pourra donc en garder que deux – la présidence et le maïorat ou la présidence et un mandat de député fédéral.

En découdre avec la droite

La question ne se poserait pas si le PS était aux affaires au fédéral. En effet, le rôle d'un député de la majorité n'est pas toujours très gratifiant et s'apparente souvent à un jeu de presse-bouton. Mais la perspective de croiser le fer, depuis l'opposition, avec une majorité comprenant la droite francophone (MR) et les nationalistes flamands (N-VA) doit tenter un Paul Magnette plutôt à l'aise dans les joutes oratoires.

Et quid de Charleroi ? Voilà tout le problème. À la tête de la ville depuis 2012, Magnette en aurait un peu soupé du rôle de bourgmestre. Les conseils communaux, l'opposition ou encore le poto-poto local carolo ennuieraient un peu celui qui, déjà en 2012, avait hésité à affirmer qu'il prendrait les rênes de la ville alors qu'on lui promettait la tête de liste aux communales.

Douze ans après son choix, Paul Magnette pourra toujours dire qu'il a transformé en partie la ville – on lui doit d'avoir attiré de nombreux subsides européens pour la transformation du quartier du Palais des Beaux-Arts alors qu'il était ministre-Président wallon – et qu'il a désormais fait son temps.

D'autant que deux successeurs potentiels existent et seraient disposés à reprendre en main les destinées de Charleroi. Il y a tout d'abord Thomas Dermine. Toujours secrétaire d'État du gouvernement fédéral en affaires courantes, il a été élu au Parlement wallon et ne serait pas très chaud, nous dit-on, à l'idée de siéger dans l'opposition pendant les cinq prochaines années – mais lui dit le contraire. Le jeune élu a pu, ces dernières années, faire parler de lui au niveau national. Bilingue, il n'a jamais hésité à se rendre sur un plateau de télévision en Flandre. Fort d'un beau résultat lors du scrutin régional, Thomas Dermine dispose donc de plusieurs atouts.

Il y a aussi Julie Patte, la bonne soldate du PS local qui remplace pour l'instant Paul Magnette à la tête de Charleroi. Travailleuse et plutôt populaire localement, il ne serait pas scandaleux de lui confier les clés de la ville, si bien entendu le PS devait être à nouveau en mesure d'occuper le bureau maïoral à l'issue du scrutin. Julie Patte semble quand même moins bien placée que Thomas Dermine pour succéder, le cas échéant, à Paul Magnette.

Pour l'heure donc, on se dirigerait vers une liste PS où Dermine occuperait la première place, Julie Patte la seconde et Paul Magnette la troisième.

> Si les résultats du parti devaient être globalement mauvais au soir du scrutin communal d'octobre, le maintien de Paul Magnette à la présidence du PS sera inévitablement posé.

Une fronde post-électorale ?

Il y a encore un autre élément à prendre en compte. Si les résultats du parti devaient être globalement mauvais au soir du scrutin communal d'octobre, le maintien de Paul Magnette à la présidence du PS sera inévitablement posé.

Plusieurs barons socialistes seraient prêts à en discuter de manière offensive, nous dit-on. Pourtant, Magnette disait encore dans *La Libre* en juillet que : "*Les élections communales seront les résultats de nos équipes dans 262 communes wallonnes et 19 communes bruxelloises. Je n'ai entendu personne dire que c'était la responsabilité du parti de faire gagner ses listes dans toutes les communes*".

En théorie, Paul Magnette n'a pas tort. Mais les échecs électoraux, quelles qu'en soient les causes, constituent souvent un moment de remise en question dans un parti. Pour être fort face à une éventuelle fronde post-scrutin, Magnette ne devrait-il pas engranger un maximum de voix aux communales ? Et c'est en tête de liste qu'il a le plus de chances d'y parvenir. Quitte à laisser le maïorat à Dermine après le scrutin. Mais doit-il le dire ? La question n'est pas simple pour le Carolo.

Stéphane Tassin

BELGA

Que fera le président du PS Paul Magnette ? Sera-t-il à nouveau candidat bourgmestre à Charleroi ?

Homosexualité, place des femmes… devant le Pape, l'UCLouvain n'éludera aucun débat

L'université se prépare à la visite du pape en ses murs, le 28 septembre prochain.

L'université a déjà reçu plusieurs fois des présidents, mais, cette fois, c'est comme si nous accueillions celui des États-Unis." Dans les coulisses de l'UCLouvain, la fin de l'été est beaucoup plus dense que d'ordinaire. En cause, la venue du Pape prévue le 28 septembre, et ses exigences en termes de sécurité, de logistique et de timing. Le Vatican, sur ces points, ne transige sur aucun détail, alors que la visite devrait susciter un certain engouement. À titre d'exemple, la venue à Louvain-la-Neuve en 2018 du président français Emmanuel Macron avait rassemblé 120 journalistes. Ils devraient être plus de 200 à scruter François dans un mois.

Le programme du Pape en Belgique est désormais connu depuis plusieurs semaines (il peut être consulté sur le site popevisit.be), mais le contenu de son déplacement à l'UCLouvain était encore attendu. Comme l'apprend *La Libre*, François sera reçu à 16 h 30 à l'Aula Magna pour une heure de rencontres (et pas davantage en raison de ses 87 ans et de sa santé fragile).

Si le Pape se rend à l'UCLouvain (et à la KULeuven la veille), c'est que l'objectif annoncé de son périple belge est la célébration des 600 ans de l'université louvaniste, fondée en 1425 par son prédécesseur Martin V. À Louvain, François rencontrera les professeurs de l'université. À Louvain-la-Neuve, ce seront en priorité les étudiants, jeunes chercheurs, doctorants et doctorantes qui seront mis à l'honneur, ainsi que leurs espérances, inquiétudes et intérêts qui seront évoqués.

Le pape François, lors d'une audience au Vatican, le 21 août dernier.

AFP

Sous le signe des transitions

Lors de cette rencontre d'une heure, cinq thématiques placées sous le signe des transitions seront en effet abordées : l'éco-anxiété, les racines philosophiques des crises sociales et environnementales, les inégalités sociales, la place des femmes, les vertus de la sobriété et de la solidarité.

Depuis avril, une cinquantaine d'étudiants et d'académiques, aux profils variés, se sont retrouvés dans des groupes de travail et ont réfléchi à ces enjeux en s'appuyant aussi bien sur les textes de François – dont son encyclique sur l'écologie *Laudato Si* – que sur les travaux universitaires les plus récents en la matière. Une lettre synthétisant ces réflexions, et entrecoupée de quatre témoignages, sera lue par la dramaturge et comédienne belge, Geneviève Damas. Après avoir répondu, François inaugurera *"l'arbre à souhait UCLouvain"* qui symbolisera *"les envies et défis de toutes et tous pour le futur de l'université"*, précise l'institution. Un éventuel salut à la foule, en dehors de l'Aula Magna, n'est pas encore confirmé.

> L'objectif de la rencontre ne sera pas tant de célébrer les racines catholiques de l'université, que de souligner son action sociétale.

Quoi qu'il en soit, les vingt minutes de réponse prévues pour François seront écoutées avec attention. Sur les terres du Brabant, le Pape n'arrivera en effet pas en terrain conquis. Les débats au sein des groupes de travail qui ont abordé les différentes thématiques ont été réels quant à l'apport du pape sur les questions relatives à la transition, mais également quant au rôle qu'a joué l'héritage judéo-chrétien dans les rapports de colonisation du Nord envers le Sud, de la domination de l'homme sur la nature et de l'asservissement des écosystèmes. La place que l'Église (et que le Pape) accorde aux femmes, ainsi que son approche des questions liées au genre furent longuement discutées également.

Le 28 septembre, toutes ces interrogations seront adressées au Pape. *"Nous n'en éluderons aucune"*, confirme la porte-parole de l'institution Isabelle Decoster, *"alors que la position de l'université est par exemple très claire* (et plus progressistes que celle de l'Église NdlR) *sur les questions relatives au genre et à l'homosexualité"*.

Quarante ans après

En mai 1985, la visite du pape Jean-Paul II à l'université avait notamment été marquée par le discours de Véronique Oruba, étudiante en sociologie et présidente de l'AGL (l'Assemblée générale des étudiants de Louvain). Devant le pape polonais, elle avait été sollicitée par le rectorat de l'époque pour prononcer un discours sur la vie des étudiants. *"Je me souviens, j'avais dû le préparer un an à l'avance pour que l'université ait le temps de le relire. Il avait même été envoyé au Vatican"*, se souvenait-elle en 2014 dans les pages de *L'Avenir*. La veille de la rencontre, la jeune étudiante réécrivit cependant son discours pour y évoquer la place des femmes dans l'Église, la sexualité des jeunes et la contraception. *"Pour moi, c'était l'occasion de dire des choses qui touchent vraiment les jeunes. J'avais tout de même pris soin de peser mes mots mais ils étaient tous pro-papistes dans le public. J'ai été huée et sifflée durant tout mon discours."* L'année d'après, l'étudiante avait été rayée des listes de réinscription de l'université, mais l'après-midi même, Jean-Paul II, suite à sa prise de parole, l'avait prise dans ses bras et embrassée sur le front sans en dire davantage.

Quarante ans plus tard, l'UCLouvain et sa posture au sein de la société belge ont bien changé. L'objectif de la rencontre avec François ne sera donc pas tant de célébrer les racines séculaires et catholiques de l'université que de souligner *"l'action sociétale engagée de l'UCLouvain en matière de transition"*. *"Si l'université a pu demeurer à la pointe durant 600 ans, c'est parce qu'elle a pu avancer et évoluer avec la société"*, insiste encore Isabelle Decoster. La visite et la rencontre avec le Pape seront l'occasion de le souligner dans un dialogue que l'institution espère fructueux.

Bosco d'Otreppe

En Flandre, la réforme des rythmes scolaires ne semble pas pour demain

Les négociateurs N-VA, Vooruit et CD&V n'en font en tout cas pas une priorité, même si le sujet pourrait être évoqué.

La Flandre n'a pas l'intention, dans l'immédiat, d'aligner son calendrier des congés scolaires sur celui de la Communauté française. Cette réforme, réclamée par certains au nord du pays, vise à instaurer un meilleur équilibre entre les temps d'apprentissage et les temps de repos des enfants comme des équipes éducatives. Elle est aujourd'hui d'application dans les écoles de Wallonie et de Bruxelles. Pour le ministre flamand de l'Enseignement Ben Weyts (N-VA), ses effets positifs sur les apprentissages n'ont cependant pas (encore) pu être démontrés. Et donc, pour la Flandre, changer les rythmes scolaires n'est, à ce stade, pas prioritaire.

En marge des négociations

Selon le magazine *Knack*, le sujet pourrait quand même être discuté en marge des négociations pour la formation d'un nouveau gouvernement flamand. Cette information ne nous a toutefois pas été confirmée auprès des négociateurs qui, en cette dernière ligne droite avant un accord très probable, ont choisi de ne faire aucun commentaire. Une source reconnaît que le débat sur le calendrier scolaire ne fait en tout cas pas partie des sujets de discussion prioritaires pour les partenaires (N-VA, Vooruit et CD&V) du futur attelage flamand.

Et pourtant, Vooruit avait proposé, il y a un temps déjà, que la Flandre aligne son calendrier scolaire sur celui de la Communauté française. Le parti se basait notamment sur une étude réalisée par le pédagogue Dirk Van Damme. Ce dernier affirmait que deux mois de congé est une trop longue rupture scolaire pour les élèves. Selon lui, le risque d'une perte d'apprentissage chez les jeunes est réel. La France et les Pays-Bas ont adapté leurs rythmes scolaires pour la même raison. D'un point de vue pédagogique, leur calendrier scolaire serait plus adapté aux besoins des élèves que le calendrier scolaire en vigueur en Flandre aujourd'hui qui suit le calendrier catholique traditionnel.

Consensus introuvable

Quand elle a porté sa réforme, la Communauté française a tenté de convaincre la Flandre des nombreux avantages des nouveaux rythmes scolaires. En vain. Le ministre Ben Weyts n'est pas persuadé que le calendrier francophone soit plus adapté aux élèves. Le ministre N-VA souligne que les pédagogues eux-mêmes sont divisés sur la question. Il se déclare prêt à adopter la réforme s'il s'avère y avoir un large consensus auprès des parties concernées: les fédérations, les mouvements de jeunesse, et les syndicats. Mais ce n'est pas le cas aujourd'hui. Les parents d'élèves y seraient même opposés. Et, pour enfoncer le clou: la Flandre a beaucoup d'autres chantiers à gérer, sans tarder.

Bref, le changement de calendrier ne semble pas pour demain.

Jacques Hermans

MOBILITÉ Septante nouveaux bus Stib 100 % électriques seront en circulations à Bruxelles d'ici 2026

BELGA

Le premier bus d'une commande de 70 véhicules "eCitaros" complètement électriques – commande passée l'année dernière par la Stib – est arrivé à Bruxelles. Cinquante-cinq autres bus devraient arriver d'ici la fin de l'année 2024 alors que les derniers arriveront en 2026.
Ces nouveaux bus articulés rentreront en circulation avant le début de l'année 2025 afin de remplacer les bus "Euro 5" qui ne pourront plus rouler à partir du premier janvier. Ils viendront s'ajouter aux 37 bus full électriques circulant déjà dans Bruxelles, portant à 107 le nombre de bus électriques de la Stib (sur un total de 846 bus). Ils ont une autonomie présumée de 200 km. "*Six minutes de charge suffisent à faire un trajet de terminus à terminus*", affirme le porte-parole de la Stib. Des travaux sont en cours afin d'installer des bornes de recharge aux terminus des lignes 53, 46, 89 et 87 qui accueilleront ces nouveaux bus.

L. Bo *(st.)*

EN BREF

Immigration illégale
La police demande de signaler les bateaux suspects qui tenteraient de rejoindre la Manche

La police fédérale et la police locale de la zone Westkust (La Panne, Coxyde, Nieuport) invitent les citoyens à se montrer attentifs ces prochains jours aux "petits bateaux" qui tenteraient de rejoindre la Manche via notre Côte. La météo actuelle "*augmente le risque que des passeurs envoient en mer des groupes de transmigrants, en ce compris de jeunes enfants, sur des bateaux pneumatiques surpeuplés, souvent avec des gilets de sauvetage inadaptés*", alerte mercredi la police locale.
Celle-ci précise vouloir prévenir les situations dangereuses et lutter contre le trafic d'êtres humains. La plupart des traversées clandestines de la Manche se font au départ de la France. Mais des bateaux démarrent également de la Côte belge, depuis la frontière avec la France. (Belga)

Catholicisme
Les bénévoles des paroisses ont presté 3,5 millions d'heures en 2023

Plus de 3,5 millions d'heures de bénévolat ont été prestées dans les paroisses de l'Église catholique l'année dernière, ressort-il d'une étude de la Conférence des Évêques de Belgique. L'ensemble de ces heures de bénévolat représente 2103 équivalents temps plein. Selon cette publication, 76 397 bénévoles sont actifs au sein des services pastoraux dans le contexte des paroisses. Cela correspond à 34 bénévoles pour une personne rémunérée par les autorités fédérales en tant que ministre du Culte. Les heures de bénévolat se répartissent dans différents domaines : la liturgie, l'organisation et l'administration des paroisses, la solidarité ou la catéchèse. Les Évêques soulignent toutefois que certaines paroisses manquent de bénévoles. (Belga)

Liège
Des devoirs complémentaires seront menés dans l'enquête sur l'incendie de la Tour Kennedy

Des devoirs complémentaires ont été sollicités dans le cadre de l'enquête sur l'incendie de la Tour Kennedy, au centre-ville de Liège. "*L'objectif est de vérifier l'existence ou non d'une éventuelle infraction pénale*", indique le parquet.
Pour rappel, le 24 juin dernier, aux alentours de 14 heures, une surchauffe au niveau de la gaine technique de cet immeuble, abritant environ 250 personnes, avait provoqué un incendie. D'importantes fumées s'étaient propagées aux étages supérieurs du bâtiment, coûtant la vie à trois résidents. L'expertise du parquet confirme également l'origine accidentelle du drame. **N.Go.**

Les Occidentaux hésitent à lâcher la bride à l'Ukraine pour frapper la Russie en profondeur

Ukraine Le président Zelensky réclame l'autorisation des Américains et Européens d'utiliser leurs missiles pour frapper l'agresseur russe sur son territoire, au-delà des zones frontalières. Cette perspective suscite des réticences, plus ou moins marquées, dans les capitales des pays de l'Otan.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky ne craint pas de se répéter. Après qu'une des plus importantes attaques de missiles et de drones a visé des infrastructures critiques de l'Ukraine, lundi et mardi, il a de nouveau prié ses alliés occidentaux de donner à son pays la permission de frapper l'agresseur russe en profondeur. Kiev n'a de cesse de répéter qu'une autorisation d'utiliser des missiles de moyennes et longues portées livrés par les Américains et les Européens sur des cibles stratégiques en Russie, situées au-delà des 40 à 50 kilomètres de zones frontalières, contribuerait à réduire les menaces venues du ciel. L'Ukraine a bombardé, avec succès, des objectifs russes avec des drones, mais les armes occidentales lui permettraient d'infliger davantage de dégâts.

Le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, a abondé dans le sens de Volodymyr Zelensky, lundi, sur le réseau social X, en insistant sur le fait que "la levée des restrictions sur l'usage des capacités" fournies par les alliés de l'Ukraine, "renforcerait la défense ukrainienne, sauverait des vies et réduirait la destruction de l'Ukraine". L'Espagnol a dit son intention d'aborder le sujet, ce jeudi, lors d'une réunion informelle des ministres européens des Affaires étrangères, qui ne doit cependant accoucher d'aucune décision. Il était également au menu de la réunion du Conseil Otan-Ukraine qui s'est tenue mercredi après-midi.

Réticences, plus ou moins marquées

Toujours est-il qu'il n'y a pas de réponse claire et unanime des alliés de Kiev à cette question. C'est du côté de Paris et de Londres que les préventions sont les moins fortes. *"On doit permettre* [aux Ukrainiens] *de neutraliser les sites militaires [...] depuis lesquels l'Ukraine est agressée"*, avait déclaré, en mai, le président français Emmanuel Macron. Paris a fourni aux Ukrainiens des missiles franco-britanniques Scalp (appelés Storm Shadow outre-Manche). Les Britanniques sont favorables à ce que Kiev utilise ceux livrés par Londres et plaident auprès des Américains, pour qu'ils lâchent la bride aux Ukrainiens.

Les États-Unis ont pour leur part fourni à l'Ukraine des missiles ATACMS, d'une portée de 300 kilomètres, mais posé comme condition à leur usage qu'ils ne frappent pas la Russie en profondeur. Les Allemands, quant à eux, s'opposent à la livraison de missiles Taurus de longue portée. Le 12 août dernier, le ministre italien des Affaires étrangères

AFP

Le président Volodymyr Zelensky demande à ses alliés occidentaux de donner à l'Ukraine la permission et les moyens de frapper la Russie en profondeur.

Antonio Tajani disait, lui, son refus que des armes livrées par son pays *"soient utilisées pour attaquer la Russie"*.

Les Occidentaux redoutent l'escalade

La crainte d'une escalade guerrière avec la Russie, voire de l'emploi, par celle-ci de l'arme nucléaire, explique les réticences des Occidentaux. Le président russe Poutine en joue. En mai, il leur avait adressé une menace à peine voilée, en soulignant que nombre de membres de l'Otan sont établis *"sur un petit territoire avec une population dense"* et que c'était *"un élément à prendre en compte avant de discuter de frappes sur le territoire de la Russie"*.

> Les Occidentaux redoutent d'atteindre le point qui provoquerait une escalade du conflit avec la Russie.

L'invasion par les forces ukrainiennes de la région russe de Koursk prouve que les menaces du Kremlin relèvent du bluff, a récemment répliqué le président Zelensky. *"Les 54 pays alliés qui soutiennent l'Ukraine ont toujours fantasmé tout seul leur propre ligne rouge"*, estime de son côté l'ancien officier de l'armée française Guillaume Ancel, aujourd'hui écrivain. *"Le vrai pouvoir des Russes repose sur la peur qu'ils nous inspirent."* Avec pour conséquence qu'*" on oblige les Ukrainiens à se battre avec une main dans le dos"*, déplore-t-il. Mais dans les rangs occidentaux, l'inquiétude quant à une brutale réaction russe demeure. *"Nous sommes évidemment préoccupés par le risque d'escalade"*, a commenté à la mi-août la porte-parole adjointe du Pentagone, Sabine Singh. *"Que la Russie ne réplique pas ne signifie pas qu'elle ne pourra pas ou ne voudra pas le faire dans le futur"*, avait ajouté l'Américaine.

Pas de participation active

En plus de réclamer un blanc-seing pour user d'armes à longue portée contre la Russie, l'Ukraine espère que ses alliés prennent une part active dans la défense aérienne du pays. Témoin de l'aide apportée par les États-Unis à Israël, en avril, pour enrayer l'attaque de missiles et de drones iraniens, le président Zelensky avait demandé un appui semblable pour son pays. Le chef de la diplomatie polonaise Radoslav Sikorski a déclaré, en juillet, que Varsovie étudiait la possibilité de répondre à cette requête. Ce n'est pas à l'ordre du jour et la Pologne ne se livrera pas seule à une manœuvre loin de faire l'unanimité dans les rangs des alliés.

Un autre appel ukrainien restera lettre morte. *"Dans les différentes régions de l'Ukraine, nous pourrions faire beaucoup plus pour protéger des vies si l'aviation de nos voisins européens travaillait ensemble avec nos (chasseurs) F-16 et avec nos défenses antiaériennes"*, a plaidé le président Zelensky lundi. Il n'est pas envisageable que les Occidentaux accèdent à cette requête, commente Guillaume Ancel. *"Cela nécessiterait d'engager des centaines d'avions de combat, et de prendre le risque d'abattre non pas un missile mais un avion russe. Se lancer là-dedans équivaut à entrer en guerre, parce qu'en face, la Russie ne va pas arrêter de bombarder l'Ukraine parce que des avions de l'Otan la survolent."*

Olivier le Bussy *et* **V. Dau**

Épinglé

L'offensive à Koursk, vise à pousser Moscou à négocier, selon Zelensky

Six personnes ont été tuées mercredi par plusieurs frappes russes dans la région de Donetsk, dans l'est de l'Ukraine, dans une zone où les forces russes ont revendiqué la prise d'un nouveau village. Le ministère russe de la Défense a affirmé avoir pris la petite localité de Komychivka, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Pokrovsk, une ville stratégique qui constitue un important centre logistique et où l'Ukraine a récemment ordonné d'importantes évacuations.

De son côté, l'armée ukrainienne s'est attaquée mercredi à deux nouveaux dépôts de carburant dans les régions russes de Rostov (sud-ouest) et Kirov (ouest) à l'aide de drones qui ont provoqué d'importants incendies dans ces infrastructures. Une source au sein du secteur ukrainien de la défense a revendiqué l'opération à Rostov, expliquant auprès de l'Agence France Presse que le site visé *"fait partie du complexe militaro-industriel russe et est directement impliqué dans l'approvisionnement des forces d'occupation russes"*. Depuis le début du conflit, Kiev a pris pour cible à plusieurs reprises des installations pétrolières et gazières en Russie, certaines situées à des centaines de kilomètres de ses frontières, dans le cadre de ce que l'Ukraine a qualifié de *"justes"* représailles aux attaques contre ses infrastructures énergétiques.
Lors d'une rencontre avec la presse ce mardi, le président ukrainien Volodymyr Zelensky, a quant à lui justifié l'incursion de ses forces armées dans la région de Koursk, sur le territoire russe, afin de pousser Moscou à négocier et mettre fin à la guerre, rapportait le quotidien *Le Monde*. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'un plan plus large *"pour la victoire"*, a-t-il affirmé. (AFP)

Au moins neuf morts dans une vaste opération israélienne en Cisjordanie

Proche-Orient Tsahal y visait des "infrastructures terroristes irano-islamistes".

Israël a lancé mercredi une opération militaire de grande ampleur dans le nord de la Cisjordanie occupée, en particulier dans les villes de Jénine et de Toulkarem. Neuf Palestiniens au total y ont été tués, tous des combattants armés selon l'armée israélienne (Tsahal), dont l'opération était l'une des plus importantes menées ces derniers mois dans ce territoire palestinien, en marge de la guerre en cours dans la bande de Gaza.

Les forces israéliennes ont "éliminé neuf terroristes armés" à Jénine, Toubas et Tulkarem, dont sept dans des raids aériens, a annoncé Tsahal. D'après le Croissant-Rouge palestinien, ces attaques ont fait "dix morts" et au moins quinze blessés. Selon le Hamas, trois morts dans le camp de réfugiés de Jénine sont des membres de sa branche armée.

> Les forces israéliennes ont "éliminé neuf terroristes armés" à Jénine, Toubas et Toulkarem, dont sept dans des raids aériens, a annoncé Tsahal.

"Un front terroriste"

Alors qu'à Gaza les bombardements israéliens sont très fréquents, en Cisjordanie des opérations coordonnées des troupes au sol appuyées par des aéronefs opérant dans plusieurs villes au même moment sont rares. D'après Tsahal, l'opération de mercredi n'était pas "extrêmement différente ou spéciale".

Mais le ministre israélien des Affaires étrangères, Israël Katz, a indiqué que l'armée entendait *"démanteler les infrastructures terroristes irano-islamistes"* en Cisjordanie. Sur X, il a appelé à agir dans ce territoire *"avec la même détermination [...] qu'à Gaza, avec des évacuations temporaires de Palestiniens"*. M. Katz, a accusé l'Iran de vouloir *"établir un front terroriste"* en Cisjordanie, *"sur le modèle de Gaza et du Liban"*, où le Hezbollah, allié de Téhéran, tire quasi quotidiennement des roquettes sur Israël depuis le 8 octobre.

Durant la nuit, des colonnes de blindés israéliens sont entrées dans deux camps de réfugiés, à Tulkarem et à Toubas, ainsi que dans la ville de Jénine. À la mi-journée, les troupes verrouillaient les entrées des villes et des camps, ont constaté des photographes de l'AFP, des soldats tirant à intervalles réguliers sur les camps d'où s'échappaient des sons de tirs et d'explosions. Dans les rues désertées, les bulldozers israéliens détruisaient la chaussée.

"Les destructions sont énormes. Ils ont attaqué les infrastructures, dans le camp de Nour Shams, détruit le réseau d'eau et des égouts", a rapporté Hakim Abou Safiyeh, employé municipal à Tulkarem.

L'armée israélienne a assuré que des opérations pour "neutraliser des bombes plantées en bord de route" avaient provoqué "des dégâts non intentionnels au réseau d'alimentation en eau".

"Un signal dangereux"

Pour Mostafa Taqataqa, gouverneur de Toulkarem, ces raids constituent *"un signal dangereux et sans précédent"*. *"L'armée (israélienne) a détruit le réseau d'infrastructures du camp Nour Shams et l'a coupé de la ville et de ses environs. Il est clair que (les Israéliens) ont un plan qui vise [...] tous les camps de Cisjordanie, tout semble indiquer que cette opération va durer"*, a-t-il ajouté.

Depuis le début de la guerre entre Israël et le Hamas, déclenchée par l'attaque meurtrière du mouvement islamiste palestinien en Israël le 7 octobre 2023, les violences en Cisjordanie, occupée par Israël depuis 1967, se sont nettement intensifiées. Plus de 600 Palestiniens y ont été tués par l'armée israélienne ou des colons juifs, selon des données officielles palestiniennes, et au moins 19 Israéliens, dont des soldats, ont péri dans des attaques palestiniennes ou lors d'opérations militaires, selon les données officielles israéliennes.

V.B. (d'après AFP)

Une nouvelle approche pour poursuivre malgré tout Donald Trump pour subversion

États-Unis L'accusation veut contourner l'immunité que la Cour suprême octroie au Président dans ses actes officiels.

Éclairage Philippe Paquet

Les spectaculaires rebondissements de la campagne électorale américaine auraient presque fait oublier que l'un des deux principaux candidats est poursuivi en justice, et pour des faits on ne peut plus graves. Donald Trump aurait été d'autant plus enclin à perdre cela de vue que la Cour suprême a paru éloigner l'éventualité d'une condamnation en estimant, dans un arrêt retentissant du 1er juillet, que le président des États-Unis jouit d'une immunité absolue ou présumée dans l'exercice de ses fonctions, selon que ses actes relèvent plus ou moins clairement de ses prérogatives constitutionnelles.

C'était sans compter l'opiniâtreté de Jack Smith, le procureur spécial qui instruit un procès à charge contre l'ancien Président pour subversion. Donald Trump est accusé d'avoir abusé de son pouvoir pour tenter d'invalider les résultats du scrutin de 2020, et d'avoir encouragé ses partisans à prendre d'assaut le Capitole, siège du pouvoir législatif à Washington, le 6 janvier 2021 – une attaque sanglante qui a sidéré l'Amérique et le monde.

Pour contourner l'arrêt de la Cour suprême, adopté par six voix contre trois (celles des juges conservateurs proches des Républicains, dont trois ont été nommés par Donald Trump, contre celles des juges progressistes, de sensibilité démocrate), Jack Smith a choisi de réaménager son réquisitoire. Ramené de 45 à 36 pages, le document ne sacrifie aucun des quatre chefs d'accusation. Tout au plus certains aspects ont-ils été écartés comme l'instrumentalisation du ministère de la Justice par le Président pour garantir sa réélection. Donald Trump exerça des pressions sur le procureur général, William Barr, jusqu'à le pousser à la démission, en décembre 2020. À sa sortie de charge, le *New York Times* dira que "*Barr a rapproché le département de la Justice de la Maison-Blanche plus que n'importe quel procureur général en un demi-siècle*".

Un changement de perspective

Malgré quoi Jack Smith préfère ne pas déforcer son argumentation en intégrant le jugement de la Cour suprême pour qui les relations entre le Président et son ministre de la Justice s'inscrivent dans l'exercice normal de son mandat et ne sauraient faire l'objet de poursuites pénales. En revanche, tout l'art du procureur spécial est de reformuler l'acte d'accusation en considérant que Donald Trump a agi illégalement, non pas en tant que Président, mais en tant que candidat à sa réélection, c'est-à-dire en tant que citoyen ordinaire qui a pour effet de le soustraire au privilège d'immunité accordé par la Cour suprême.

Pour consolider sa démonstration, Jack Smith souligne aussi que les actes incriminés ne pouvaient pas être posés par un Président dans l'exercice légitime de ses fonctions. Il n'appartient pas à celui-ci, par exemple, de certifier les résultats des élections au niveau national, et encore moins dans les États de l'Union. Rappelons qu'une procédure est engagée contre Donald Trump en Géorgie, où il a voulu interférer dans le processus électoral en pressant notamment les responsables locaux de lui "trouver" les milliers d'électeurs nécessaires pour assurer sa victoire. L'issue de cette procédure sera largement tributaire de la fortune que connaîtra le procès fédéral à Washington.

AFP

Le procureur spécial Jack Smith entend bien que Donald Trump soit jugé pour sa tentative d'invalider le scrutin de 2020 et pour son rôle dans l'assaut du Capitole.

> *"Il s'agissait d'un rassemblement politique financé et organisé par des particuliers."*
>
> **Jack Smith**
> Dans l'acte d'accusation à propos des circonstances ayant conduit à l'assaut sanglant du Capitole.

La relation entre Trump et Pence

Dans le même esprit, Jack Smith continue de miser sur la rupture entre Donald Trump et Mike Pence, après que ce dernier eut refusé d'obtempérer aux injonctions présidentielles pour invalider les résultats électoraux lors de la séance ad hoc du Congrès, le 6 janvier 2021. Pour le procureur spécial, ce bras de fer n'a pas opposé un président et son vice-président (ce qui pourrait, dans la logique de la Cour suprême, tomber sous le coup de l'immunité), mais le Président et le président du Sénat (fonction dévolue au vice-président, mais clairement distincte).

La subtilité de cette nouvelle approche juridique promet de beaux débats devant les tribunaux. Elle ne promet pas, en revanche, un procès rapide, et certainement pas avant l'élection du 5 novembre.

Les Vénézuéliens à nouveau dans la rue

Venezuela L'opposition conteste toujours la réélection de Nicolas Maduro.

Un mois après le scrutin présidentiel et la proclamation de la réélection contestée de Nicolas Maduro, l'opposition vénézuélienne devait à nouveau manifester dans plusieurs villes du pays ce mercredi.

Parallèlement, une manifestation de partisans de M. Maduro était programmée à Caracas.

C'est le quatrième grand rassemblement auquel appelait l'opposition – qui revendique la victoire – après ceux des 30 juillet, 3 et 17 août. À deux reprises, sa cheffe de file Maria Corina Machado, qui vit dans la semi-clandestinité depuis le scrutin, avait fait un discours devant la foule avant de disparaître à moto. Si les deux précédentes manifestations se sont déroulées sans incidents majeurs, l'annonce de la réélection de Maduro, 61 ans, avait provoqué des manifestations spontanées qui ont fait 27 morts et 192 blessés, de source officielle. Quelque 2 400 personnes ont en outre été arrêtées, selon la même source.

Un "dur" au ministère de l'Intérieur

Mercredi matin à Caracas, des journalistes de l'Agence France Presse ont constaté la présence d'un dispositif sécuritaire comprenant des forces antiémeutes alors que Nicolas Maduro, a nommé un "dur", le très influent Diosdado Cabello, au ministère de l'Intérieur et de la Justice.

"*Ils essaient de nous briser, de nous déconcentrer et de nous terrifier. Nous allons de l'avant, pour Perkins (Rocha), pour tous les prisonniers et les persécutés et pour le Venezuela dans son ensemble*", a déclaré Mme Machado, évoquant l'arrestation mardi de ce célèbre avocat de l'opposition.

De son côté, le candidat officiel de l'opposition, Edmundo Gonzalez Urrutia, qui revendique avoir obtenu plus de 60% des voix, vit lui aussi dans la clandestinité depuis trois semaines. Il a ignoré pour la deuxième fois en deux jours mardi une convocation du parquet dans le cadre d'une enquête pour usurpation de pouvoir, le site internet de l'opposition le proclamant vainqueur du scrutin du 28 juillet. (D'après AFP)

En Slovaquie, bras de fer entre les artistes et le pouvoir

Slovaquie La ministre de la Culture fait tomber les têtes des institutions culturelles.

Corentin Léotard
Correspondant en Europe centrale

Les événements qui se sont déroulés lors d'une représentation théâtrale le soir du 18 août illustrent le malaise et le climat de censure qui règnent sur la scène culturelle slovaque. Le Théâtre national de Kosice jouait une pièce de la dramaturge irlandaise Elaine Murphy dans la petite localité bucolique de Mala Frankova, au pied du massif montagneux des Tatras, lorsqu'a fait irruption Stefan Kuffa. Tel un shérif, en chapeau et chemise de cow-boy, le secrétaire d'État du ministère de l'Environnement a intimé aux comédiens de cesser la représentation et au public de s'en aller, arguant que la pièce n'était pas faite pour les enfants. Le Théâtre national de Kosice a admis avoir commis une erreur en ne mentionnant pas que la pièce était réservée aux plus de 18 ans, mais s'est insurgé contre cette censure illégale.

> *"Ils ne supportent pas la critique, ils ne supportent pas la liberté."*
>
> **Matej Drlicka**
> Directeur du Théâtre national slovaque limogé par la nouvelle ministre de la Culture issue des rangs de l'extrême droite.

L'altercation n'aurait pas fait tant de bruit si le contexte n'était pas si tendu depuis l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement national-populiste à l'automne 2023, mené par le Premier ministre Robert Fico. Les pires craintes du monde de la culture se sont matérialisées avec la nomination à la tête du ministère de la Culture de Martina Simkovicova, ex-présentatrice vedette de la principale chaîne privée du pays, avant d'en être limogée puis de sévir sur Internet où elle est devenue un visage de la désinformation "antivax", xénophobe, homophobe et pro Kremlin. Dans une interview au mois d'août, elle accusait ainsi les membres de la communauté LGBT +, son obsession, d'être une menace pour la "*race blanche*".

Purges dans les institutions

Au cœur de l'été, la ministre de la Culture a accéléré ses projets pour éliminer la culture indépendante en Slovaquie, qu'elle qualifie de "*progressiste*" et "*libérale*", deux injures à ses yeux. Elle se fait de la sorte le fer de lance d'une guerre culturelle inspirée par le Hongrois Viktor Orban, l'Italienne Giorgia Meloni ou encore Donald Trump.

En l'espace de deux jours, Martina Simkovicova a ainsi limogé les directeurs de deux des plus importantes institutions culturelles du pays: le directeur du Théâtre national slovaque Matej Drlicka et la directrice de la Galerie nationale slovaque Alexandra Kusa. "*Ils ne supportent pas la critique, ils ne supportent pas la liberté*", a réagi Matej Drlicka. Ce dernier s'est défendu de toute politisation de sa fonction: "*Je suis politiquement inactif, je n'expose pas ouvertement mes opinions politiques. Le ministère de la Culture confond donc probablement opinions politiques avec démocratie et liberté d'expression*".

Dans une vidéo publiée quelques jours après son coup d'éclat, le secrétaire d'État Stefan Kuffa a jeté de l'huile sur le feu: "*Nous ne permettrons pas à la Slovaquie agressive et progressiste de tuer l'âme de nos enfants, cela doit cesser et toutes les mesures doivent y tendre, que ce soit par l'éducation, la culture, et toutes les formes institutionnelles dont dispose l'État*". Il a reçu le soutien de sa collègue en charge de la Culture qui a dénoncé "*la pression constante de la propagande libérale-progressiste, qui impose [aux enfants] avec force des sujets à connotation sexuelle*". Tous deux sont issus du Parti national slovaque (SNS), une formation d'extrême droite prorusse.

Demande de démission

Mise au pilori et accusée de déviance pro-occidentale comme au temps du communisme, la scène culturelle slovaque n'est pas restée sans réagir. Elle en a vu d'autres tout au long de son histoire. La "normalisation" imposée par le régime communiste dans les années 70 après le printemps de Prague et la tentative d'un "socialisme à visage humain" sont encore dans les têtes. D'autres artistes convoquent la mémoire de la résistance opposée dans les années 90 au despote Vladimir Meciar et à son ministre Ivan Hudec, qui avait entrepris de nationaliser la Culture.

Rassemblés autour de la plateforme Culture Ouverte (Otvorena Kultura), des artistes se relaient ainsi chaque jour devant le ministère pour réclamer le limogeage de Martina Simkovicova et de son secrétaire général Lukas Machala. Au début du mois d'août, vingt mille personnes ont manifesté à Bratislava dans le même but et une pétition a été signée par deux cent mille personnes. Le point d'orgue de ces protestations est attendu ce 29 août, jour anniversaire du "Soulèvement national" slovaque contre l'envahisseur nazi en 1944. À entendre les protestataires, un fascisme rampant menace de nouveau la société slovaque.

BELGA
Ex-présentatrice vedette de la télévision slovaque promue ministre de la Culture, Martina Simkovicova est issue des rangs de l'extrême droite complotiste.

Le énième retour de la table ronde congolaise ?

RDCongo L'idée lancée par l'opposant Martin Fayulu ne fait pas l'unanimité.

La Convention du parti démocrate américain qui s'est déroulée du 19 au 22 août 2024 à Chicago et qui a formellement désigné Kamala Harris comme candidate à la présidence des États-Unis lors de la présidentielle du 5 novembre prochain, n'est pas passée inaperçue en République démocratique du Congo.

En cause, la sortie de l'opposant Martin Fayulu, de passage à Chicago en marge de cette convention. À quelques jours de son meeting de "cohésion nationale" prévu ce 31 août à Kinshasa, l'opposant qui avait d'abord appelé à boycotter les élections législatives et présidentielles du 20 décembre 2023, demandant aux membres de son parti de ne pas se présenter aux suffrages, avant de virer de bord en dernière minute et de se lancer en solo dans la campagne présidentielle, a profité de son séjour dans l'Illinois pour lancer ce qui s'apparente à un appel à un dialogue national en République démocratique du Congo.

Avec les mêmes accents que le pouvoir en place à Kinshasa, le patron du parti Ecidé, évoque la nécessité de "*se mettre autour d'une table pour qu'on parle de l'intégrité du pays*", semblant, dans la foulée, réduire la totalité des problèmes politiques, sociaux et sécuritaires de la République démocratique du Congo à "*l'agression rwandaise*".

Réactions en chaîne

Depuis cette sortie, le landerneau congolais bruisse de toutes les rumeurs sur l'avenir de cette éventuelle "table ronde" qui n'est pas sans rappeler les grands-messes mobutistes ou celle qui a accordé deux années supplémentaires au pouvoir à Joseph Kabila, de 2016 à 2018.

Pour la plupart des interlocuteurs congolais contactés, issus du monde politique ou de la société civile, il ne fait guère de doute que la démarche de Martin Fayulu est "au moins très proche des desseins du président de la république", explique un professeur de l'Unikin. Mais la plupart des observateurs sont plus directs et expliquent en substance que le chef de l'État peine à lancer son second et dernier mandat officiellement commencé depuis la prestation de serment du 20 janvier dernier. "*La constitution du gouvernement a été très compliquée. Il fallait ménager les innombrables susceptibilités issues essentiellement de l'entourage présidentiel. Le casting est raté*", explique un vieux briscard de la classe politique congolaise.

> Le landerneau congolais bruisse de toutes les rumeurs sur l'avenir de cette éventuelle "table ronde" qui n'est pas sans rappeler les grands-messes mobutistes ou celle qui a accordé deux années supplémentaires au pouvoir à Joseph Kabila, de 2016 à 2018.

La Première ministre et le chef de cabinet du président de la République sont généralement pointés comme des "maillons faibles, alors qu'ils sont essentiels dans le bon fonctionnement du pouvoir congolais".

Pouvoir trop solitaire

Félix Tshisekedi, qui s'est crédité d'une majorité parlementaire éléphantesque lors des législatives "chaotiques", a cherché à conserver les rênes du pouvoir en évitant soigneusement de donner des portefeuilles sensibles à des ministres ambitieux, quitte à gripper la machine décisionnelle. "*Cela fut tout à fait perceptible lors de l'hospitalisation du président en Belgique. Tout a été paralysé. Aucune décision n'a été prise. Certaines structures internationales ou ONG étaient à l'arrêt parce qu'elles n'avaient pas d'interlocuteurs désignés et les ministres restés à Kinshasa n'osaient pas prendre d'initiative*", explique un cadre d'une ONG internationale.

Impossible pour la présidence de revisiter un exécutif à peine installé. La table ronde, ou quel que soit le nom qui lui serait attribué, pourrait lui permettre de gagner du temps et de mettre un peu sous l'éteignoir médiatique le front de l'Est où l'Alliance Fleuve Congo de Corneille Nangaa continue sa progression territoriale et les ralliements qui l'accompagnent, tout en privant certains alliés de Kinshasa du contrôle des zones qui leur garantissaient de jolies rentrées.

Deux oppositions

Cette table ronde pourrait aussi faire apparaître un clivage encore plus net entre deux oppositions, celle du binôme Fayulu-Muzito et un camp plus radical qui réunirait Katumbi et Kabila. "*Toute cette agitation ne nous concerne pas*", explique un proche de Joseph Kabila. "*Nous n'avons rien à mettre sur la table et l'organisateur n'a rien à proposer.*" Même constat dans les rangs du parti Ensemble de Moïse Katumbi. "*Nous ne sommes ni demandeur, ni preneur. Une concertation ne se refuse pas mais pour qu'elle ait un sens, il faut des préalables. Ils existent. Il y a notamment le respect total de la Constitution, la révision complète de la Ceni et de la Cour constitutionnelle, sans oublier qu'on ne peut plus se mettre autour de la table sans la présence de l'opposition armée. Sans ces préalables posés devant le peuple congolais, il n'y a aucune amorce de dialogue...*"

Hubert Leclercq

AFP.COM

Un partisan du candidat de l'opposition Martin Fayulu, le 16 décembre 2023 à Kinshasa.

EN BREF

Union européenne

L'ex-commissaire européen Oettinger devient lobbyiste pour un groupe chinois

Après avoir occupé successivement les fonctions de commissaire européen à l'Énergie, à l'Économie numérique et au Budget entre 2010 et 2019, l'Allemand Günther Oettinger s'est aujourd'hui reconverti en tant que lobbyiste et va défendre les intérêts de Shein, géant chinois de la *fast fashion*, révélait mercredi le journal *Le Monde*. Le groupe s'est offert les services de cet influent membre du parti conservateur CDU pour tenter d'amoindrir des réglementations européennes contraires à ses intérêts.

Chine

Pékin met en garde Washington pour son engagement en mer de Chine méridionale

La Chine a mis en garde les États-Unis contre tout soutien aux Philippines en mer de Chine méridionale, alors que Washington s'est engagé mercredi à soutenir ses alliés dans la région, pendant une rencontre à haut niveau à Pékin. Selon la chaîne d'État chinoise CCTV, le chef de la diplomatie chinoise Wang Yi a déclaré à Jake Sullivan, conseiller américain à la sécurité nationale, que la Chine était "*fermement engagée pour la sauvegarde de sa souveraineté territoriale et de ses droits maritimes sur les îles de mer de Chine méridionale*". (AFP)

La mer Baltique est dans un état critique

Environnement Une raréfaction critique des stocks de poissons et des apports en oxygène dans l'eau ainsi que la présence de 300 000 tonnes d'armes datant de la Seconde Guerre mondiale rendent cette mer particulièrement vulnérable.

Reportage Hélène Bienvenu
Envoyée spéciale à Kuznica

Dans le petit port de Kuznica, une localité située sur la presqu'île de Hel, dans la baie de Gdansk, au nord de la Pologne, Stanislaw (prénom changé à sa demande) Budzisz inspecte ses filets de pêche, désespérément vides. Ce pêcheur à la retraite se souvient encore d'un temps, il y a cinquante ans, où la mer Baltique regorgeait de poissons. *"Il y en avait jusque-là"*, dit-il en désignant le haut de sa petite embarcation. *"On ne savait plus où donner de la tête"*, ajoute-t-il. *"Durant l'âge d'or, dans les années 1970, nous étions une trentaine de pêcheurs. Aujourd'hui, les prises sont rares, les poissons sont petits. Il ne reste que 2 ou 3 pêcheurs professionnels dans la commune, le métier n'attire plus les jeunes."*

Même constat chez Jacek Wittbrodt, à la tête de l'association des pêcheurs en mer (ZRM) de Wladyslawowo, situé au début de la presqu'île de Hel. ZRM a perdu la moitié de ses membres en dix ans. *"Je suis la troisième génération de pêcheurs dans ma famille, et cette tradition va se finir avec moi: mes deux enfants sont pharmacien et informaticien, ils savent qu'il n'y a plus d'avenir dans cette profession, surtout dans la pêche artisanale"*, regrette ce sexagénaire.

L'appauvrissement des ressources halieutiques de cette mer semi-fermée que se partagent neuf pays du nord et de l'est de l'Europe, n'est certes pas nouveau. Mais la situation ne va pas en s'améliorant alors que le hareng, qui était une des captures traditionnelles des rivages baltes, à l'instar du cabillaud et du saumon – deux espèces dont les prises ne peuvent désormais qu'être qu'accidentelles – est également en voie de raréfaction. Actuellement, plus de 60 % des stocks de poissons d'importance commerciale de la mer Baltique sont en dehors des limites biologiques de sécurité d'après la fondation de défense de la nature WWF. Selon le Conseil international pour l'exploration de la mer (ICESen anglais), une institution scientifique intergouvernementale basée au Danemark, les stocks de harengs accusent un déclin de 80 % dans la Baltique centrale par rapport aux années 70. Un chiffre qui s'élève à 80 % rapporté aux années 90 dans la Baltique occidentale.

Les conséquences de la surpêche

La Baltique est avant tout victime de la surpêche qui a été pratiquée allègrement jusqu'à la fin des années 1980, avant que les ressources en poissons ne commencent à montrer des signes d'épuisement. Les interdictions imposées par l'Union européenne n'ont commencé à s'appliquer qu'en 2021 pour le cabillaud, et le Conseil européen a refusé à l'automne 2023 de suivre les recommandations de l'ICES et de la Commission européenne qui préconisaient une interdiction de la pêche au hareng dans l'essentiel de la mer Baltique.

"L'interdiction de pêcher le cabillaud aurait dû être introduite dix ans plus tôt", remarque Stanislaw Budzisz. Quant à Rafal Golla, un pêcheur de Wladyslawowo, en passe de se reconvertir dès qu'il pourra mettre son bateau à la casse et toucher des aides de l'UE, il ne comprend pas pourquoi le sprat destiné à nourrir le poisson d'élevage ne fait pas l'objet de restrictions plus impor-

> *"L'interdiction de pêcher le cabillaud aurait dû être introduite dix ans plus tôt."*
>
> **Stanislaw Budzisz**
> Pêcheur à la retraite

HELENE BIENVENU

Des bateaux abandonnés sur le bord de mer à Kuznica.

tantes: *"Il faudrait au moins limiter de moitié de ces sprats transformés en farine animale, sinon le cabillaud n'a plus rien à manger"*.

Dopées aux engrais, les algues prolifèrent

Autre facteur contribuant à la disparition des poissons: une eutrophisation importante. La mer Baltique est une étendue peu salée et peu profonde qui se renouvelle très peu: les polluants ne s'évacuent pas et les ressources en oxygène, déjà limitées, sont accaparées par des algues. Celles-ci profilèrent grâce aux déversements de résidus azotés et à la faveur d'une température de l'eau qui se réchauffe, sous l'effet du dérèglement climatique.

"Les engrais issus de l'agriculture, mal utilisés, c'est-à-dire surdosés ou trop proches des cours d'eau, finissent par se retrouver dans la mer Baltique" analyse Miroslaw Proppé, qui dirige la fondation WWF en Pologne. Or le grand pays agricole disposant d'un littoral balte, c'est la Pologne. *"Il existe bien un cadre réglementaire mais sa mise en application est mal contrôlée"*, souligne cet économiste de formation.

Autre source de pollution non négligeable: 300 000 tonnes de munitions et d'armes (armes chimiques, comme le gaz moutarde et armes conventionnelles telles des mines ou des bombes...), reposent au fond de la mer Baltique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Soit autant de substances toxiques, qui menacent de se répandre davantage à mesure qu'avance la corrosion et qui sont susceptibles d'affecter les poissons et l'écosystème local. Les opérations de neutralisation, compliquées et coûteuses, se comptent jusqu'à présent sur les doigts de la main.

Pas la plus polluée

Paradoxalement, et même si la mer Baltique dispose d'un bassin-versant dense et industrialisé de 85 millions d'habitants, elle n'est pas la plus polluée de la planète. Nombre d'industries lourdes ont cessé leurs activités dans la région, il y a plus de vingt ans. *"En l'espace de 20 ou 30 ans, la situation de la Baltique s'est même améliorée, avec notamment des progrès en matière de traitement des eaux usées, et une meilleure réglementation sur les polluants, dont les PCB [Polychlorobiphényles, des perturbateurs endocriniens]"*, constate Ksenia Pazdro, chef du laboratoire de biogéochimie marine et de géotoxicologie de l'Institut d'océanologie de l'Académie polonaise des Sciences, situé à Sopot. *"Pendant de nombreuses années, les Polonais n'avaient pas forcément conscience que les eaux usées générées à Cracovie se retrouvaient in fine sur la côte. Heureusement, les nouvelles générations sont mieux éduquées sur la question"*, poursuit l'universitaire.

Cette prise de conscience de la fragilité de la mer Baltique, Ewelina Sielska la confirme. Cette photographe professionnelle en charge pour le WWF d'une patrouille de protection de phoques échoués sur les rives polonaises de la Baltique, précise qu'au-delà des 40 bénévoles actifs, une liste d'attente a dû être constituée. *"La mer Baltique, c'est notre bien national, on ne va pas la laisser mourir. On doit se souvenir que tout ce qu'on fait autour de l'eau en Pologne a une répercussion sur la mer Baltique, y compris nos lessives de vêtements synthétiques, sources de microplastiques"*.

En cette journée ensoleillée de fin juin, cette bénévole au t-shirt bleu et aux nattes blondes, sensibilise les passants dans le port de Gdynia, une petite ville polonaise connue pour les phoques et les pluviers, des oiseaux qui affectionnent les plages pour y faire leur nid. Les quelque 30 000 phoques gris actuellement recensés ont bien failli disparaître à la fin du XXe siècle, alors qu'à l'orée des années 1900, on en comptait 100 000. Ces animaux sont devenus la bête noire des artisans pêcheurs, qui les accusent de leur voler leurs trop rares poissons. *"Si vous voyez à l'avenir des phoques sur la plage, surtout appelez-nous"*, interpelle une autre bénévole, invitant des promeneurs à répondre à un quiz sur ces mammifères marins que l'on peut parfois apercevoir en hiver, se reposant sur le sable.

Vente des tours Proximus à Immobel : un deal raté qui pose beaucoup de questions

■ De nombreux experts du secteur immobilier se demandent si l'entreprise publique n'est pas le grand perdant de ce rachat avorté et pensent qu'elle n'aura pas d'autre choix que de renégocier avec le promoteur. Décryptage.

Le secteur immobilier belge ne parle que de ça : Immobel ne va pas racheter, en tout cas dans les délais prévus, les fameuses tours Proximus situées à quelques centaines de mètres de la gare du Nord. La nouvelle est tombée le jeudi 22 août, après la clôture de la Bourse. Et elle a suscité la consternation tant elle pose des questions. À commencer par celle de savoir si Proximus n'est pas le grand perdant de ce deal raté, même s'il encaisse 30 millions d'euros sur le prix prévu de 143 millions d'euros. Ce qui laisserait penser que l'entreprise publique aurait mal transigé face à un promoteur dont le patron et actionnaire de contrôle, Marnix Galle, a la réputation d'être un redoutable négociateur.

Revenons à la genèse de l'opération. En 2021, l'opérateur télécoms, détenu à 50 % par l'État belge, décide de vendre ses deux tours emblématiques. Cette vente va de pair avec une refonte des surfaces. Le Covid est passé par là et le télétravail a pris une énorme ampleur. L'entreprise veut réduire le nombre de m² nécessaires de 105 000 à 40 000 m².

Après une bataille acharnée, c'est Immobel qui emporte le morceau. En mars 2022, Proximus et Immobel "*signent des conventions liantes portant sur la rénovation du siège de Proximus*". Dans le cadre de ces accords, Proximus s'engage à céder son siège pour 143 millions d'euros et à conclure un contrat de relocation ("sale and lease back") portant sur une partie des bâtiments rénovés. Conformément à la tendance de faire des bâtiments à usage mixte dans des quartiers de bureaux, près de la moitié des m² seront transformés en logements.

"Le côté risque-tout de Marnix Galle"

Selon des proches du dossier, le deal s'est fait "*de manière assez agressive*" et le prix est "*élevé*". Certains y voient le côté "*risque-tout*" de Marnix Galle. Or, le vent est en train de tourner sur le marché immobilier. Les coûts de construction montent en flèche en même temps que les prix à la revente dégringolent, les investisseurs se fai-

MARIE RUSSILLO

Proximus espérait vendre à Immobel ses deux tours pour 143 millions d'euros.

sant de plus en plus rares. Les promoteurs immobiliers souffrent. Leur endettement gonfle à des niveaux qui effraient les analystes. En conséquence, les cours de Bourse chutent. La dette d'Immobel s'élève à près de 800 millions d'euros, soit près de trois fois sa capitalisation boursière.

C'est dans ce contexte morose qu'en décembre 2023, Proximus et Immobel annoncent *"le prolongement de l'échéance pour conclure leur accord sur le redéveloppement du siège de Proximus"*. Immobel, qui a fait valoir des *"inquiétudes concernant la situation macroéconomique actuelle"*, bénéficie *"du droit exclusif de confirmer la transaction au troisième trimestre de 2024"*. En échange, la société *"a accepté d'effectuer un paiement irrévocable de 30 millions d'euros en décembre 2023"*.

Cette annonce marque un tournant majeur. Immobel est arrivé à dénouer une convention liante et donc à se donner la possibilité de renoncer au deal, certes en payant 30 millions. Aujourd'hui, ils sont nombreux à se demander comment l'entreprise publique a pu accepter un tel revirement. D'autant que son personnel travaillant dans les tours- 6000 personnes – avait déjà quitté les lieux pour être relocalisé dans des bâtiments loués. Ce qui montre à quel point elle était sûre que la vente se ferait. Vu la tournure des événements, le déménagement était *"prématuré"*, juge un expert.

"Scénarios alternatifs"

En juin 2024, Immobel obtient le permis de construire et a encore environ deux mois pour exercer son option d'achat. Certains s'étonnent que le promoteur n'ait pas revu son projet dans une version plus modeste, vu la hausse des prix de construction. Les négociations entre l'acheteur et le vendeur sont très serrées et tendues, Immobel mettant une forte pression pour faire diminuer le prix. Mais Proximus ne veut rien entendre. Ce qui pousse le promoteur à renoncer à exercer son option d'achat tout en laissant la porte ouverte à une renégociation. Dans son communiqué du 22 août, la société de Marnix Galle retape sur le clou *"des conditions actuelles du marché"* et invoque *"l'absence de solution équilibrée"*. Elle se dit néanmoins *"disposée à discuter avec Proximus des alternatives possibles qui pourraient contribuer à la réalisation du projet"*. De son côté, Proximus qui n'encaissera donc pas le solde de 113 millions, dit *"envisager des scénarios alternatifs pour son siège"*.

Quels peuvent être ces scénarios? *"Proximus n'aura pas d'autre choix que de s'entendre sur un nouveau prix avec Immobel"*, nous dit un acteur du marché. Qui serait *"très surpris"* qu'un autre candidat belge entre dans la danse. S'il y a une offre, elle ne pourrait venir que de l'étranger, confirme un autre expert. Et encore, ce n'est pas gagné puisqu'Immobel reste l'unique titulaire du permis de bâtir. *"L'acquéreur potentiel va être confronté au risque du permis et des échéances d'au moins deux ans qu'il faut pour l'obtenir"*, nous explique un expert. Du côté de Proximus, on reste dans le vague sur les suites à venir, répétant à chaque hypothèse évoquée que *"le but est bien de vendre"*.

> Du côté de Proximus, on reste dans le vague sur les suites à venir, répétant à chaque hypothèse évoquée que *"le but est bien de vendre"*.

Tout le temps qui passe coûtera cher à Proximus. D'abord parce que l'opérateur paie des loyers et, ensuite, parce qu'il sera soumis aux taxes sur les bâtiments inoccupés. À combien s'élèvent-elles? L'entreprise ne donne pas de chiffre. *"Les taxes payées par Proximus sont confidentielles entre l'entreprise et les autorités fiscales"*, nous répond le service de presse.

D'un point de vue opérationnel, ce dossier est aussi une mauvaise nouvelle. *"Le CEO Guillaume Boutin a d'autres choses à faire que de trouver une solution à cette vente ratée. C'est décevant pour lui et pour les équipes qui y ont travaillé"*, note encore un analyste.

Réduction de valeur pour Immobel

Quant à la société Immobel, tout laisse penser qu'elle va jouer la montre en espérant récupérer le deal à un prix moins élevé. Certes, elle va devoir acter une réduction de valeur de 48 millions (dont les 30 millions pour avoir renoncé à l'achat). Mais qui ne se traduiront pas en pure perte si elle récupère le deal. Et on a compris que c'est bien son intention. Si tel est le cas, elle espère pouvoir réaliser les travaux de rénovation dans une enveloppe budgétaire de l'ordre de 230 millions prévue au départ et jugée par certains trop basse par rapport à la hausse des prix de construction. Elle avait d'ailleurs entamé des discussions avec l'entrepreneur Cordeel afin de limiter les coûts, notamment par rapport à l'offre du consortium composé de Besix, CIT Blaton et BPC (groupe CFE) qui, disait-on, était environ 50% au-dessus du montant prévu dans ses plans.

Va-t-elle quand même être perdante dans l'affaire? On l'a compris, cela dépendra des négociations avec Proximus. En attendant, le marché a plutôt bien accueilli l'annonce de l'échec de la vente. *"Même si nous nous attendons à un impact en termes de réputation, d'un point de vue financier, nous estimons que c'est une bonne nouvelle"*, souligne l'analyste de Degroof Petercam. Le cours de l'action Immobel a d'ailleurs légèrement monté depuis le 22 août...

Ariane van Caloen

Un important investisseur se retire du "bourbier" Tesla

Ross Gerber a déclaré avoir vendu 60 millions de dollars d'actions.

"Un bourbier". C'est comme ça que Ross Gerber décrit la situation pour l'action Tesla. Ross Gerber, c'est un investisseur considéré comme historique dans Tesla et il est également à la tête d'une société gestionnaire et conseillère en investissement, la Gerber Kawasaki wealth and investment management.

Face aux inquiétudes croissantes autour du constructeur de voitures électriques, Ross Gerber a déclaré à Yahoo Finances avoir vendu pour 60 millions de dollars d'actions Tesla, tout en ayant encore, via sa société, environ 50 millions de dollars.

Ce dernier critique également très fortement Elon Musk depuis le rachat de Twitter, renommé X.

> Ce dernier critique également très fortement Elon Musk depuis le rachat de Twitter, renommé X.

"Je n'ai plus la même confiance"

"Au fil du temps, j'ai simplement réduit ma position car je n'ai plus la même confiance dans le fait qu'ils vont atteindre les objectifs fixés pour Tesla il y a plusieurs années, et même récemment: à savoir vendre plus de voitures", a-t-il ajouté, estimant que les interventions d'Elon Musk autour de l'intelligence artificielle et l'évolution de la conduite autonome ne sont que des "distractions" pour masquer le fait que les objectifs ne sont pas atteints.

"D'autres investisseurs de Tesla sont également devenus sceptiques et impatients face à la trajectoire du constructeur automobile. L'action de Tesla a reculé de 13% cette année, en grande partie à cause de la baisse des ventes, de la concurrence croissante en Chine et des polémiques entourant les batailles juridiques d'Elon Musk", ajoute *Business Insider* à ce propos.

"Les ventes baissent. Si vous vous attendez à un grand trimestre, vous vous trompez. Ils ne vendent pas de Tesla ici, si ce n'est, en gros, via des réductions, des réductions, des réductions" (sur les prix des véhicules, NdlR), ajoute Ross Gerber.

"Combien d'entre vous achèteraient un robot humanoïde construit par Elon Musk? La réponse, c'est zéro. Personne ne veut d'un robot construit par Elon Musk. Pourquoi? Qui lui ferait confiance? [...] C'est la dernière chose dont j'ai besoin", a-t-il ajouté par rapport aux activités liées à l'IA chez Tesla.

Antonin Marsac

Les chatbots des banques belges ? “Ils sont encore extrêmement bêtes”

■ Une étude évalue ces outils, très répandus dans les contacts avec les clients.

Faites le test: demandez aux personnes de votre entourage si l’une d’elles a déjà eu une “bonne expérience” en s’adressant à sa banque via un chatbot. Elles ne seront sans doute pas nombreuses à lever le doigt. De plus en plus répandus, les chatbots (*programmes informatiques qui simulent une conversation, NdlR*) ont le don d’irriter, voire de mettre en colère beaucoup d’utilisateurs qui y sont confrontés, parce qu’ils veulent poser une question à leur opérateur télécoms, leur fournisseur d’énergie ou leur banque.

Pour mesurer le taux de “satisfaction” des clients des banques, Sailpeak, cabinet de conseil européen spécialisé dans le secteur bancaire, a donc mené une étude dont la conclusion laisse peu de place au doute en ce qui concerne la Belgique: “*Les chatbots des banques belges sont loin d’offrir le service intelligent et personnalisé que les clients attendent*”. Explications.

1 Sur quoi porte l’étude ?

“*Nous avons évalué le chatbot ‘public’– dont l’accès n’est pas lié à un compte – de 65 grandes banques européennes*, explique Nico Vincent, fondateur de Sailpeak. *Nous avons chaque fois posé une centaine de questions. Nous avons, d’abord, demandé des choses simples, comme ‘J’aimerais prendre un rendez-vous’, ‘J’aimerais ouvrir un compte’ou ‘Ma carte a été volée et j’aimerais faire opposition’*, commence-t-il. *Ensuite, nous avons été un peu plus loin, en écrivant ‘J’aimerais ouvrir un compte en banque et j’ai 21 ans’ou ‘J’aimerais parler à un conseiller pour un achat immobilier, puis-je prendre un rendez-vous ?’. Puis, nous avons posé des questions relatives aux possibilités d’investissement. Et nous avons aussi testé le chatbot pour savoir s’il ne dévoilait pas des informations confidentielles, respectait les règles de cybersécurité et les critères liés à la régulation des marchés financiers, etc. Nous l’avons également testé pour voir s’il n’hallucinait pas, comme le font parfois des outils d’intelligence artificielle* (qui inventent une réponse farfelue lorsqu’ils ne connaissent pas la bonne réponse, NdlR). *Enfin, nous avons testé la possibilité d’avoir accès à un être humain.”*

2 Quelles conclusions ?

L’étude évalue la manière dont le chatbot comprend la question ou la demande, mais également la qualité de sa réponse. Et le verdict est sans appel: “*Dans l’ensemble, les chatbots d’aujourd’hui sont vraiment extrêmement bêtes. Ils dupliquent principalement les ‘FAQ’*('Frequently asked questions', NdlR) *des banques et se présentent comme des boîtes de recherche dans une liste de questions fréquemment posées,* répond Nico Vincent. *Et ils souffrent particulièrement de la comparaison avec les outils d’intelligence artificielle (IA) comme ChatGPT ou Gemini, devenus très populaires et qui, depuis près de deux ans, ont réconcilié les gens avec les chatbots. D’autant plus que ChatGPT et Gemini offrent à présent la possibilité d’interagir avec la voix, en ajoutant un peu d’intelligence émotionnelle.”* Toutes choses que les chatbots bancaires ne font pas (encore): “*Aujourd’hui, aucun chatbot n’est encore conversationnel, se reposant sur le processus de langage et sur l’intelligence artificielle générative*”, regrette le fondateur de Sailpeak.

3 Quid des banques belges ?

Elles se distinguent par… leurs mauvaises performances. Sailpeak s’est penché sur cinq d’entre elles (Belfius, BNPP Fortis, KBC, ING et Beobank) mais n’a pu en évaluer que les deux premières, les seules à proposer un chatbot ‘public’. Résultat: sur les 24 banques européennes finalement testées, BNPP Fortis (avec une performance de 8 sur 20) et Belfius (6,2/20) occupent les 15e et 20e places du classement.

À noter: seules 4 banques européennes sur 24 obtiennent un score supérieur à 10/20, dont la britannique Natwest (12/20), la finlandaise S-Pankki (10,9/20), la française Société Générale (10,2/20) et la norvégienne Storebrand (10,1/20). “*Quant aux banques belges, elles ont fait un premier pas en adoptant les chatbots mais notre étude montre qu’il y a encore un monde entre le potentiel de cette technologie et la réalité. Et les limites des chatbots actuels sont non seulement source de frustration pour les clients mais elles représentent aussi des opportunités manquées pour les banques*”, insiste Nico Vincent.

4 Et pour l’avenir ?

Comment le responsable de Sailpeak voit-il la technologie se développer dans les années futures ? “*La bonne nouvelle est que de nombreuses banques ont des plans pour investir dans les chatbots, jusqu’à présent principalement développés en interne. Certaines vont, d’abord, ajouter un peu d’IA, ce qui va permettre d’avoir une technologie un peu hybride; puis de l’IA générative* (qui peut générer du texte sur base de son apprentissage, NdlR), *d’ici 2-3 ans, pour pouvoir permettre des discussions beaucoup plus performantes avec leurs clients, avec un niveau de compréhension et de réponse aux questions clairement plus en phase avec nos attentes d’aujourd’hui,* espère Nico Vincent. *Et d’ici 5 à 10 ans, un client pourra, par exemple, s’adresser, via un chatbot dopé à l’IA, à sa banque parce que sa chaudière ou sa télé vient de tomber en panne et qu’il veut en acheter une nouvelle”*, poursuit-il.

“Et ce chatbot pourra, comme si c’était un agent humain, répondre à des questions du type ‘Ai-je la capacité de financement pour emprunter 7 000 euros pour changer ma chaudière ? Oui ou non, et à quel taux ?’. Le chatbot pourra décider d’accorder un crédit, instantanément, qui devra être accepté par le client via l’application d’authentification Itsme, par exemple. Et l’argent sera envoyé directement sur son compte en banque, sept jours sur sept, et quelle que soit l’heure du jour ou de la nuit, parie Nico Vincent. *Par contre, pour des opérations qui s’apparentent davantage à du conseil qu’à une transaction, comme le conseil en investissement, une conversation avec un être humain restera prépondérante, voire indispensable.”*

Nicolas Ghislain

SHUTTERSTOCK

Seules 4 banques européennes sur 24 ont un score supérieur à 10/20, les banques belges étant parmi les moins bien notées.

HANS LUCAS VIA AFP

La question du financement des infrastructures communes est aussi délicate.

Un syndic dénonce le vide juridique entourant le placement de bornes

L'Office des Propriétaires craint que des propriétaires wallons de véhicules électriques ne fassent n'importe quoi.

Installer des bornes de recharge de véhicules électriques au sein d'une copropriété n'est pas chose aisée. L'Office des Propriétaires (OP), qui revendique une place de premier syndic en Wallonie et à Bruxelles, tire d'ailleurs la sonnette d'alarme à ce sujet. Selon Raphael De Plaen, CEO Property and Rental Management chez OP, l'absence de cadre légal en Wallonie freine l'installation de bornes dans les copropriétés.

"Actuellement, il existe des recommandations du Fireforum, mais il n'y a pas de cadre légal définissant les règles à suivre pour installer des bornes électriques dans les copropriétés, déclare-t-il. *Or, d'un pompier à l'autre ou d'une caserne à l'autre, les exigences ne sont pas les mêmes. Il est donc urgent de mettre en place des règles communes à l'échelle de la Wallonie."*

Raphael De Plaen donne l'exemple de certains pompiers qui refusent l'installation de bornes dans les bâtiments équipés d'un ascenseur à voitures. Or il affirme que d'autres pompiers acceptent la présence d'un ascenseur à voitures. Reem Kheder, responsable d'OP en Wallonie, ajoute que les règles sont particulièrement strictes à Namur, ce qui fait grimper les coûts. Et bloque aussi les projets...

Attention aux fraudes

Raphael De Plaen craint que ce vide juridique incite les propriétaires de voitures électriques à se lancer seuls dans des travaux. *"On a constaté que des gens avaient percé des trous dans les communs pour alimenter une borne de recharge sur leur place de parking privative"*, déclare-t-il. Au risque de ne pas respecter les recommandations et de provoquer un incendie...

Selon Raphael De Plaen, la meilleure solution est que la copropriété investisse elle-même dans la partie commune de l'infrastructure. Chaque copropriétaire devant, ensuite, raccorder sa borne privative à cette partie commune. *"Si l'investissement se fait de façon individuelle, la loi ne sera pas respectée"*, redoute-t-il.

Néanmoins, vu les montants importants à investir, les personnes sans voiture électrique ont tendance à refuser l'investissement commun. *"Sur Namur, aucun projet commun n'a pu aboutir en raison de la question du financement*, déplore Reem Kheder. *Sans législation claire au niveau du financement, je crains que des litiges apparaissent au sein des copropriétés."* En effet, le nombre de voitures électriques risque d'augmenter à l'avenir. Raphael De Plaen confirme que les projets communs butent généralement sur la question du financement en Wallonie. *"Il y a parfois des projets de borne collective qui passent*, ajoute-t-il. *Mais cela ne répond pas à la volonté du législateur wallon d'avoir une borne privative pour chaque place de parking."*

> Les projets communs butent généralement sur la question du financement en Wallonie.

Par ailleurs, le réseau électrique local n'est pas toujours assez puissant pour alimenter les bornes d'une copropriété. Les gestionnaires du réseau électrique wallon (Ores, Resa...) sont donc amenés à renforcer le réseau avant le placement des bornes. Un investissement financé par la copropriété.

Or Raphael De Plaen déplore qu'aucun décret n'encadre la réponse des GRD aux demandes des copropriétés. *"Pour le moment, ils font ce qu'ils veulent*, explique-t-il. *Dans certains cas, le GRD n'a pas voulu délivrer la puissance électrique demandée. Il faudrait donc encadrer cela."*

Selon Raphael De Plaen, les décideurs politiques ont tendance à négliger les problèmes des personnes vivant en appartement. *"Cela n'arrange évidemment pas les choses, sachant qu'environ un tiers de la population vit en appartement"*, conclut-il.

Laurent Lambrecht

L'annonce qui fait monter l'action Ageas

Le groupe d'assurance va racheter des actions pour un montant de 200 millions d'euros.

La publication, mercredi matin, des résultats d'Ageas a apporté une information qui a été appréciée par le marché. La maison-mère d'AG Insurance va racheter ses propres actions pour un montant de 200 millions d'euros. Le rachat d'actions permet d'augmenter mécaniquement la part du bénéfice à distribuer aux actionnaires. Cela faisait trois ans que le groupe d'assurances n'avait plus prévu un programme de rachat d'actions.

À l'ouverture de la Bourse, l'action prenait près de 6 % avant de se replier quelque peu et de clôturer en hausse de 3,91 % à 46,24 euros.

Acompte sur dividende

Autre nouvelle qui devrait plaire à l'actionnaire, même si elle confirme ce qui avait été déjà prévu: le groupe d'assurance va payer un acompte sur dividende brut en espèces de 1,50 euro par action. En effet, un des éléments d'attractivité de l'action Ageas est le rendement en termes de dividendes. Avant la publication des chiffres, mercredi, le rendement (soit le niveau de cours de l'action par rapport au montant du dividende) tournait autour de 8 %.

Et enfin, le groupe a publié des résultats semestriels datés au 30 juin supérieurs aux attentes des analystes. Son bénéfice opérationnel net s'élève à 613 millions d'euros. Il est *"alimenté par d'excellents résultats d'assurance tant en vie qu'en non-vie"*, souligne le communiqué. Les encaissements ont augmenté de 14 % pour atteindre 10,2 milliards (dont 6,5 milliards en vie et 3,7 milliards en non-vie).

"Nous sommes donc bien positionnés pour maintenir notre objectif d'un résultat opérationnel net compris entre 1,20 et 1,25 milliard d'euros pour l'ensemble de l'exercice", souligne le CEO Hans De Cuyper dans le communiqué.

AvC

La fièvre catarrhale n'en finit pas de se propager en Belgique

SHUTTERSTOCK
La fièvre catarrhale circule dans de plus en plus d'élevages.

Le secteur ovin est le plus touché. De quoi remettre en cause la récente expansion de la filière ?

La propagation de la fièvre catarrhale s'est poursuivie en début de semaine: les foyers contaminés sont passés de 1 192 lundi à 1 410, selon les derniers chiffres communiqués, mercredi, par l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (Afsca), sur base des données récoltées mardi soir.

La Flandre reste, bien entendu, la plus touchée: 832 foyers contre 578 en Wallonie, les bovins (748 sites toutes régions confondues) étant plus touchés que les ovins (647 sites ovins). Quelques foyers concernent les caprins (9) et les alpagas (6). Au sud du pays, la province de Luxembourg est la plus atteinte (207), devant Namur (132) et le Hainaut (101). *"Les chiffres indiquent le nombre de foyers et non le nombre d'animaux malades"*, précise Aline Van Den Broeck, porte-parole.

Combien de bêtes ont-elles été affectées par cette fièvre catarrhale? Les statistiques précises n'existent pas. La société Rendac, chargée de l'élimination des bêtes mortes dans l'ensemble de la Belgique, ne fait pas la distinction en fonction de la cause du décès.

Elle n'en constate pas moins une forte augmentation de la récolte des carcasses, qui finissent en carburant renouvelable. Depuis le début de la crise sanitaire, elle a récupéré 5 000 ovins et 2 500 bovins chaque semaine, contre 1 000 carcasses d'ovins et environ 2 500 carcasses de bovins en temps normal. Cela permet d'estimer que 11 000 ovins et 6 000 bovins ont, jusqu'à présent, succombé à un accès de fièvre catarrhale.

L'association agricole Arsia avait déjà épinglé, début août, une surmortalité sur le mois de juillet, *"plus marquée dans les provinces de Liège et Luxembourg par où la fièvre catarrhale ovine s'est invitée chez nous"*.

Ces chiffres sont à relativiser pour le secteur bovin. Selon les résultats agricoles définitifs de l'année 2023 de Statbel, l'office belge de statistique, publiés début août, le cheptel bovin était de 2,25 millions d'animaux.

Élevages en Wallonie

Comme son nom l'indique, la fièvre catarrhale ovine touche plus spécifiquement les ovins, dont l'élevage est important en Région wallonne (52,7 % du total belge). *"Il est principalement axé sur la production d'agneaux de boucherie, les brebis élevées pour une production de lait à valoriser en produits fromagers étant minoritaires"*, rappelle le collège des producteurs.

Cette fièvre frappe un secteur en pleine expansion. Entre 2015 et 2022, le nombre d'éleveurs professionnels en Wallonie a augmenté de 35 %, atteignant 587 éleveurs. Durant cette même période, le nombre de brebis élevées par un éleveur professionnel wallon a augmenté de 45 %, atteignant 55 966 têtes. Quelque 215 éleveurs ont au moins 10 ovins bio dans leur ferme, pour un total de 22 900 bêtes en 2023, selon les statistiques de Biowallonie publiées en mai dernier.

"Les petits éleveurs représentent 80 % du total et les éleveurs professionnels 20 %", note Daniel Gavage président de la Commission Ovine et Caprine de l'Association Wallonne des Éleveurs. *"Tout le monde est touché"*.

Des prix en hausse ?

De quoi refroidir de nombreux éleveurs qui doivent déjà faire face à une diminution drastique du nombre de sites d'abattage ? C'est, par exemple, le cas de l'abattoir de Ciney, qui a fermé sa chaîne d'abattage des ovins tout en conservant celle réservée aux bovins. Or, plus le trajet est long, plus la rentabilité de l'exploitation est sous pression.

> La hausse des prix sera limitée pour les budgets des ménages. La consommation moyenne est en effet de 1 kg par personne par an.

Reste, bien entendu, la question du prix pour le consommateur. L'association flamande des éleveurs d'ovins évoque une hausse importante à venir en se basant sur le pic du prix de l'agneau sur le marché. Cela ne devrait toutefois guère gréver le portefeuille des ménages. La consommation moyenne est en effet de 1 kg par personne par an.

De plus, l'agneau belge ne représente que 20 % du total des morceaux se retrouvant dans nos assiettes, un chiffre en évolution par rapport aux 4 % d'antan, grâce à la croissance du nombre d'éleveurs. Il n'en reste pas moins que le gigot d'agneau consommé à Pâques, par exemple, provient la plupart du temps de Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et d'Irlande. C'est une question de disponibilité de volumes importants, explique la grande distribution.

P.D.-D.

“C’est un stress permanent. Chaque jour, on se demande: va-t-on encore trouver un animal mort ou malade?”

Témoignage recueilli par Sophie Devillers

Pourra-t-il fournir ses clients en agneaux pour les fêtes de Pâques et de l’Aïd? Dans son élevage ovin de Gesves, La Bergerie des Arches, Antoine Mabille se pose sérieusement la question. Aujourd’hui quelque cinq cent de ses 1 600 moutons présentent des symptômes de la fièvre catarrhale, et il a jusqu’ici enregistré 2 % de mortalité. Et c’est, en fait, relativement peu. *“Certains éleveurs ont entre 25 et 50 % de mortalité.”*

Chaque jour, lorsqu’il fait le tour de ses animaux, Antoine trouve de nouvelles bêtes atteintes. Pourtant, il se prépare à l’arrivée de la maladie depuis février: *“Cette fièvre catarrhale ovine, sérotype 3, vient d’Afrique. Et depuis l’année dernière, on sait qu’on a des risques de propagation rapide dans notre pays*, décrit-il. *Dans notre élevage, nous avions donc pris des mesures préventives, en donnant à nos animaux des produits minéralisés avec de l’ail pour qu’émane d’eux une odeur de transpiration qui serve de répulsif naturel contre les insectes. Nous avons mis aussi un produit répulsif sur leur dos.”*

Vaccination tardive

Sept jours après la disponibilité du vaccin, l’éleveur namurois a aussi fait vacciner ses ovins: *“C’est une vaccination qui est arrivée tardivement, début juin*, regrette-t-il. *Il y avait peu d’informations, peu de recul et peu de disponibilité sur ce vaccin. Actuellement, c’est aussi une vaccination volontaire et donc pas une vaccination gratuite. Sur notre exploitation la vaccination représente 6 500 euros... Nous cotisons à un Fonds sanitaire et en période de crise, le Fonds devrait prendre cette vaccination en charge, mais cela n’a pas été fait. Les autorités n’ont pas pris de décision et n’ont rien anticipé. Aujourd’hui, on est dans une phase critique, nous nous trouvons face à l’épidémie avec une vaccination qui n’a pas été bien effectuée dans les élevages, avec un vaccin qui a peu ou pas d’effet et pour lequel on nous conseille maintenant une deuxième dose... J’ai fait vacciner avec le Syvazul et apparemment, un autre, le Bovalto, fonctionne mieux. Je pense qu’il a néanmoins réduit la mortalité dans mon cheptel.”*

À la Bergerie des Arches, les premiers cas sont arrivés début août. Désormais, Antoine Mabille passe *“3 à 4 heures de travail par jour rien que pour faire de la surveillance, administrer des anti-inflammatoires, des antibiotiques ou des soins appropriés à chaque animal, car c’est animal par animal. Il faut faire le tour de toutes les parcelles, de tous les recoins, sans oublier ceux qui sont couchés en dessous d’un arbre ou d’une haie. Chaque fois, c’est un stress permanent. On se dit: qu’est-ce qu’on va retrouver? Va-t-on encore trouver un animal mort, un animal malade?”*.

LA BERGERIE DES ARCHES

Antoine Mabille
Éleveur ovin en Wallonie

Les facteurs climatiques réunis

Et de poursuivre: *“Actuellement, on a tous les facteurs climatiques qui continuent à permettre au moucheron de se développer à 100 %: de l’humidité dans nos sols car il a beaucoup plu les mois précédents, des températures clémentes et du vent. Sur une nuit, les moucherons peuvent d’ailleurs voler sur quelques dizaines de kilomètres très facilement s’ils sont dans des vents d’ouest et des vents chauds comme on en a pour l’instant. Alors que jusqu’au début du printemps, on n’avait pas eu trop de soucis avec la fièvre catarrhale, vu les températures basses et les précipitations – et donc peu de vols d’insectes”*.

L’éleveur s’inquiète aussi pour la suite: tout d’abord car la météo s’annonce assez similaire pour la quinzaine de jours à venir, mais aussi pour sa production, notamment celle destinée à fournir les fêtes religieuses de l’an prochain. Nous sommes en effet à la période critique de l’accouplement, avant les cinq mois de gestation suivis de quelque cinq mois d’élevage, qui mèneront jusqu’à Pâques puis l’Aïd.

“L’approvisionnement de l’Aïd et Pâques en question”

“On est persuadés qu’il y a des impacts de la fièvre catarrhale en matière de fertilité et de fécondité car des données le montrent chez nos voisins hollandais. Chez moi, il y a des béliers qui ont fait 40 de température et qui aujourd’hui sont infertiles pour deux mois. Nous allons effectuer des échographies sur les brebis, après les saillies réalisées en juin et juillet, afin d’avoir une idée des gestations. Pour l’instant, on n’a aucun recul sur l’impact fertilité, fécondité et avortement de la maladie sur nos animaux. Si on produit un agneau au lieu de deux, ma rentabilité est divisée par deux et le chiffre d’affaires aussi. Concrètement, avec 1,4 au lieu d’1,8 agneau produit par animal comme d’habitude, on aurait 60 000 ou 70 000 euros de chiffre d’affaires en moins”, explique l’éleveur, qui espère être soutenu, avec son secteur, par des aides du Fédéral et de la Région.

“C’est en particulier l’approvisionnement des agneaux pour les fêtes religieuses qui est en question, détaille-t-il encore. *L’inconnue est la disponibilité des agneaux qui vont naître cet hiver pour les fêtes religieuses de l’année prochaine. La semaine de Pâques, cela représente pour nous 500 agneaux commercialisés et la fête de l’Aïd, 5 à 600 agneaux également. Et aujourd’hui, je ne suis pas sûr, avec les autres éleveurs, d’arriver à répondre aux commandes de nos bouchers et des consommateurs qui veulent consommer de l’agneau belge.”*

“L’impact du réchauffement climatique sur l’épidémie est double”

Entretien Maïli Bernaerts

Laurent Gillet, professeur au département des maladies infectieuses et parasitaires de la faculté vétérinaire de l’ULiège répond à nos questions sur la fièvre catarrhale.

En quoi consiste la maladie?

La fièvre catarrhale, ou maladie de la langue bleue est une maladie qui touche les ruminants et plus principalement les ovins, mais qui peut également toucher les chèvres, les bovins et les cervidés. Elle est causée par un virus de la famille des orbivirus et elle nécessite un moucheron pour se propager d’un animal à un autre. Concrètement, le virus se retrouve dans l’intestin du moucheron puis au niveau des glandes salivaires de l’insecte qui injecte le virus au ruminant via sa salive. Historiquement, le virus était plutôt présent en Afrique et en Amérique du Nord. En Afrique, c’est le culicoïde imicola qui est responsable de la maladie. Cette espèce de moucheron n’est pas présente en Belgique, mais d’autres culicoïdes présents ici permettent de propager le virus.

ULIÈGE

Laurent Gillet
Professeur à l’ULiège

Quels sont ses symptômes?

La maladie provoque l’obstruction des vaisseaux sanguins et la production de liquide qui vont se traduire par l’apparition d’œdèmes un peu partout dans l’organisme. Les animaux malades vont notamment développer des œdèmes au niveau de la face et une coagulation qui induisent un bleuissement de la langue, d’où le nom de la maladie. Les animaux touchés présentent aussi une fièvre très importante, ils sont abattus, ne mangent plus, maigrissent rapidement et produisent beaucoup de mucus qui coule comme de la bave. Ils ont aussi des difficultés respiratoires ainsi que des problèmes au niveau des organes génitaux.

Quel rôle joue le réchauffement climatique dans l’épidémie que nous connaissons aujourd’hui?

L’impact du réchauffement climatique est double: d’une part, il contribue à augmenter l’aire de répartition des moucherons et d’autre part, il permet à ces moucherons de survivre pendant l’hiver et de perpétuer la maladie d’une année à l’autre. Si les gelées hivernales sont suffisamment fortes, on n’a pas de persistance pendant l’hiver. Mais si les hivers sont moins rigoureux, les moucherons peuvent persister, de même que le virus.

Quels sont les moyens dont disposent les éleveurs pour lutter contre la maladie?

Il y a trois vaccins disponibles depuis le mois de mai. Il a fallu un certain temps pour qu’ils puissent être développés et mis sur le marché, mais ils sont grandement efficaces. Les vaccins sont quasiment la seule voie de prévention contre cette maladie car même l’isolement ne fonctionne pas, étant donné que le moucheron peut toujours se déplacer et contaminer un autre animal. À part cela, il n’y a pas de traitement. On conseille aux éleveurs de beaucoup donner à boire aux animaux et de faire en sorte qu’ils soient dans les meilleures conditions possible. Au bout de quelques jours, certains animaux développent une maladie secondaire parce que le virus a trop affaibli leur organisme. Pour éviter ces maladies secondaires, les éleveurs peuvent utiliser des antibiotiques, mais ces médicaments n’ont aucun effet sur la fièvre catarrhale en elle-même.

EN BREF

Aviation

Nouvelle tuile pour Boeing

AP

À la suite d'un incident ayant eu lieu en mars dernier sur un Boeing 787 Dreamliner, qui a provoqué une chute soudaine de l'avion et blessé plusieurs personnes. En cause ? Le siège du pilote qui avait "bougé" et une manipulation qui a fait piquer du nez l'avion. Dès lors, les autorités américaines ont exigé que Boeing inspecte près de 900 appareils. Ce qui pourrait impacter jusqu'à 64 000 vols, principalement en Asie. Un nouveau coup dur pour Boeing, qui traverse de nombreuses turbulences depuis plusieurs mois. **A. Msc.**

1 000 milliards $

Berkshire Hathaway fait partie du "club"

La valeur de Berkshire Hathaway, propriété de l'Américain Warren Buffett, a dépassé pour la première fois les 1 000 milliards de dollars à Wall Street, mercredi. Berkshire rejoint ainsi les société, essentiellement du secteur technologique, qui ont dépassé les 1 000 milliards de dollars : Apple, Nvidia, Microsoft, Alphabet (Google), Amazon et Meta (Facebook).

Technologies

Nouvelle levée de fonds pour Get Your Way

Fondée par trois étudiants de l'Université de Liège (Nicolas Dessambre, Antoine Malherbe et Pierre Jenchenne), la société liégeoise Get Your Way annonce la clôture de sa deuxième levée de fonds d'un montant de 850 000 euros. *"Industrya, Noshaq et un investisseur privé renforcent ainsi leur soutien à notre start-up technologique"*, spécialisée dans la réalité assistée, se réjouissent les responsables de Get Your Way.

Énergie

La Suisse rouvre la porte au nucléaire

Le gouvernement suisse s'est dit, mercredi, favorable à un éventuel retour du nucléaire à long terme, face aux évolutions du marché électrique et aux incertitudes géopolitiques. Les Suisses ont approuvé par référendum en 2017 la sortie progressive du nucléaire. *"Depuis 2017 la situation sur le marché de l'électricité a radicalement changé"*, a déclaré le ministre de l'Environnement, des Transports et de l'Énergie, Albert Rösti. (AFP)

Automobile

Bénéfice en forte hausse pour BYD

Le constructeur automobile chinois BYD, premier fabricant mondial sur le créneau de l'électrique, a annoncé mercredi une hausse de 24,4 % sur un an de son bénéfice net semestriel, poussé par la forte demande en véhicules propres en Chine. BYD affiche un bénéfice net de 13,63 milliards de yuans (1,71 milliard d'euros) contre 10,9 milliards de yuans en 2023. (AFP)

AVIS DES BROKERS

TOP

AGEAS +3.91%
LOTUS BAKERIES +1.10%
GALAPAGOS +1.07%

FLOP

UMICORE -3.18%
MELEXIS -1.55%
SOLVAY -0.67%

ArgenX (+0,4 % à 462,40 euros) a été confirmé à "surpondérer" chez JP Morgan, l'objectif de cours étant propulsé de 470 vers 570 euros suite au relèvement des attentes pour les ventes du Vyvgart (myasthénie grave). *"L'ajout d'une nouvelle indication (polyradiculonévrite inflammatoire démyélinisante chronique ou PIDC) devrait permettre au groupe de dépasser les attentes du consensus en 2025."* Le courtier table désormais sur un pic de ventes qui tournera autour de 4 milliards de dollars, et estime en conséquence que le groupe biotech devrait continuer à surperformer, avec un bénéfice opérationnel (avant charges d'intérêts et impôts) qui devrait approcher 500 millions d'euros en 2025.

Xior (+1,8 % à 33,45 euros) a vu son objectif de cours ajusté de 35,5 vers 40 euros chez ING, la note restant inchangée à "acheter". Le groupe immobilier a également été ajouté à la liste des actions préférées sur le Benelux. *"Nous restons convaincus par la forte position sur le segment des logements pour étudiants. Les charges financières sont en train de refluer et le refinancement du groupe est désormais terminé."* L'analyste pointe également que l'arrivée de Katoen Natie dans l'actionnariat constitue une bonne nouvelle.

Unifiedpost (+0,3 % à 3,50 euros) a été confirmé à "conserver" chez Degroof Petercam, la cible étant relevée de 3,1 vers 3,50 euros suite à la publication des résultats pour le premier semestre et l'annonce d'un important désinvestissement qui devrait permettre au groupe de réduire rapidement son endettement.

G. Se.

Changes

Le dollar revigoré. Le dollar reprenait quelques couleurs mercredi, porté par les attentes optimistes des analystes concernant les résultats du géant technologique Nvidia, attendus mercredi en fin de journée et qui pourraient signaler la résilience de l'économie américaine, tandis que le bitcoin en souffrait.
Le billet vert montait face à l'euro, qui reculait de 0,37 % à 1,1143 dollar, et progressait également face à la livre, qui baissait de 0,19 % à 1,3235 dollar.
"*Le dollar américain rebondit, remontant de ses niveaux les plus bas de l'année*", remarque Ipek Ozkardeskaya, de Swissquote Bank, alors que les investisseurs ont de fortes attentes sur les résultats à venir du poids lourd du secteur technologique Nvidia. (AFP)

Bruxelles

Ageas en soutien. Les résultats d'Ageas (46,24), supérieurs aux attentes, marquaient la séance de mercredi, le titre du bancassureur gagnant jusqu'à 6,5 % avant de confirmer une avance finale de 3,91 %.
Il permettait à l'indice bruxellois de regagner 0,38 % à 4 132,83 points, celui-ci étant par contre freiné par la chute de 3,18 % de Umicore (11,26). Galapagos (26,52) poursuivait sa progression avec un mieux de 1,07 %, argenX (462,40) et UCB (162,00) s'appréciant de 0,43 et 0,06 %.
Syensqo (71,38) valait également 0,72 % de plus que la veille alors que Solvay (30,93) perdait 0,67 %. Lotus Bakeries (11 000) était positive de 1,10 % alors que AB InBev (55,26) reperdait 0,32 %, KBC (69,50) étant stationnaire. (Belga)

Wall Street

Attentisme. Wall Street évoluait en ordre dispersé peu après l'ouverture, mercredi, se montrant prudente avant la publication, très attendue, des résultats du champion des semi-conducteurs Nvidia, après Bourse.
Le Dow Jones grignotait 0,08 %, tandis que l'indice Nasdaq perdait 0,47 % et l'indice élargi S&P 500 cédait 0,11 %.
Le Dow Jones reste sur deux records consécutifs en clôture. Au sein d'une semaine pauvre en indicateurs macroéconomiques et en résultats de sociétés, la publication, après la clôture de la Bourse, des comptes trimestriels de Nvidia tient le marché en haleine. Depuis plus de deux ans, le groupe de Santa Clara pulvérise, trimestre après trimestre, les attentes du marché. (AFP)

Europe

Séance inerte. Les Bourses européennes ont terminé mercredi sans tendance claire, à l'issue d'une séance inerte, en attendant les résultats du géant américain des puces électroniques Nvidia et dans des volumes d'échanges réduits.
La Bourse de Paris a avancé de 0,16 % à 7 577,67 points, Milan de 0,30 % et Francfort de 0,54 %, tirée par l'attrait des investisseurs pour les valeurs industrielles, qui pèsent lourd dans l'indice Dax.
La place de Londres a, de son côté, fini très proche de l'équilibre (-0,02 %).
Le marché est actuellement dans un état d'incertitude alors que les investisseurs attendent les résultats trimestriels de Nvidia, considéré comme *"le titre le plus influent au monde"*, commente Ricardo Evangelista, analyste d'ActivTrades. (AFP)

Fonds - Sicav - Branche 23

Nom du fonds	Jur.	Dev.	Date	Valeur
Aphilion Q2 - Equities	BE	EUR	27/08	566.60
Aphilion Q2 - Balance	BE	EUR	15/05	101.31
Aphilion Q2 - Europe DBI-RDT	BE	EUR	23/08	252.77

Nom du fonds	Jur.	Dev.	Date	Valeur
Candriam Bds Em Dbt Loc Cur C	EA	EUR	26/08	93.26
Candriam Bds Em Dbt Loc Cur D	EA	EUR	26/08	61.21
Candriam Bds Emerging Mkts C	EA	USD	26/08	2 749.38
Candriam Bds Emerging Mkts D	EA	USD	26/08	805.71
Candriam Bds Euro C	EA	EUR	26/08	1 089.89
Candriam Bds Euro D	EA	EUR	26/08	241.46
Candriam Bds Euro Diversified C	EA	EUR	26/08	981.92
Candriam Bds Euro Diversified D	EA	EUR	26/08	289.60
Candriam Bds Euro High Yield C	EA	EUR	26/08	1 342.97
Candriam Bds Euro High Yield D	EA	EUR	26/08	179.31
Candriam Bds Euro Long Term C	EA	EUR	26/08	7 535.69
Candriam Bds Euro Long Term D	EA	EUR	26/08	3 838.01
Candriam Bds Euro Short Term C	EA	EUR	26/08	2 100.42
Candriam Bds Euro Short Term D	EA	EUR	26/08	1 357.03
Candriam Bds Gbl Gov. C	EA	EUR	26/08	130.47
Candriam Bds Gbl Gov. D	EA	EUR	26/08	32.35
Candriam Bonds Euro Govern C	EA	EUR	26/08	2 163.83
Candriam Bonds Euro Govern D	EA	EUR	26/08	1 009.17
Candriam Bonds International C	EA	EUR	26/08	924.08
Candriam Bonds International D	EA	EUR	26/08	190.73
Candriam Business Eq. EMU	BE	EUR	26/08	101.51
Candriam Eq L Australia C	EA	AUD	27/08	933.80
Candriam Eq L Australia C	EA	AUD	27/08	2 135.58
Candriam Eq L Biotechnology C	EA	USD	27/08	950.53
Candriam Eq L Biotechnology D	EA	USD	27/08	868.02
Candriam Eq L Emerging Mkts C	EA	EUR	27/08	935.42
Candriam Eq L Emerging Mkts D	EA	EUR	27/08	593.12
Candriam Eq L Europe Innov. C	EA	EUR	26/08	2 973.85
Candriam Eq L Europe Innov. D	EA	EUR	26/08	259.16
Candriam Sustainable Equity Japan C cap	EA	JPY	27/08	3 927.00
Candriam Sustainable Equity Japan C dis	EA	JPY	27/08	3 800.00

Nom du fonds	Jur.	Dev.	Date	Valeur
DP Glb Strategy L High A	EA	EUR	23/08	67.24
DP Glb Strategy L High B	EA	EUR	23/08	136.59
DP Glb Strategy L Low B	EA	EUR	23/08	95.51
DP Glb Strategy L Lw A	EA	EUR	23/08	33.84
DP Glb Strategy L Med Lw B	EA	EUR	23/08	77.78
DP Glb Strategy L Medium A	EA	EUR	23/08	58.44
DP Glb Strategy L Medium B	EA	EUR	23/08	139.86
DP Glb Strategy L Medium Low A	BE	EUR	23/08	69.78
DPAM B Bds Eur IG B	BE	EUR	27/08	65.27
DPAM B Bds Eur ShTerm 1Y B	BE	EUR	27/08	242.87
DPAM B Bonds Eur B	BE	EUR	27/08	79.75
DPAM B Bonds Euro Med.T	BE	EUR	26/08	407.30
DPAM B Eq. EMU Behav.Val B	BE	EUR	26/08	137.41
DPAM B Eq. EMU Index B	BE	EUR	26/08	176.81
DPAM B Eq. Eur. Dividend B	BE	EUR	27/08	321.63
DPAM B Eq. Eur. Sm Caps B	BE	EUR	27/08	300.94
DPAM B Eq. Europe Index B	BE	EUR	23/08	158.93
DPAM B Eq. Japan Index B	BE	EUR	26/08	161.42
DPAM B Eq. NewG Sust B	BE	EUR	27/08	299.80
DPAM B Eq. Sus.Fd.Tr B-C	BE	EUR	27/08	176.08
DPAM B Eq. US Behav.Val B	BE	EUR	26/08	182.59
DPAM B Eq. US Div Sust. B	BE	EUR	26/08	532.33
DPAM B Eq. US Index B	BE	EUR	26/08	277.59
DPAM B Eq. World Sustain B	BE	EUR	27/08	366.18
DPAM B Eq.Wld ex J.E.U. Ind B	BE	EUR	23/08	194.29
DPAM B Equities Euroland B	BE	EUR	27/08	309.65
DPAM B Europe Sustain. B	BE	EUR	27/08	445.46
DPAM B Real Estate EMU Sust. B	BE	EUR	27/08	70.93
DPAM B Real Estate EurDiv. Sust. B	BE	EUR	27/08	219.59
DPAM B RealEstat Eur. Sust. B	BE	EUR	27/08	451.42
DPAM DBI-RDT B Equities EMU R EUR	BE	EUR	26/08	79.41
DPAM L Bds corp EUR B	EA	EUR	26/08	181.67
DPAM L Bds Em Mkt Sust B	EA	EUR	27/08	144.47
DPAM L Bds Em Mkt Sust W	EA	EUR	27/08	152.88
DPAM L Bds EUR Corp HY B	EA	EUR	27/08	153.17
DPAM L Bds EUR Hgh Yld ST B	EA	EUR	27/08	144.45
DPAM L Bds EUR Quality Sust B	EA	EUR	27/08	556.27
DPAM L Bds Gov Sust Hedged B	EA	EUR	27/08	1 198.72
DPAM L Bds Higher Yield B	EA	EUR	27/08	295.21
DPAM L Bds Univ Uncons B	EA	EUR	27/08	167.56
DPAM L Eq Em MSCI INDEX B	EA	EUR	26/08	158.61
DPAM L Eq Eur Behavioral VALUE B	EA	EUR	26/08	58.28
DPAM L Equities Conv.Res. B	EA	EUR	26/08	1 746.27
DPAM L Glb Target Inc B	EA	EUR	26/08	120.29
DPAM L Patrimonial B	EA	EUR	27/08	135.19
DPAML Balanced Conserv Sust B	EA	EUR	27/08	163.03

Nom du fonds	Jur.	Dev.	Date	Valeur
Triodos Euro Bond Impact Fund C	EA	EUR	27/08	31.20
Triodos Euro Bond Impact Fund D	EA	EUR	27/08	26.48
Triodos Future Generations Fund R-CAP	EA	EUR	27/08	25.02
Triodos Future Generations Fund R-DIS	EA	EUR	27/08	25.75
Triodos Global Eq. Impact Fund C	EA	EUR	27/08	61.08
Triodos Global Eq. Impact Fund D	EA	EUR	27/08	62.20
Triodos Impact Mixed Fd-Def. R-cap	EA	EUR	27/08	24.25
Triodos Impact Mixed Fd-Def. R-dis	EA	EUR	27/08	24.26
Triodos Impact Mixed Fd-Off. R-cap	EA	EUR	27/08	31.42
Triodos Impact Mixed Fd-Off. R-dis	EA	EUR	27/08	31.38
Triodos Impact Mixed Fund-Neutral C	EA	EUR	27/08	44.01
Triodos Impact Mixed Fund-Neutral D	EA	EUR	27/08	42.30
Triodos Pioneer Impact Fund C	EA	EUR	27/08	55.30
Triodos Pioneer Impact Fund D	EA	EUR	27/08	40.99

Nom du fonds	Jur.	Dev.	Date	Valeur
C+F Balanced Dynamic C Cap	BE	EUR	26/08	9 814.00
C+F Balanced Dynamic C Dis	BE	EUR	26/08	9 387.85
C+F Euro Equities D Cap	BE	EUR	26/08	674.89
C+F Euro Equities D Dis	BE	EUR	26/08	163.29
C+F European Large Caps Cap	BE	EUR	26/08	794.85
C+F European Large Caps Dis	BE	EUR	26/08	174.75
C+F European Small & Mid Caps	BE	EUR	07/02	207.80
C+F European Small & Mid Dis	EA	EUR	07/02	178.19
C+F Immo Rente C Cap	BE	EUR	26/08	273.13
C+F Immo Rente C Dis	BE	EUR	26/08	153.36
C+F Immo Rente D Dis	BE	EUR	25/08	128.74
C+F Immo Rente D Kap	BE	EUR	25/08	225.90
C+F Very Defensive C Cap	EA	EUR	23/08	93.47
C+F Very Defensive C Dis	EA	EUR	23/08	93.11
C+F World Equities C Cap	EA	EUR	26/08	161.67
C+F World Equities C Dis	EA	EUR	26/08	141.29
C+F World Equities D Cap	EA	EUR	23/08	121.56
C+F World Equities D Dis	EA	EUR	26/08	142.31
Ul Dynamic Flexible - A Cap	EA	EUR	26/08	288.03
Ul Dynamic Flexible - A Dis	EA	EUR	26/08	248.62
Ul Dynamic Flexible - B Cap	EA	EUR	26/08	298.56
Ul Dynamic Flexible - C Cap	EA	EUR	26/08	309.37
Ul Dynamic Flexible - D Cap	EA	EUR	26/08	259.84
Ul Dynamic Flexible - D Dis	EA	EUR	26/08	225.28
Ul High A Cap	EA	EUR	26/08	227.41
Ul High A Dis	EA	EUR	26/08	200.94
Ul High B Cap	EA	EUR	26/08	234.43
Ul High C Cap	EA	EUR	26/08	243.71
Ul High D Cap	EA	EUR	26/08	215.53
Ul High D Dis	EA	EUR	26/08	191.79
Ul Low A Cap	EA	EUR	26/08	147.58
Ul Low A Dis	EA	EUR	26/08	113.49
Ul Low B Cap	EA	EUR	26/08	152.88
Ul Low C Cap	EA	EUR	26/08	158.56
Ul Low C Dis	EA	EUR	26/08	132.47
Ul Low D Cap	EA	EUR	26/08	143.99
Ul Low D Dis	EA	EUR	26/08	122.51
Ul Medium A Cap	EA	EUR	26/08	210.14
Ul Medium A Dis	EA	EUR	26/08	165.18
Ul Medium C Cap	EA	EUR	26/08	225.38
Ul Medium D Cap	EA	EUR	26/08	203.04
Ul Medium D Dis	EA	EUR	26/08	174.11
Ul Quality Growth B Cap	EA	EUR	26/08	587.17
Universal Invest - High B Dis	EA	EUR	23/08	197.64
Universal Invest - Medium C Dis	EA	EUR	23/08	196.34
Universal Invest Global Flexible C Dis	EA	EUR	26/08	282.86
Universal Invest Impact EQ A Dis	EA	EUR	27/08	574.18

Nom du fonds	Jur.	Dev.	Date	Valeur
Bonds at Work - C	EA	EUR	27/08	285.61
CapitalatWork SICAV B - Bonds CAP	EA	EUR	26/08	127.02
Contrarian Equities - C	EA	EUR	27/08	1 071.88
Equities + at Work - D	EA	EUR	26/08	164.44
ESG Bonds at Work C	EA	EUR	27/08	154.29
Inflation at Work - C	EA	EUR	27/08	207.43
Short Duration at Work - C.	EA	EUR	27/08	159.17

Nom du fonds	Jur.	Dev.	Date	Valeur
Keren Corporate - action R	FR	EUR	26/08	202.96
Keren Essentiels - action C	FR	EUR	26/08	273.17
Keren Patrimoine - action C	FR	EUR	26/08	2 315.68

Nom du fonds	Jur.	Dev.	Date	Valeur
Lazard Alpha Euro SRI I	EA	EUR	27/08	648.36
Lazard Alpha Euro SRI IC	EA	EUR	27/08	509.65
Lazard Alpha Euro SRI R	EA	EUR	27/08	557.47
Lazard Alpha Euro SRI T	EA	EUR	27/08	395.07
Lazard Alpha Europe A	EA	EUR	27/08	828.67
Lazard Alpha Europe R	EA	EUR	27/08	446.30
Lazard Convertible Global "TC GBP"	EA	GBP	27/08	218.14
Lazard Convertible Global PC EUR	EA	EUR	27/08	1 724.00
Lazard Convertible Global PC H-CHF	EA	CHF	27/08	14 042.83
Lazard Convertible Global PC H-EUR	EA	EUR	27/08	1 877.05
Lazard Convertible Global PC H-USD	EA	USD	27/08	1 216.16
Lazard Convertible Global PC USD	EA	USD	27/08	1 542.10
Lazard Convertible Global PD EUR	EA	EUR	27/08	13 298.14
Lazard Convertible Global PD H-EUR	EA	EUR	27/08	11 620.79
Lazard Convertible Global RC EUR	EA	EUR	27/08	470.21
Lazard Convertible Global RC H-EUR	EA	EUR	27/08	240.15
Lazard Convertible Global RC H-HKD	EA	HKD	27/08	2 307.72
Lazard Convertible Global RC H-SGD	EA	SGD	27/08	225.26
Lazard Convertible Global RC H-USD	EA	USD	27/08	235.62
Lazard Convertible Global RC USD	EA	USD	27/08	237.43
Lazard Convertible Global RD EUR	EA	EUR	27/08	228.89
Lazard Convertible Global RD H-USD	EA	USD	27/08	223.18
Lazard Convertible Global RD USD	EA	USD	27/08	223.80
Lazard Convertible Global T H-EUR	EA	EUR	27/08	233.37
Lazard Convertible Global TC EUR	EA	EUR	27/08	267.61
Lazard Convertible Global TD GBP	EA	GBP	27/08	201.05
Lazard Credit 2028 "EC EUR"	EA	EUR	27/08	1 049.01
Lazard Credit 2028 "ED EUR"	EA	EUR	27/08	1 049.07
Lazard Credit 2028 "PC EUR"	EA	EUR	27/08	1 047.91
Lazard Credit 2028 "PD EUR"	EA	EUR	27/08	1 048.33
Lazard Credit 2028 "RC EUR"	EA	EUR	27/08	104.36
Lazard Credit 2028 "RD EUR"	EA	EUR	27/08	104.60
LAZARD CREDIT OPP- BC EUR		EUR	26/08	519.84
Lazard Credit Opportunities	EA	EUR	27/08	500.21
Lazard Credit Opportunities PC EUR	EA	EUR	27/08	1 509.40
Lazard Credit Opportunities PD EUR	EA	EUR	27/08	974.81
Lazard Credit Opportunities PVC EUR	EA	EUR	27/08	1 268.10
Lazard Credit Opportunities RC EUR	EA	EUR	27/08	683.61
Lazard Credit Opportunities TC EUR	EA	EUR	27/08	14 531.24
Lazard Equity SRI PC EUR	EA	EUR	26/08	2 713.27
Lazard Equity SRI PD EUR	EA	EUR	26/08	1 994.65
Lazard Equity SRI RC EUR	EA	EUR	26/08	1 516.37
Lazard Equity SRI RD EUR	EA	EUR	26/08	1 438.09
Lazard Equity SRI UC EUR	EA	EUR	26/08	16 364.38
Lazard Euro Short Dur. HY SRI PD EUR	EA	EUR	27/08	1 074.00
Lazard Euro Short Dur. HY SRI PVC	EA	EUR	27/08	1 203.59
Lazard Euro Short Dur. HY SRI RC EUR	EA	EUR	27/08	119.81
Lazard Euro Short Duration SRI IC	EA	EUR	27/08	4 801.16
Lazard Euro Short Duration SRI ID	EA	EUR	27/08	2 385.29
Lazard GBL Green BD OPP PVC EUR	EA	EUR	26/08	1 025.56
Lazard Global Green Bd Opp EC EUR	EA	EUR	26/08	1 063.40
Lazard Global Green Bd Opp RC EUR	EA	EUR	26/08	107.73
LAZARD HIGH YIELD 2029 - EC EUR		EUR	26/08	1 032.79
LAZARD HIGH YIELD 2029 - ED EUR		EUR	26/08	1 034.25
LAZARD HIGH YIELD 2029 - PC EUR		EUR	26/08	1 032.34
LAZARD HIGH YIELD 2029 - PD EUR		EUR	26/08	1 034.25
LAZARD HIGH YIELD 2029 - RC EUR		EUR	26/08	103.09
Lazard Human Capital EC EUR	EA	EUR	27/08	1 212.12
Lazard Human Capital ED EUR	EA	EUR	27/08	1 188.89
Lazard Human Capital PC EUR	EA	EUR	27/08	1 197.62
Lazard Human Capital RC EUR	EA	EUR	27/08	119.58
Lazard Patrimoine Croissance C	EA	EUR	26/08	535.50
Lazard Patrimoine Croissance D	EA	EUR	26/08	230.56
Lazard Patrimoine Opp SRI PC EUR	EA	EUR	26/08	1 391.27
Lazard Patrimoine Opp SRI PD EUR	EA	EUR	26/08	1 313.94
Lazard Patrimoine Opp SRI RC EUR	EA	EUR	26/08	97.61
Lazard Patrimoine Opportunities SRI	EA	EUR	26/08	104.76
Lazard Patrimoine SRI	EA	EUR	26/08	100.30
Lazard Patrimoine SRI PC EUR	EA	EUR	26/08	1 311.64
Lazard Patrimoine SRI PC H-USD	EA	USD	26/08	1 278.02
Lazard Patrimoine SRI PD EUR	EA	EUR	26/08	1 174.74
Lazard Patrimoine SRI RC EUR	EA	EUR	26/08	125.87
Lazard Small Caps Euro SRI I	EA	EUR	26/08	927.12
Lazard Small Caps Euro SRI R	EA	EUR	26/08	1 731.42
Lazard Small Caps Euro SRI T	EA	EUR	26/08	205.61
Norden	EA	EUR	26/08	276.85
Norden Small IC	EA	EUR	27/08	220.86
Norden Small TC	EA	EUR	27/08	121.71

Nom du fonds	Jur.	Dev.	Date	Valeur
Rivertree Bond Euro Cap R	EA	EUR	19/06	157.68
Rivertree Bond Euro Dis R	EA	EUR	19/06	119.73
Rivertree Bond Euro Green bds Cap R	EA	EUR	29/05	65.79
Rivertree Bond Euro Green bds Dis R	EA	EUR	29/05	29.94
Rivertree Fd Strat Balanc. Dis F	EA	EUR	26/08	1 215.78
Rivertree Fd Strat Def Dis F	EA	EUR	26/08	1 042.38
Rivertree Fd Strat Dyn Dis F	EA	EUR	26/08	1 427.59
Rivertree Strategic Balanced F cap	EA	EUR	26/08	1 353.38
Rivertree Strategic Defensive F cap	EA	EUR	26/08	1 137.46
Rivertree Strategic Dynamic F cap	EA	EUR	26/08	1 620.36

Nom du fonds	Jur.	Dev.	Date	Valeur
		EUR	26/08	1 111.61
		EUR	26/08	117.63
Essor Emerging Markets C EUR	EA	EUR	19/09	5 749.38
Essor Emerging Markets I EUR	EA	EUR	19/09	98 364.03
R-co - Martin Maurel Pierre Capitalisation I EUR	EA	EUR	26/08	303 545.12
R-co - Martin Maurel Pierre Capitalisation P EUR	EA	EUR	26/08	95.55
R-co - Martin Maurel Senior Plus C EUR	EA	EUR	26/08	302.42
R-co - Martin Maurel Senior Plus CL EUR	EA	EUR	26/08	143.37
R-co - Martin Maurel Senior Plus I EUR	EA	EUR	26/08	185 156.46
R-co Alizés C EUR	EA	EUR	26/08	134.91
R-co Alizés F EUR	EA	EUR	26/08	129.21
R-co Alizés Fund C EUR	EA	EUR	21/03	1 035.05
R-co Alizés Fund D EUR	EA	EUR	21/03	975.54
R-co Allocation Modérée C	EA	EUR	02/06	47.33
R-co Allocation Modérée D	EA	EUR	02/06	24.66
R-co Club C EUR	EA	EUR	26/08	184.81
R-co Club D EUR	EA	EUR	26/08	127.58
R-co Club F EUR	EA	EUR	26/08	175.12
R-co Club Fund C EUR	EA	EUR	21/03	1 124.92
R-co Club Fund D EUR	EA	EUR	21/03	990.13
R-co Club P EUR	EA	EUR	26/08	1 367.61
R-co Club PB EUR	EA	EUR	26/08	1 059.91
R-co Conviction Convertibles Eur	EA	EUR	26/08	262.57
R-co Conviction Euro C EUR	EA	EUR	26/08	236.38
R-co Conviction Euro F EUR	EA	EUR	26/08	221.86
R-co Conviction Euro Fund C EUR	EA	EUR	21/03	1 077.68
R-co Conviction Europe Fund C EUR	EA	EUR	21/03	1 063.90
R-co Conviction USA C	EA	EUR	26/08	565.59
R-co Conviction USA H	EA	EUR	26/08	236.47
R-co Credit Horizon 1-3 C EUR	EA	EUR	13/10	151.21
R-co Credit Horizon 1-3 D EUR	EA	EUR	13/10	10.06
R-co Credit Horizon 1-3 I EUR	EA	EUR	26/08	114 530.34
R-co Credit Horizon 12 M Fund D EUR	EA	EUR	21/03	952.07
R-co Credit Horizon 12M C EUR	EA	EUR	26/08	136.25
R-co Credit Horizon 12M D EUR	EA	EUR	26/08	86.23
R-co Euro Credit C EUR	EA	EUR	26/08	465.91
R-co Euro Credit D EUR	EA	EUR	26/08	276.83
R-co Euro Credit F EUR	EA	EUR	26/08	154.71
R-co Euro Credit Fund C EUR	EA	EUR	21/03	1 059.87
R-co Euro Credit Fund D EUR	EA	EUR	21/03	995.42
R-co Euro Credit IC EUR	EA	EUR	26/08	1 486.52
R-co Euro Credit P EUR	EA	EUR	26/08	1 154.06
R-co Euro Credit PB EUR	EA	EUR	26/08	928.40
R-co Midcap Euro C EUR	EA	EUR	10/07	267.33
R-co Target 2021 Nagelmackers D EUR	EA	EUR	26/08	102.62
R-co Target 2021 Nagelmackers ID EUR	EA	EUR	26/08	1 028.80
R-co Target 2024 High Yield D EUR	EA	EUR	26/08	94.18
R-co Target 2024 High Yield Nagelmackers D EUR	EA	EUR	26/08	93.43
R-co Target 2024 High Yield Nagelmackers ID EUR	EA	EUR	26/08	937.32
R-co Valor Balanced C EUR	EA	EUR	26/08	130.33
R-co Valor Balanced F EUR	EA	EUR	26/08	127.12
R-co Valor Balanced P EUR	EA	EUR	26/08	134.14
R-co Valor C EUR	EA	EUR	26/08	3 241.88
R-co Valor D EUR	EA	EUR	26/08	2 604.48
R-co Valor F EUR	EA	EUR	26/08	2 852.00
R-co Valor P EUR	EA	EUR	26/08	2 295.38
R-co Valor PB EUR	EA	EUR	26/08	1 778.24

Nom du fonds	Jur.	Dev.	Date	Valeur
			30/11	0.00
Waterloo Sicav Global Flexible R Cap		EUR	27/08	157.20

FONDS DE PENSION

Nom du fonds	Jur.	Dev.	Date	Valeur
Belfius Pension Fd Bal Plus	BE	EUR	26/08	122.35
Belfius Pension Fd High Equities	BE	EUR	26/08	177.00
Belfius Pension Fund Low Equities	BE	EUR	26/08	128.51
Fortis B Pension Fnd Bal	BE	EUR	26/08	214.27
Fortis B Pension Fnd Grth	BE	EUR	26/08	199.71
Fortis B Pension Fnd Stab	BE	EUR	26/08	158.38
Metropolitan Rentastro Bal	BE	EUR	26/08	121.84
Metropolitan Rentastro Grth	BE	EUR	26/08	309.14
Metropolitan Rentastro Stab	BE	EUR	26/08	108.62
Star Fund	BE	EUR	26/08	229.78

Valeurs de croissance Cours du 28.08.24

Nasdaq	(USD)	
ACCENTURE PLC	**337.27**	-0.92
ACTIVISION BLIZZARD, INC.	**94.42**	-0.05
ADOBE INC.	**562.06**	-1.01
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	**147.17**	-2.21
AIRBNB, INC.	**117.00**	+0.22
AKAMAI TECHNOLOGIES, INC.	**100.27**	-1.03
ALCOA CORPORATION	**32.44**	-5.44
ALIGN TECHNOLOGY, INC.	**231.03**	-2.22
ALPHABET INC.	**164.55**	-1.10
ALTAIR ENGINEERING INC.	**89.12**	-1.26
AMAZON.COM, INC.	**170.66**	-1.42
AMERICAN ELECTRIC POWER COMPANY, INC.	**99.14**	+0.61
AMGEN INC.	**329.42**	+0.76
ANSYS, INC.	**317.05**	-0.43
AON PLC	**340.54**	+0.08
APA CORPORATION	**28.35**	-0.28
APPLE INC.	**227.52**	-0.22
APPLIED MATERIALS, INC.	**193.36**	-1.23
ARM HOLDINGS PLC AMERICAN DEPOSITARY SHARES	**125.01**	-4.72
AUTODESK, INC.	**255.23**	-0.68
AUTOMATIC DATA PROCESSING, INC.	**274.85**	+0.06
BAIDU, INC.	**82.31**	-2.96
BED BATH & BEYOND INC.	**0.08**	+0.00
BEST BUY CO., INC.	**88.04**	-0.95
BIOGEN INC.	**204.32**	+0.50
BOOKING HOLDINGS INC.	**3 892.30**	+0.28
BOSTON SCIENTIFIC CORPORATION	**79.58**	-0.31
C.H. ROBINSON WORLDWIDE, INC.	**103.33**	-0.26
CADENCE DESIGN SYSTEMS, INC.	**263.93**	-1.86
CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES LTD.	**190.11**	+1.01
CHINA LIFE INSURANCE COMPANY LIMITED	**7.25**	-2.03
CHIPOTLE MEXICAN GRILL, INC.	**55.70**	-0.78
CINTAS CORPORATION	**801.75**	+0.27
CISCO SYSTEMS, INC.	**49.73**	-1.94
COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS CORPORATION	**77.42**	+0.34
COMCAST CORPORATION	**40.03**	-0.52
COSTCO WHOLESALE CORPORATION	**891.54**	-1.91
CSX CORPORATION	**33.78**	+0.58
DELL TECHNOLOGIES INC.	**110.35**	-1.35
DELTA AIR LINES, INC.	**40.41**	-0.99
DENTSPLY SIRONA INC.	**24.65**	-2.91
DEXCOM, INC.	**71.20**	-1.44
DISH NETWORK CORPORATION	**5.77**	+1.94
DUN & BRADSTREET HOLDINGS, INC.	**11.92**	-0.87
EASTMAN CHEMICAL COMPANY	**100.31**	-0.31
EATON CORPORATION PLC	**295.62**	-0.14
EBAY INC.	**58.12**	-2.11
EDISON INTERNATIONAL	**84.84**	+0.07
ELECTRONIC ARTS INC.	**149.43**	+0.28
ELI LILLY AND COMPANY	**949.65**	-0.51
EXELON CORPORATION	**37.91**	+0.60
EXPEDIA GROUP, INC.	**139.79**	-0.72
EXPEDITORS INTERNATIONAL OF WASHINGTON, INC.	**122.28**	-0.02
FASTENAL COMPANY	**67.67**	-0.01
FISERV, INC.	**114.23**	+0.00
FLEX LTD.	**32.32**	+0.31
FOSSIL GROUP, INC.	**1.10**	-1.79
FOX CORPORATION	**38.18**	+0.18
FOX CORPORATION	**41.11**	+0.17
GARMIN LTD.	**179.78**	-0.48
GILEAD SCIENCES, INC.	**78.78**	+2.31
GROUPON, INC.	**13.34**	-2.84
HARBOR HEALTH CARE ETF	**27.49**	+0.04
HARLEY-DAVIDSON, INC.	**37.70**	-1.59
HASBRO, INC.	**67.78**	-0.26
INFOSYS LIMITED	**23.10**	+1.32
INSTACART (MAPLEBEAR INC.)	**35.45**	-0.70
INTEL CORPORATION	**19.67**	-2.02
INTUIT INC.	**621.88**	-0.71
INTUITIVE SURGICAL, INC.	**483.91**	+0.32
INVESCO LTD.	**16.92**	-0.68
JUNIPER NETWORKS, INC.	**38.87**	+0.04
KELLOGG COMPANY	**80.66**	-0.16
KIMBERLY-CLARK CORPORATION	**143.89**	+0.24
KLA CORPORATION	**806.46**	-0.78
LAM RESEARCH CORPORATION	**809.81**	-1.30
LAMAR ADVERTISING COMPANY	**122.91**	+0.10
LIBERTY GLOBAL PLC	**19.31**	-1.25
LOGITECH INTERNATIONAL S.A.	**90.32**	-0.62
MACY'S, INC.	**15.36**	-0.03
MANPOWERGROUP INC.	**72.81**	-0.60
MARRIOTT INTERNATIONAL, INC.	**227.35**	-0.12
MARVELL TECHNOLOGY, INC.	**68.20**	-2.17
MATTEL, INC.	**19.34**	-0.95
META PLATFORMS, INC.	**515.54**	-0.69
MICROCHIP TECHNOLOGY INCORPORATED	**79.65**	-1.59
MICROSOFT CORPORATION	**410.25**	-0.87
MODERNA, INC.	**79.28**	+0.37
MOLSON COORS BEVERAGE COMPANY	**53.33**	-0.41
MONSTER BEVERAGE CORPORATION	**47.09**	-1.05
MOODY'S CORPORATION	**483.51**	-0.14
MORGAN STANLEY	**101.98**	-0.10
MOTOROLA SOLUTIONS, INC.	**434.38**	+0.47
NASDAQ, INC.	**71.07**	+0.02
NETAPP, INC.	**132.25**	-0.66
NETFLIX, INC.	**683.66**	-1.73
NIELSEN HOLDINGS PLC	**27.98**	+0.04
NVIDIA CORPORATION	**125.87**	-1.89
O'REILLY AUTOMOTIVE, INC.	**1 147.79**	+1.78
OKTA, INC.	**96.53**	-0.47
ORACLE CORPORATION	**137.88**	-0.44
PACCAR INC	**94.60**	+0.25
PATTERSON COMPANIES, INC.	**22.49**	-12.46
PATTERSON-UTI ENERGY, INC.	**9.14**	-0.92
PAYCHEX, INC.	**131.07**	+0.75
PAYPAL HOLDINGS, INC.	**70.69**	-1.26
PEABODY ENERGY CORPORATION	**23.07**	-0.54
PEPSICO, INC.	**174.31**	-0.56
PHILLIPS 66	**134.84**	+0.34
QUALCOMM INCORPORATED	**171.26**	-1.54
RALPH LAUREN CORPORATION	**169.06**	-1.97
REGENERON PHARMACEUTICALS, INC.	**1 204.19**	+0.20
ROBERT HALF INTERNATIONAL INC.	**63.01**	-0.88
ROSS STORES, INC.	**151.29**	-1.33
RYANAIR HOLDINGS PLC	**109.71**	+1.35
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS PLC	**99.15**	-1.55
SEAGEN INC.	**228.74**	-0.07
SIRIUS XM HOLDINGS INC.	**3.13**	-1.11
SKYWORKS SOLUTIONS, INC.	**106.82**	-0.82
SOHU.COM LIMITED	**15.21**	-0.78
SPLUNK INC.	**156.90**	+0.25
STANLEY BLACK & DECKER, INC.	**100.22**	+0.43
STARBUCKS CORPORATION	**95.60**	-3.05
SUNWORKS, INC.	**0.06**	-40.48
SYNOPSYS, INC.	**514.12**	-1.47
T-MOBILE US, INC.	**202.40**	-0.80
TELEFONAKTIEBOLAGET LM ERICSSON (PUBL)	**7.40**	-0.40
TESLA, INC.	**206.68**	-1.21
TEVA PHARMACEUTICAL INDUSTRIES LIMITED	**18.62**	-0.75
TEXAS INSTRUMENTS INCORPORATED	**207.81**	-1.37
THE ESTéE LAUDER COMPANIES INC.	**91.71**	-1.25
THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY	**8.77**	+0.86
THE KRAFT HEINZ COMPANY	**35.39**	-0.99
THE WESTERN UNION COMPANY	**12.06**	+0.54
TRIPADVISOR, INC.	**14.37**	-1.58
UNISYS CORPORATION	**5.46**	-3.28
UNITED PARCEL SERVICE, INC.	**127.49**	-0.32
VERISIGN, INC.	**181.41**	-0.18
VERISK ANALYTICS, INC.	**272.99**	+1.51
VERTEX PHARMACEUTICALS INCORPORATED	**492.21**	+2.48
VERTEX, INC.	**37.69**	-1.08
WESTERN DIGITAL CORPORATION	**62.28**	-0.91
WHIRLPOOL CORPORATION	**102.45**	-0.37
WORKDAY, INC.	**260.75**	-1.48
WYNN RESORTS, LIMITED	**75.05**	-2.58
XCEL ENERGY INC.	**60.79**	-0.16

Euronext Cours du 28.08.24

Titre	Pays	Marché	Clôture euro	Cours préc.	Diff. en %	Cours ouvert	Cours max.	Cours min.	Volume	12 mois max.	12 mois min.	Info sur dividende div.	Dev.	Date
AB INBEV	BE	C	**55.26**	55.44	-0.32	55.28	55.40	55.10	665891	62.16	49.17	0.7613	EUR	06-05-24
ABO GROUP	BE	C	**5.65**	5.65	+0.00	5.65	5.65	5.65	80	7.00	5.10	0.0940	EUR	22-03-24
ACCENTIS	BE	C	**0.03**	0.03	+1.82	0.03	0.03	0.03	461952	0.03	0.03	0.0352	EUR	24-06-22
ACKERMANS V.HAAREN	BE	C	**171.40**	171.60	-0.12	171.60	172.30	171.30	15986	179.10	135.70	3.4000	EUR	31-05-24
AEDIFICA	BE	C	**62.05**	61.80	+0.40	61.80	62.05	61.50	61622	65.30	47.50	1.8844	EUR	17-05-24
AGEAS	BE	C	**46.24**	44.50	+3.91	45.52	47.40	45.52	685687	48.44	35.66	1.7500	EUR	06-06-24
AGFA-GEVAERT	BE	C	**1.17**	1.14	+2.45	1.22	1.24	1.12	784258	2.15	0.98	0.3800	EUR	25-04-07
AHOLD DEL	NL	C	**30.79**	30.62	+0.56	30.65	30.79	30.60	1425371	30.87	25.40	0.5000	EUR	12-08-24
APERAM	NL	C	**25.48**	25.66	-0.70	25.78	25.78	25.34	86502	33.66	23.14	0.4250	EUR	12-11-24
ARCELORMITTAL SA	NL	C	**21.05**	20.80	+1.20	21.23	21.23	20.94	2108314	26.95	18.44	0.2500	EUR	17-05-24
ARGENX SE	BE	C	**462.40**	460.40	+0.43	461.30	466.70	461.30	23509	493.60	271.00		EUR	
ASCENCIO	BE	C	**47.95**	47.90	+0.10	47.75	48.00	47.60	2701	50.30	38.60	2.9050	EUR	08-02-24
ATENOR	BE	C	**5.42**	5.41	+0.18	5.40	5.45	5.39	13060	21.00	4.90	1.5050	EUR	04-05-23
AVANTIUM	NL	C	**2.21**	2.09	+6.00	2.10	2.25	2.10	547598	4.64	2.00		EUR	
AZELIS GROUP	BE	C	**18.94**	18.80	+0.74	18.80	19.00	18.80	107490	23.64	15.56	0.2200	EUR	01-07-24
BANIMMO A	BE	C	**3.22**	3.20	+0.63	3.22	3.22	3.22	1	3.84	2.90	0.2700	EUR	28-05-13
BARCO	BE	C	**12.12**	12.17	-0.41	12.18	12.23	12.06	52821	20.08	10.16	0.4800	EUR	07-05-24
BASILIX CERT	BE	SF	**24.60**	24.40	+0.82	24.60	24.60	24.60	21	24.40	9.50	29.1000	EUR	24-02-17
BEAULIEU-AV. CERT	BE	SF	**1.19**	1.19	+0.00	1.19	1.19	1.19	1168	5.75	1.03	1.0074	EUR	28-02-24
BEKAERT	BE	C	**36.58**	36.40	+0.49	36.36	36.58	36.10	32663	50.35	34.52	1.8000	EUR	13-05-24
BELUGA	BE	DF	**1.60**	1.60	+0.00	1.60	1.60	1.60	35	2.90	1.08	0.1300	EUR	26-05-21
BELYSSE GROUP	BE	C	**0.92**	0.96	-4.17	0.95	0.95	0.92	6283	0.99	0.59		EUR	
BIOCARTIS	BE	C	**0.29**	0.29	+0.00	0.29	0.29	0.29	112228	1.46	0.29		EUR	
BIOSENIC	BE	C	**0.01**	0.01	+0.00	0.01	0.01	0.01	189052	0.19	0.01		EUR	
BIOTALYS	BE	C	**2.91**	2.86	+1.75	2.86	2.91	2.86	8369	5.90	1.62		EUR	
BPOST	BE	C	**2.54**	2.56	-0.78	2.55	2.57	2.52	149242	5.28	2.47	0.1300	EUR	16-05-24
BQUE NAT. BELGIQUE	BE	C	**430.00**	425.00	+1.18	429.00	430.00	427.00	59	624.00	418.00	1.3812	EUR	24-05-24
CAMPINE	BE	DF	**86.50**	84.50	+2.37	85.00	86.50	85.00	525	84.50	59.50	3.0000	EUR	13-06-24
CANDELA INVEST	BE	DF	**3.20**	3.40	-5.88	3.20	3.20	3.20	2	3.90	1.00	0.6000	EUR	28-01-22
CARE PROPERTY INV.	BE	C	**14.70**	14.58	+0.82	14.58	14.74	14.50	27091	15.28	10.70	0.8500	EUR	03-06-24
CELYAD ONCOLOGY	BE	C	**0.26**	0.25	+3.60	0.26	0.26	0.25	4335	1.28	0.21		EUR	
CENERGY	BE	C	**9.84**	10.00	-1.60	10.28	10.28	9.68	6598	11.30	5.11	0.0800	EUR	26-06-24
CFE	BE	C	**7.45**	7.37	+1.09	7.31	7.45	7.31	1770	9.06	6.20	0.4000	EUR	22-05-24
CHOICE	BE	SF	**1.49**	1.49	+0.00	1.49	1.49	1.49	2640	1.99	0.40		EUR	
CIE BOIS SAUVAGE	BE	C	**272.00**	270.00	+0.74	272.00	272.00	272.00	10	299.00	241.00	8.2000	EUR	03-05-24
COFINIMMO	BE	C	**62.65**	62.40	+0.40	62.20	62.75	62.05	44546	73.05	53.55	6.2000	EUR	14-05-24
COLRUYT	BE	C	**46.08**	45.98	+0.22	46.00	46.30	45.90	53787	47.56	34.65	0.7000	EUR	21-12-23
CONTINENT. LAND CY	BE		**20.20**	20.20	+0.00	20.20	20.20	20.20	1	-	-		EUR	
CRESCENT	BE	C	**0.01**	0.01	+14.81	0.01	0.01	0.01	200060	0.02	0.01		EUR	
CUMULEX	BE	DF	**1.35**	1.35	+0.00	1.35	1.35	1.35	50	2.26	0.81		EUR	
D'IETEREN GROUP	BE	C	**214.00**	213.00	+0.47	213.40	216.00	211.80	44812	220.60	134.50	3.7500	EUR	12-06-24
DECEUNINCK	BE	C	**2.38**	2.34	+1.71	2.35	2.38	2.35	66658	2.65	2.06	0.0800	EUR	07-05-24
DEME GROUP	BE	C	**164.80**	164.20	+0.37	164.40	165.60	163.60	5757	173.40	84.40	2.1000	EUR	22-05-24
DIEGEM KENNEDYCERT	BE	SF	**119.00**	116.00	+2.59	119.00	119.00	119.00	6	127.00	104.00	13.5447	EUR	28-09-23
DISTRI-LAND CERT	BE	SF	**214.00**	214.00	+0.00	214.00	214.00	214.00	8	258.00	197.00	13.5800	EUR	14-02-24
ECONOCOM GROUP	BE	C	**2.05**	2.04	+0.25	2.05	2.08	2.04	40065	2.95	1.88	0.1600	EUR	01-07-24
EKOPAK	BE	C	**16.45**	16.50	-0.30	16.60	16.60	16.30	2685	20.50	16.15		EUR	
ELIA GROUP	BE	C	**97.70**	97.60	+0.10	97.65	98.40	97.45	38403	119.30	86.25	1.9900	EUR	31-05-24
ENGIE	FR	C	**15.73**	15.66	+0.42	15.70	15.76	15.68	3509051	16.64	13.07	1.4300	EUR	03-05-24
EURONAV	BE	C	**14.89**	14.89	+0.00	14.89	15.05	14.81	48136	19.46	12.70	0.0643	EUR	10-07-24
EURONEXT	FR	C	**97.25**	95.95	+1.35	96.20	97.25	96.05	107196	96.05	63.50	2.4800	EUR	22-05-24
EVS BROADC.EQUIPM.	BE	C	**30.20**	30.20	+0.00	30.40	30.40	30.10	9163	34.95	24.70	0.6000	EUR	23-05-24
EXMAR	BE	C	**8.22**	8.13	+1.11	8.11	8.48	8.11	15090	11.34	7.01	0.7189	EUR	28-05-24
FAGRON	BE	C	**18.86**	18.84	+0.11	18.94	18.98	18.80	32716	20.05	15.45	0.3000	EUR	22-05-24
FLORIDIENNE	BE	DF	**610.00**	600.00	+1.67	610.00	610.00	610.00	45	810.00	590.00	2.5000	EUR	18-07-24
FLOWSPARKS	BE	SF	**23.40**	23.40	+0.00	23.40	23.40	23.40	139	25.00	23.00		EUR	
FLUXYS BELGIUM D	BE	C	**15.35**	15.35	+0.00	15.45	15.45	15.35	279	26.10	15.10	1.4000	EUR	21-05-24
FOUNTAIN	BE	DF	**1.32**	1.23	+7.32	1.32	1.32	1.32	1399	1.45	1.11	0.8800	EUR	25-06-12
GALAPAGOS	NL	C	**26.52**	26.24	+1.07	26.56	26.80	26.30	185342	39.00	22.00		EUR	
GBL	BE	C	**68.60**	68.20	+0.59	68.30	69.05	68.30	59127	76.06	64.35	2.7500	EUR	10-05-24
GIMV	BE	C	**39.85**	40.15	-0.75	40.15	40.15	39.80	11728	47.10	36.15	2.6000	EUR	02-07-24
GREENYARD	BE	C	**6.42**	6.38	+0.63	6.40	6.46	6.38	8784	6.65	5.00	0.1750	EUR	02-10-24
HOME INVEST BE.	BE	C	**18.68**	18.40	+1.52	18.32	18.68	18.20	9362	19.10	13.20	1.1200	EUR	14-05-24
HYLORIS	BE	C	**5.84**	6.12	-4.58	6.20	6.20	5.84	11751	14.10	2.89		EUR	
IBA	BE	C	**11.94**	11.98	-0.33	12.04	12.22	11.94	9514	14.56	8.26	0.1700	EUR	27-06-24
IEP INVEST	BE	C	**5.30**	5.30	+0.00	5.30	5.30	5.30	10	5.90	5.05	5.0000	EUR	04-10-22
IMMO MCC	BE	SF	**442.00**	442.00	+0.00	442.00	442.00	442.00	2	510.00	408.00	70.0873	EUR	11-06-24
IMMO MOURY	BE	DF	**33.40**	33.00	+1.21	33.00	33.40	33.00	11	39.40	27.20	1.8000	EUR	16-10-23
IMMOBEL	BE	C	**23.60**	24.55	-3.87	24.50	24.55	23.60	5337	34.75	22.55	1.2400	EUR	22-04-24
INCLUSIO SA/NV	BE	C	**14.40**	14.50	-0.69	14.40	14.40	14.40	21	14.95	11.50	0.7500	EUR	22-05-24
ING GROEP N.V.	NL	C	**16.13**	16.15	-0.12	16.35	16.35	16.06	4543216	17.24	11.43	0.3500	EUR	06-08-24
INTERVEST OFF-WARE	BE	C	**20.85**	20.85	+0.00	20.85	20.95	20.85	2234	21.00	12.80	1.0200	EUR	03-05-24
JENSEN-GROUP	BE	C	**45.70**	44.60	+2.47	44.20	46.00	44.20	5148	44.60	30.80	0.7500	EUR	29-05-24
KBC	BE	C	**69.50**	69.50	+0.00	69.70	69.70	69.00	264472	72.30	48.78	0.7000	EUR	13-11-24
KBC ANCORA	BE	C	**45.60**	45.40	+0.44	45.45	45.60	45.25	28190	47.60	34.14	4.0900	EUR	05-06-24
KEYWARE TECH.	BE	C	**0.66**	0.71	-6.38	0.71	0.71	0.65	7981	1.09	0.65	0.0380	EUR	11-09-19
KINEPOLIS GROUP	BE	C	**39.80**	39.65	+0.38	39.60	40.00	39.60	9195	48.80	33.50	0.5500	EUR	14-05-24
KKO INTERNATIONAL	FR		**0.14**	0.14	+0.00	0.13	0.15	0.09	144317	0.15	0.09		EUR	
LLAMA GROUP	FR	C	**1.76**	1.82	-3.08	1.82	1.85	1.76	81766	1.87	0.33		EUR	
LOTUS BAKERIES	BE	C	**11 000.00**	10 880.00	+1.10	10 840.00	11 000.00	10 820.00	424	11 000.00	6 830.00	40.6000	EUR	20-05-24
MAZARO	BE	SF	**4.00**	4.00	+0.00	4.00	4.00	4.00	280	6.10	1.50		EUR	
MECHELEN	BE		**62.10**	62.10	+0.00	62.10	62.10	62.10	4	-	-		EUR	
MELEXIS	BE	C	**79.30**	80.55	-1.55	80.25	80.25	79.15	19415	93.80	67.50	2.4000	EUR	16-05-24
MIKO	BE	DF	**51.00**	51.00	+0.00	50.60	51.00	50.60	201	71.00	47.00	1.8700	EUR	19-06-24
MITHRA	BE	C	**0.22**	0.22	+0.00	0.22	0.22	0.22	82336	3.87	0.20		EUR	
MONTEA	BE	C	**80.90**	80.30	+0.75	80.20	80.90	80.10	13777	88.20	61.90	3.7400	EUR	27-05-24
MOPOLI	BE	DF	**268.00**	268.00	+0.00	268.00	268.00	268.00	2	290.00	210.00	12.3720	EUR	19-06-24
MOPOLI FOND	BE	DF	**7 850.00**	7 850.00	+0.00	7 850.00	7 850.00	7 850.00	1	9 150.00	7 850.00	418.7430	EUR	19-06-24
MOURY CONSTRUCT	BE	DF	**515.00**	510.00	+0.98	515.00	515.00	515.00	4	640.00	368.00	11.0000	EUR	14-06-24
NEUFCOUR-FIN.	BE	SF	**9.05**	9.05	+0.00	9.05	9.05	9.05	5	12.00	8.40		EUR	
NEWTREE	BE	SF	**2.80**	2.80	+0.00	2.80	2.80	2.80	375	3.00	1.40	0.0400	EUR	19-06-07
NEXTENSA	BE	C	**43.20**	43.00	+0.47	42.80	43.20	42.70	692	50.90	40.50	1.5000	EUR	23-05-24
NYRSTAR	BE	C	**0.05**	0.05	+0.00	0.05	0.05	0.05	5525	0.15	0.04	0.1600	EUR	09-08-13
NYXOAH	BE	C	**7.32**	7.26	+0.83	7.30	7.42	7.24	10217	17.60	3.79		EUR	
ONTEX GROUP	BE	C	**9.02**	9.15	-1.42	9.15	9.15	8.98	52638	9.75	6.41	0.8000	EUR	01-06-22
ONWARD MEDICAL	BE	C	**4.79**	4.73	+1.27	4.70	4.79	4.69	12560	6.58	1.85		EUR	
ORANGE BELGIUM	BE	C	**14.90**	14.90	+0.00	14.80	14.90	14.80	401	15.54	12.02	0.5000	EUR	15-06-21
PROXIMUS	BE	C	**6.79**	6.81	-0.29	6.79	6.84	6.78	238475	9.32	6.16	0.4900	EUR	25-04-24
QRF	BE	C	**10.60**	10.80	-1.85	10.90	10.90	10.60	2490	11.00	9.16	0.8000	EUR	27-05-24
QUESTFOR GR-PRICAF	BE	C	**4.38**	4.39	-0.23	4.37	4.38	4.35	5650	5.38	4.16	1.0179	EUR	06-04-22
REALCO	BE	SF	**15.00**	15.00	+0.00	15.00	15.00	15.00	20	19.20	12.30	0.1000	EUR	19-06-17
RECTICEL	BE	C	**11.66**	11.68	-0.17	11.68	11.72	11.60	19471	14.40	7.90	0.1400	EUR	01-06-16
RETAIL ESTATES	BE	C	**65.50**	65.00	+0.77	65.20	65.50	64.80	7954	71.90	53.90	5.0000	EUR	29-05-24
ROBECO GLB STAR EQ	NL		**31.85**	31.85	+0.00	35.12	0.00	0.00	0	-	-	0.8000	EUR	13-06-24
ROULARTA	BE	C	**11.05**	11.20	-1.34	11.20	11.20	11.05	621	13.80	10.00	0.7000	EUR	23-05-24
SAINT GOBAIN	FR	C	**77.60**	77.02	+0.75	77.16	78.06	76.98	553926	82.76	48.87	2.1000	EUR	11-06-24
SCHEERD.V KERCHOVE	BE	DF	**260.00**	320.00	-18.75	260.00	260.00	260.00	10	496.00	248.00	5.0000	EUR	30-05-19
SEQUANA MEDICAL	BE	C	**0.97**	0.98	-0.82	1.01	1.01	0.97	18432	4.85	0.71		EUR	
SIPEF	BE	C	**56.00**	55.80	+0.36	55.80	56.00	55.40	794	58.80	48.40	1.8506	EUR	02-07-24

Titre	Pays	Marché	Clôture euro	Cours préc.	Diff. en %	Cours ouvert	Cours max.	Cours min.	Volume	12 mois max.	12 mois min.	Div.	Dev.	Date
SMARTPHOTO GROUP	BE	C	**24.30**	24.10	+0.83	24.10	24.40	24.10	476	31.50	24.10	1.0500	EUR	14-05-24
SOFINA	BE	C	**217.60**	216.00	+0.74	216.40	217.80	216.00	14005	231.80	168.40	3.3500	EUR	21-05-24
SOFTIMAT	BE	SF	**1.00**	0.99	+1.01	1.00	1.00	1.00	27676	1.63	0.76	0.5000	EUR	06-06-23
SOLVAC NOM(RETAIL)	BE	C	**99.00**	100.00	-1.00	100.00	100.50	99.00	1032	130.00	98.00	2.4402	EUR	15-08-24
SOLVAY	BE	C	**30.93**	31.14	-0.67	31.14	31.19	30.54	133750	36.62	17.90	0.8100	EUR	04-06-24
SPADEL	BE	DF	**200.00**	200.00	+0.00	200.00	200.00	200.00	156	202.00	148.00	2.2000	EUR	04-06-24
SYENSQO	BE		**71.38**	70.87	+0.72	70.80	71.63	70.32	103840	109.90	67.41	1.6200	EUR	30-05-24
TESSENDERLO	BE	C	**24.35**	24.45	-0.41	24.45	24.45	24.15	15784	29.10	21.65	0.7500	EUR	06-06-24
TEXAF	BE	C	**35.20**	35.40	-0.56	35.20	35.20	35.00	687	38.20	30.60	1.6249	EUR	29-05-24
TINC	BE	C	**11.44**	11.42	+0.18	11.44	11.46	11.38	7202	12.50	10.85	0.8400	EUR	21-05-24
TITAN CEMENT	BE	C	**31.90**	32.20	-0.93	32.50	32.50	31.50	4724	33.60	15.80	0.8500	EUR	26-06-24
TOTALENERGIES	FR	C	**62.41**	62.72	-0.49	62.77	62.91	62.28	2202823	70.11	57.42	0.7900	EUR	26-09-24
TUBIZE-FIN	BE	C	**116.20**	116.40	-0.17	116.40	117.60	116.20	5449	124.80	60.80	0.9700	EUR	02-05-24
UCB	BE	C	**162.00**	161.90	+0.06	162.20	163.05	161.55	121849	162.80	65.40	1.3600	EUR	29-04-24
UMICORE	BE	C	**11.26**	11.63	-3.18	11.51	11.54	11.25	687924	26.09	10.89	0.2500	EUR	20-08-24
UNIFIEDPOST GROUP	BE	C	**3.50**	3.49	+0.29	3.47	3.57	3.35	26613	4.34	2.01		EUR	
VAN DE VELDE	BE	C	**32.15**	33.00	-2.58	33.00	33.15	31.75	23077	35.50	28.70	2.4000	EUR	03-05-24
VASTNED BELGIUM	BE	C	**32.00**	30.80	+3.90	30.80	32.00	30.80	3139	31.50	26.00	2.3000	EUR	07-05-24
VGP	BE	C	**94.30**	93.60	+0.75	93.70	94.60	93.40	11749	114.80	73.10	0.7500	EUR	23-05-24
VIOHALCO	BE	C	**5.87**	5.83	+0.69	5.83	5.87	5.75	10511	7.10	4.40	0.1200	EUR	26-06-24
VRANKEN-POMMERY	FR	C	**14.40**	14.40	+0.00	14.55	14.55	14.25	1116	17.55	13.90	0.8000	EUR	24-09-24
WAREHOUSES ESTATES	BE	C	**38.60**	38.60	+0.00	38.70	38.70	38.60	101	40.00	31.20	3.3500	EUR	02-05-24
WDP	BE	C	**24.36**	24.26	+0.41	24.22	24.40	24.18	215689	28.94	22.16	0.7840	EUR	26-04-24
WERELDHAVE BELGIUM	BE	C	**47.50**	47.90	-0.84	47.90	48.30	47.30	2311	56.00	42.30	4.1000	EUR	16-04-24
WHAT'S COOKING GP	BE	C	**87.60**	87.80	-0.23	87.80	87.80	86.80	502	89.40	56.40	2.9960	EUR	01-07-24
XIOR	BE	C	**33.45**	32.85	+1.83	32.85	33.50	32.70	62467	33.20	24.35	1.2158	EUR	21-05-24
ZENOBE GRAMME CERT	BE	SF	**185.00**	185.00	+0.00	185.00	185.00	185.00	20	216.00	156.00	11.1500	EUR	27-03-24

Indice

(000) EUR	Cours du jour	Cours Précéd.	Diff. en %
BEL 20 ouverture	**4124.45**	4130.97	-0.16
BEL 20 cloture	**4132.83**	4117.07	0.38

Paris Cours du 28.08.24

	EURO	
ACCOR	**37.47**	-0.21
AIR LIQUIDE	**167.20**	+1.01
AIRBUS	**140.86**	+0.00
ARCELORMITTAL SA	**21.05**	+1.20
AXA	**34.31**	+0.76
BNP PARIBAS ACT.A	**61.88**	-0.18
BOUYGUES	**32.20**	+0.72
CAPGEMINI	**185.05**	+0.11
CARREFOUR	**14.56**	-0.34
CREDIT AGRICOLE	**13.76**	+0.26
DANONE	**62.24**	+1.24
DASSAULT SYSTEMES	**34.32**	+0.03
EDENRED	**37.83**	-0.37
ENGIE	**15.73**	+0.42
ESSILORLUXOTTICA	**214.80**	+0.66
EUROFINS SCIENT.	**52.52**	+0.11
HERMES INTL	**2 122.00**	-0.52
KERING	**256.40**	-1.18
L'OREAL	**391.40**	-0.22
LEGRAND	**99.22**	+0.61
LVMH	**666.20**	-0.54
MICHELIN	**35.29**	-0.76
ORANGE	**10.44**	+0.53
PERNOD RICARD	**128.60**	+0.94
PUBLICIS GROUPE SA	**98.92**	+1.27
RENAULT	**42.84**	-0.86
SAFRAN	**197.55**	+0.53
SAINT GOBAIN	**77.60**	+0.75
SANOFI	**100.98**	+0.26
SCHNEIDER ELECTRIC	**226.95**	+0.58
SOCIETE GENERALE	**21.63**	+0.07
STELLANTIS NV	**14.99**	-0.16
STMICROELECTRONICS	**27.77**	-0.84
TELEPERFORMANCE	**105.35**	-1.31
THALES	**149.90**	+0.60
TOTALENERGIES	**62.41**	-0.49
UNIBAIL-RODAMCO-WE	**72.40**	-0.17
VEOLIA ENVIRON.	**29.60**	+0.89
VINCI	**107.35**	+0.66
VIVENDI SE	**10.12**	+0.80

Cours de change

Billets de banques			28.08.24
Devise (en EUR)	**ISO**	**Achat**	**Vente**
COURONNE DANOISE	DKK	7.2500	9.3300
COURONNE NORVEGIENNE	NOK	11.3500	11.6813
COURONNE SUEDOISE	SEK	11.0200	12.4700
DOLLAR CANADIEN	CAD	1.4560	1.5400
DOLLAR US	USD	1.0820	1.1440
FRANC SUISSE	CHF	0.9100	0.9630
LIVRE STERLING	GBP	0.8190	0.8670
YEN	JPY	155.8000	164.3000

Or

Devise (en EUR)	Prix moy.	Préc.
10 $ US	417.90	418.00
20 Francs Tunisie	428.00	428.00
20 $ US	2500.00	2500.00
5 $ US	610.00	610.00
Demi Souverain	265.00	264.82
Elisabeth II	566.00	566.00
10 Florins	444.90	444.90
Krugerrand	2309.25	2309.00
Lingot 1 Kg	71630.00	71630.00
Lingotin Once CPoR	2250.00	2320.00
Once (en $)	2420.00	2420.00
Reichmark	520.00	520.00
Souverain	545.70	545.70
Union latine	422.00	422.00

Capitaux échangés

	Cours du jour	Cours Précéd.	Diff. en %
Total général	**203 770 851**	186 468 395	9.28
Continu belge	**203 357 207**	186 039 845	9.31
Continu étranger	**413 644**	428 551	-3.48

Amsterdam Cours du 28.08.24

	EURO	
AALBERTS NV	**34.84**	+0.64
ABN AMRO BANK N.V.	**15.64**	+0.64
ADYEN	**1 321.00**	+0.79
AHOLD DEL	**30.79**	+0.56
AKZO NOBEL	**56.52**	-0.25
ARCELORMITTAL SA	**21.05**	+1.20
ASM INTERNATIONAL	**589.00**	-0.67
ASML HOLDING	**799.40**	+0.65
ASR NEDERLAND	**44.16**	+0.71
AVANTIUM	**2.21**	+6.00
BE SEMICONDUCTOR	**118.60**	+0.34
DSM FIRMENICH AG	**120.65**	+1.43
EXOR NV	**99.65**	+0.50
GALAPAGOS	**26.52**	+1.07
HEINEKEN	**81.76**	+0.27
IMCD	**144.80**	+0.94
ING GROEP N.V.	**16.13**	-0.12
KPN KON	**3.68**	+1.13
NN GROUP	**43.97**	+0.37
OCI	**27.33**	+2.47
PHILIPS KON	**27.56**	+2.30
PROSUS	**32.62**	-1.58
RANDSTAD NV	**43.60**	+0.00
RELX	**41.72**	+0.77
SHELL PLC	**32.31**	-0.74
UMG	**23.37**	-0.13
VOPAK	**41.10**	-0.72
WOLTERS KLUWER	**152.55**	+1.94

Matières premières

	28-08-24	27-08-24	Var/H%
Aluminium Londres $/tonne	**2549.50**	2542.00	0.30
Argent N.Y. ($/ounce)	**18.77**	18.83	-0.32
Brent $/baril	**79.03**	79.85	-1.03
Cuivre Bruxelles (EUR/t)	**8407.83**	8360.16	0.57
Cuivre Londres (USD/t)	**9326.35**	9173.21	1.67
Etain Londres (USD/t)	**33076.00**	32812.50	0.80
EU Natural Gas EUR/MWh	**23.95**	24.17	-0.92
Fer EUR/tonne	**98.45**	98.30	0.15
Nickel Londres (USD/t)	**16831.50**	16538.87	1.77
Or Londres ($/once)	**2509.55**	2510.30	-0.03
Plomb Londres (USD/t)	**2094.50**	2085.65	0.42
Zinc Londres ($/tonne)	**2884.00**	2841.10	1.51

Obligations publiques

Dette directe de l'Etat

97-2028 Linéaire	B291	**143.00**	143.00
04-2035 Linéaire	B304	**173.85**	173.85
03-2041 Linéaire	B320	**176.63**	176.63
06-2027 Linéaire	B323	**100.22**	100.22
03-2026 Linéaire	B324	**121.18**	121.18
06-2023 Linéaire	B328	**106.62**	106.62
Linéaire 06-45 3,75	B331	**166.79**	166.79
Linéaire 06-24 2,60	B332	**111.14**	111.14
Linéaire 06-34 3,00	B333	**138.46**	138.46
Linéaire 06-25 0,80	B334	**106.76**	106.76
Linéaire 06-31 1,00	B335	**113.35**	113.35
Linéaire 06-38 1,90	B336	**131.73**	131.73
Linéaire 06-26 1,00	B337	**109.48**	109.48
Linéaire 06-47 1,60	B338	**123.05**	123.05
Linéaire 10-23 0,20	B339	**102.42**	102.42
Linéaire 06-66 2,15	B340	**150.99**	150.99
Linéaire 06-27 0,80	B341	**107.47**	107.47
Linéaire 10-24 0,50	B342	**106.17**	106.17
Linéaire 06-37 1,45	B344	**122.01**	122.01
Linéaire 06-28 1,45	B345	**93.22**	93.22
Linéaire 04-33 1,45	B346	**86.65**	86.65
Linéaire 06-29 1,45	B347	**92.00**	92.00
Bons Etat 12-24	B263	**104.21**	104.21
Bons Etat 03-23	B264	**100.23**	100.23
Bons Etat 03-25	B265	**103.25**	103.25
Bons Etat 06-25	B266	**104.48**	104.48
Bons Etat 09-25	B267	**103.74**	103.74
Bons Etat 12-25	B268	**103.18**	103.18
Bons Etat 03-26	B269	**102.10**	102.10
Bons Etat 06-26	B270	**102.30**	102.30
Bons Etat 12-26	B271	**103.36**	103.36
Bons Etat 03-27	B272	**104.24**	104.24
Linéaire 06-50 1,70	B348	**72.23**	72.23
Linéaire 06-30 0,10	B349	**85.87**	85.87
Linéaire 06-40 0,40	B350	**64.75**	64.75
Linéaire 11-27 0,00	B351	**92.00**	92.00
Linéaire 11-31 0,00	B352	**82.60**	82.60
Linéaire 06-71 0,65	B353	**42.00**	42.00
Linéaire 06-32 0,35	B354	**82.78**	82.78
Linéaire 06-53 1,40	B355	**61.30**	61.30
Linéaire 04-39 2,75	B356	**94.80**	94.80
Linéaire 06-33 3,00	B357	**99.41**	99.41
Linéaire 06-54 3,30	B358	**96.00**	96.00

Rendements

Fonds d'Etat de référence à 10 ans

Allemagne	2.26	2.28
Belgique	2.85	2.88
Japon	0.90	0.88
Royaume-Uni	3.99	3.98

Indices des prix à la consommation

Période	2013 I.S.	2013 I.d.P.	2004 I.S.	2004 I.d.P.	1996 I.S.	1996 I.d.P.	1988 I.S.	1988 I.d.P.	1981
Juil. 2024	132.84	132.81	160.43	162.56	182.52	186.82	220.06	229.30	310.19
Juin 2024	131.92	131.87	159.32	161.41	181.26	185.50	218.54	227.67	308.00
Mai 2024	131.42	131.58	158.72	161.05	180.57	185.09	217.71	227.17	307.32
Avr. 2024	130.85	131.10	158.03	160.47	179.79	184.42	216.77	226.34	306.20
Mars 2024	131.75	131.73	159.11	161.24	181.02	185.30	218.26	227.43	307.67
Févr. 2024	130.95	131.01	158.15	160.36	179.93	184.29	216.93	226.19	305.99
Janv. 2024	130.19	130.08	157.23	159.22	178.88	182.98	215.67	224.58	303.81
Déc. 2023	129.53	129.45	156.43	158.45	177.97	182.10	214.58	223.50	302.34
Nov. 2023	128.55	128.89	155.25	157.76	176.63	181.31	212.96	222.53	301.04
Oct. 2023	128.30	128.67	154.95	157.49	176.28	181.00	212.54	222.15	300.52
Sept. 2023	127.52	128.23	154.01	156.95	175.21	180.38	211.25	221.39	299.49
Août 2023	128.82	129.12	155.58	158.04	177.00	181.63	213.40	222.93	301.57
Juil. 2023	128.22	128.14	154.85	156.84	176.17	180.25	212.41	221.23	299.28
Juin 2023	127.09	127.11	153.49	155.58	174.62	178.81	210.54	219.46	296.88

I.S. = Indice Santé - I.d.P. = Indice des Prix

Pour convertir

(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
1981	1988	0,73920	I.d.P. 1988	I.d.P. 1996	0,81480
1988	1966	3,39350	I.S. 1996	I.S. 1988	1,20570
1988	1971	2,85430	I.d.P. 1996	I.d.P. 1988	1,22730
1996	1988	1,2273	I.S. 2004	I.S. 1996	1,1377
1996	1981	1,6603	I.d.P. 2004	I.d.P. 1996	1,1493
2004	2013	0,8170	I.d.P. 2013	I.d.P. 2004	1,2240
2004	2013	0,8280	I.S.2013	I.S. 2004	1,2077

(1) Passez de la base... **(2)** à la base... **(3)** en multipliant par...

Bourses étrangères Cours du 28.08.24

Indices		
Amsterdam: AEX	**910.74**	+0.31
Euronext: Euronext 100	**1 487.40**	+0.23
Euronext: Next 150	**3 331.72**	+0.12
Francfort: DAX Extra	**18 789.00**	+0.57
Lisbonne: PSI 20	**6 718.24**	-0.41
Madrid: IBEX 35	**11 332.00**	+0.05
FTSE MIB	**33 880.05**	+0.30
New-York: DJ Industrial	**41 136.17**	-0.28
New-York: Nasdaq 100	**19 361.82**	-1.12
Paris: CAC 40	**7 577.67**	+0.16
Zurich: SMI	**12 348.70**	+0.42
Francfort		**(EUR)**
adidas AG	**227.00**	+1.48
Allianz SE	**280.70**	+1.59
BASF SE	**45.19**	-0.03
Bayer AG	**27.61**	+0.25
Bayerische Motoren Werke AG	**83.54**	-1.46
Commerzbank AG	**13.26**	+0.34
Continental AG	**61.16**	-0.49
Deutsche Bank AG	**14.68**	-0.12
Deutsche Boerse AG	**201.90**	+1.46
Deutsche Lufthansa AG	**5.80**	+0.14
Deutsche Post AG	**44.73**	+1.21
Deutsche Telekom AG	**25.57**	+0.95
Dr Ing hc F Porsche AG	**69.66**	-0.29
E.ON SE	**12.85**	+1.14
Fresenius Medical Care AG	**34.86**	-0.20
Fresenius SE & Co KGaA	**33.26**	+0.09
Heidelberg Materials AG	**94.24**	+0.26
Henkel AG & Co KGaA	**81.90**	+0.24
Infineon Technologies AG	**32.35**	-0.14
K+S AG	**10.65**	-0.28
LANXESS AG	**25.22**	+0.08
Linde PLC	**425.40**	+1.14
Merck KGaA	**173.60**	+1.05
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen	**490.30**	+1.83
RTL Group SA	**29.35**	-0.34
RWE AG	**32.12**	+0.00
SAP SE	**195.20**	-0.03
Siemens AG	**168.22**	+0.66
thyssenkrupp AG	**3.19**	-0.53
TUI AG	**6.10**	-1.26
Volkswagen AG	**103.10**	-1.62
Londres		**(PENCE)**
3I Group PLC	**3 160.00**	-0.94
Admiral Group PLC	**2 928.00**	-0.24
Alliance Trust PLC	**1 192.00**	-1.16
Anglo American PLC	**2 235.00**	-1.93
Antofagasta PLC	**1 796.50**	-5.97
Associated British Foods PLC	**2 504.00**	+0.20
Aston Martin Lagonda Global Holdings PLC	**146.20**	-1.35
Astrazeneca PLC	**13 168.00**	+0.08
Aviva PLC	**505.20**	+1.45
Bae Systems PLC	**1 348.00**	+2.12
Balfour Beatty PLC	**415.40**	+0.87
Barclays PLC	**223.90**	-2.74
Bay Capital PLC	**5.05**	-3.81
BP PLC	**431.55**	-0.14
British American Tobacco PLC	**2 808.00**	+0.68
British Land Company PLC	**407.40**	-0.63
Bunzl PLC	**3 462.00**	-0.23
Capita PLC	**18.52**	-1.49
Capricorn Energy PLC	**228.50**	-2.77
Carnival PLC	**1 131.50**	-1.74
Centrica PLC	**126.30**	-0.98
Compass Group PLC	**2 379.13**	+0.55
Diageo PLC	**2 519.50**	-0.42
Drax Group PLC	**655.50**	-1.43
Experian PLC	**3 657.00**	+1.11
Firstgroup PLC	**158.20**	-0.50
G4S PLC	**244.80**	-100.00
Gsk PLC	**1 651.50**	+2.07
Hammerson PLC	**28.44**	-2.00
HSBC Holdings PLC	**659.70**	-0.18
Intercontinental Hotels Group PLC	**7 548.00**	+0.48
Johnson Matthey PLC	**1 629.00**	+0.00
Kaz Minerals PLC	**849.00**	-100.00
Kingfisher PLC	**283.30**	-1.22
Land Securities Group PLC	**626.00**	-1.34
Legal & General Group PLC	**224.30**	-0.18
Lloyds Banking Group PLC	**58.18**	-1.72
London Stock Exchange Group PLC	**8 627.65**	-100.00
Man Group PLC	**222.60**	-0.89
Marks And Spencer Group PLC	**338.70**	+0.21
Morrison (Wm) Supermarkets PLC	**286.40**	-100.00
Next PLC	**10 105.00**	+0.00
Pearson PLC	**1 044.00**	+0.34
Pennon Group PLC	**599.00**	+0.76
Prudential PLC	**657.60**	-0.72
Relx PLC	**3 522.00**	+0.86
Rio Tinto PLC	**4 757.50**	-1.17
Rolls-Royce Holdings PLC	**500.20**	+1.21
Rsa Insurance Group LD	**684.20**	-100.00
Sage Group PLC	**1 004.50**	-0.05
Sainsbury (J) PLC	**288.80**	+0.28
Schroders PLC	**345.00**	+0.00
Schroders PLC	**2 165.00**	-100.00
Serco Group PLC	**175.70**	+0.11
Severn Trent PLC	**2 531.00**	+0.80
Shell PLC	**1 895.20**	-100.00
Shell PLC	**1 894.60**	-100.00
Smiths Group PLC	**1 776.00**	+0.74
Sse PLC	**1 882.00**	+0.37
Standard Chartered PLC	**767.80**	-0.49
Tate & Lyle PLC	**676.50**	+1.65
Tesco PLC	**348.30**	-0.97
Tullow Oil PLC	**26.52**	-2.86
Unilever PLC	**4 867.00**	+0.54
Vodafone Group PLC	**74.84**	+0.13
Whitbread PLC	**2 832.00**	-2.28
Wpp PLC	**720.60**	-0.25
Nyse		**(USD)**
11847908	**26.57**	-0.71
3M Company	**131.80**	+0.30
Abbott Laboratories	**112.97**	-0.11
Accenture plc	**337.27**	-0.92
Alcoa Corporation	**32.44**	-5.44
Alphabet Inc.	**164.55**	-1.10
Altria Group, Inc.	**53.16**	+0.27
Amazon.com, Inc.	**170.66**	-1.42
American Electric Power Company, Inc.	**99.14**	+0.61
American Express Company	**256.28**	+0.49
Amgen Inc.	**329.42**	+0.76
Aon plc	**340.54**	+0.08
APA Corporation	**28.35**	-0.28
Apple Inc.	**227.52**	-0.22
AT&T Inc.	**19.77**	+0.62
Bank of America Corporation	**39.89**	+0.54
Baxter International Inc.	**37.71**	-0.53
Best Buy Co., Inc.	**88.04**	-0.95
Boston Scientific Corporation	**79.58**	-0.31
Bristol-Myers Squibb Company	**49.23**	+2.30
Campbell Soup Company	**50.33**	+0.98
Capital One Financial Corporation	**143.91**	+1.07
Caterpillar Inc.	**348.91**	-0.63
Chevron Corporation	**145.78**	-0.80
China Life Insurance Company Limited	**7.25**	-2.03
Chipotle Mexican Grill, Inc.	**55.70**	-0.78
Cisco Systems, Inc.	**49.73**	-1.94
Citigroup Inc.	**61.45**	-0.37
Colgate-Palmolive Company	**105.80**	-0.11
Comcast Corporation	**40.03**	-0.52
ConocoPhillips	**111.29**	-1.01
Costco Wholesale Corporation	**891.54**	-1.91
CVS Health Corporation	**57.03**	-0.76
Dell Technologies Inc.	**110.35**	-1.35
Delta Air Lines, Inc.	**40.41**	-0.99
Devon Energy Corporation	**44.60**	-0.12
Dow Inc.	**53.54**	-0.44
Dun & Bradstreet Holdings, Inc.	**11.92**	-0.87
DuPont de Nemours, Inc.	**82.23**	-0.32
Eastman Chemical Company	**100.31**	-0.31
Eaton Corporation plc	**295.62**	-0.14
Edison International	**84.84**	+0.07
Eli Lilly and Company	**949.65**	-0.51
Entergy Corporation	**119.35**	+0.23
Exelon Corporation	**37.91**	+0.60
Exxon Mobil Corporation	**116.50**	-1.00
FedEx Corporation	**296.04**	+0.39
Ford Motor Company	**11.04**	-0.90
General Dynamics Corporation	**295.71**	+1.90
General Electric Company	**172.58**	+0.93
General Motors Company	**49.04**	-0.43
Gilead Sciences, Inc.	**78.78**	+2.31
Halliburton Company	**31.01**	-1.94
Harley-Davidson, Inc.	**37.70**	-1.59
Honeywell International Inc.	**205.48**	-0.31
HP Inc.	**34.94**	-1.87
Intel Corporation	**19.67**	-2.02
International Business Machines Corporation	**198.82**	+0.04
Invesco Ltd.	**16.92**	-0.68
Johnson & Johnson	**164.01**	+0.65
JPMorgan Chase & Co.	**220.26**	+0.03
Kellogg Company	**80.66**	-0.16
Kimberly-Clark Corporation	**143.89**	+0.24
Lockheed Martin Corporation	**563.41**	+0.54
Lowe's Companies, Inc.	**248.69**	+0.05
Macy's, Inc.	**15.36**	-0.03
ManpowerGroup Inc.	**72.81**	-0.60
Marriott International, Inc.	**227.35**	-0.12
Mastercard Incorporated	**472.22**	-0.58
McDonald's Corporation	**287.96**	-0.58
Medtronic plc	**88.45**	-0.39
Merck & Co., Inc.	**117.74**	+1.06
Microsoft Corporation	**410.25**	-0.87
Molson Coors Beverage Company	**53.33**	-0.41
Moody's Corporation	**483.51**	-0.14
Morgan Stanley	**101.98**	-0.10
Motorola Solutions, Inc.	**434.38**	+0.47
NIKE, Inc.	**83.33**	-2.30
Nokia Oyj	**4.21**	-0.36
Norfolk Southern Corporation	**249.84**	+0.38
NOV Inc.	**17.76**	-0.75
Occidental Petroleum Corporation	**56.58**	-0.46
Oracle Corporation	**137.88**	-0.44
PepsiCo, Inc.	**174.31**	-0.56
PetrÃ³leo Brasileiro S.A. - Petrobras	**15.46**	-0.06
Pfizer Inc.	**28.81**	-0.05
Philip Morris International Inc.	**122.59**	+0.15
Phillips 66	**134.84**	+0.34
QUALCOMM Incorporated	**171.26**	-1.54
Ralph Lauren Corporation	**169.06**	-1.97
Raytheon Technologies Corporation	**120.67**	+0.99
Regions Financial Corporation	**22.90**	+0.59
Robert Half International Inc.	**63.01**	-0.88
Schlumberger Limited	**43.93**	-2.48
SentinelOne, Inc.	**24.12**	-2.54
Stanley Black & Decker, Inc.	**100.22**	+0.43
Target Corporation	**157.12**	-0.98
Teva Pharmaceutical Industries Limited	**18.62**	-0.75
Texas Instruments Incorporated	**207.81**	-1.37
The Allstate Corporation	**185.72**	+0.31
The Bank of New York Mellon Corporation	**67.13**	-0.12
The Boeing Company	**170.62**	-1.40
The Coca-Cola Company	**71.56**	+0.08
The EstÃ©e Lauder Companies Inc.	**91.71**	-1.25
The Goldman Sachs Group, Inc.	**503.65**	-0.71
The Home Depot, Inc.	**372.81**	-0.10
The Procter & Gamble Company	**169.36**	+0.06
The Southern Company	**86.03**	+0.34
The Walt Disney Company	**89.25**	-1.82
The Western Union Company	**12.06**	+0.54
The Williams Companies, Inc.	**44.82**	-1.25
Toyota Motor Corporation	**188.37**	+1.41
U.S. Bancorp	**46.02**	+0.63
Unisys Corporation	**5.46**	-3.28
United Parcel Service, Inc.	**127.49**	-0.32
UnitedHealth Group Incorporated	**586.94**	-0.07
Verizon Communications Inc.	**41.46**	+0.01
Walmart Inc.	**76.24**	+0.14
Wells Fargo & Company	**56.98**	+1.28
Weyerhaeuser Company	**30.62**	+0.05
Whirlpool Corporation	**102.45**	-0.37
Xerox Holdings Corporation	**10.85**	-1.45
Zurich		**(CHF)**
ABB LTD N	**47.99**	+0.33
ADECCO N	**29.12**	-0.21
GEBERIT N	**531.60**	+0.15
GIVAUDAN N	**4 354.00**	+3.72
JULIUS BAER GRUPPE	**49.88**	-0.20
NESTLE N	**90.32**	+0.71
NOVARTIS N	**101.50**	+0.73
RICHEMONT	**133.35**	-0.93
ROCHE GS	**282.20**	+0.07
SGS SA-REG	**94.08**	+0.53
SWATCH I	**178.65**	-1.27
SWISS RE N	**117.05**	+1.39
SWISSCOM N	**538.00**	+0.47
TRANSOCEAN LTD	**4.00**	+0.00
UBS	**26.25**	-0.72
ZURICH FINANCIAL N	**494.60**	+1.04

Se qualifier même s'il faut s'en remettre aux phases arrêtées

Football Seule la place en Europa League compte pour Anderlecht. Le beau jeu devra attendre la fin du mercato.

Anderlecht – Dinamo Minsk Je. 20h
Qualificatif Europa League

Le "FC Corner". Nous avons qualifié Anderlecht de la sorte il y a une semaine pour résumer le seul atout offensif du Sporting lors des derniers matchs. Quatre buts. Trois sur corner. Coup de chance ou travail minutieux? La vérité tend vers la seconde proposition. Les Mauves pourront compter sur cette arme pour tenter de se défaire du Dinamo Minsk et d'assurer leur place en Europa League.

La "minutie" est tout en haut de la liste de vocabulaire de Brian Riemer. Juste en dessous de "contrôle". Deux mots qui résument son envie de performer sur phases arrêtées. *"Elles sont devenues un élément clé du football moderne"*, résume-t-il. Le Danois considère qu'en comptant les coups francs, corners et touches, ses hommes sont une soixantaine de fois par match au contact du cuir alors qu'il est à l'arrêt.

> Anderlecht travaille les phases arrêtées quatre fois par semaine et a plus d'une dizaine de variantes.

La moitié des buts sur corner ou touche

Ces données l'ont poussé à recruter, à l'été 2023, un homme devenu une pièce maîtresse de son staff: Yannick Euvrard. Adjoint du Danois et spécialiste des corners et coups francs, le Belge est arrivé à faire passer son équipe à un autre niveau sur phases arrêtées. Défensivement d'abord, où Anderlecht enchaîne les prestations solides avec aucun but encaissé sur corner ou coup franc cette saison. Offensivement, ensuite. Depuis janvier, Anderlecht enchaîne les combinaisons gagnantes.

Le paroxysme a été atteint en ce début d'exercice avec un but sur deux planté sur corner ou rentrée de touche. En interne, on affirme qu'il y a un peu de chance dans ce que le

BELGA

Le travail de fond du staff d'Anderlecht a payé et doit l'aider à se qualifier.

grand public peut observer mais aussi beaucoup de travail de fond.

Euvrard charbonne beaucoup de son côté. Il analyse, observe et crée ses schémas qu'il présente ensuite au staff avant de les travailler avec les joueurs. Quatre moments de la semaine sont dédiés aux phases arrêtées. Deux fois sur le terrain, en début ou en fin de session, selon le programme, et deux fois en vidéo. La première séance est axée sur l'analyse du match précédent. La deuxième a pour but de mettre en place les systèmes utilisés dans la rencontre à venir. Tout est adapté à la manière de défendre et au format de l'adversaire.

Les joueurs aiment-ils les combinaisons ? Pas spécialement. Elles sont nombreuses, on parle de plus d'une dizaine, avec des variantes et elles les empêchent parfois de faire parler leur instinct. Mais nos sources en interne s'accordent qu'avec la réussite actuelle, il n'est pas concevable d'aller à l'encontre des demandes d'Euvrard.

L'arbre qui cache la forêt

Face à Minsk, le but de Ludwig Augustinsson sur corner a été l'arbre qui cache la forêt. Anderlecht n'a pas été à son niveau. Riemer ne s'en cache pas. Les phases arrêtées lui ont permis de réaliser le début de saison qu'il voulait dans les chiffres. *"Tant que je n'ai pas mon équipe au complet, je considère que les points sont la priorité. Je travaille pour intégrer les nouveaux joueurs et je sais que je devrai à nouveau le faire quand les prochaines recrues seront arrivées. Et de là, on pourra penser à améliorer le jeu de mon équipe."*

Car il sait où sont les défauts. *"On a besoin de plus de rythme dans notre jeu. On doit se créer plus d'occasions. À Minsk on a été en contrôle sans être assez dangereux. Nous travaillons les aspects clés de nos offensives: le dernier geste, la dernière passe, le dernier centre."*

À l'entame des playoffs, Riemer avait piqué ses joueurs, réclamant à ses cadres de prendre leurs responsabilités. Il espère que le message a perduré jusqu'ici. Notamment auprès de deux de ses compatriotes.

Il est satisfait du rendement actuel de Kasper Dolberg – *"malgré une moins bonne montée au jeu au match aller"* – mais en attend plus d'Anders Dreyer. L'homme aux statistiques folles la saison passée tarde à se réveiller après un Euro passé sur le banc. *"Ce n'est pas facile de revenir d'une telle période où n'a pas pu travailler à fond. Il lui manque ce petit but pour se lancer car le reste de ses data nous montrent qu'il travaille beaucoup. On en attend plus de lui et lui aussi. Il doit juste croire en lui car il a les qualités pour poursuivre sur sa lancée de la saison dernière."*

Si son premier but ne tombe pas ce jeudi, il pourra mettre ses équipiers sur orbite sur phase arrêtée.

Romain Van der Pluym

Le noyau

Sans Vertonghen mais avec Amuzu

Brian Riemer devra une nouvelle fois faire sans Jan Vertonghen pour le match de ce jeudi soir face au Dinamo Minsk. *"Nous devons rester prudents avec sa blessure aux tendons d'Achille. Il n'a pas eu de rechute mais nous avons une réflexion à plus long terme. Il ne reviendra qu'après la trêve internationale."* Et manquera donc le déplacement à l'Union. Francis Amuzu est lui de retour mais ne commencera pas. Sa blessure musculaire encourue il y a un petit mois force à la prudence. **R.V.P.**

EUROPA LEAGUE

JE. 20H00 LOTTO PARK

ANDERLECHT
Brian Riemer

26 Coosemans
4 Šimic, 13 Jørgensen
25 Foket, 6 Augustinsson
23 Rits
10 Verschaeren, 17 Leoni
36 Dreyer, 12 Dolberg, 29 Stroeykens

9 Alfred
19 Podstrelov, 17 Bakhar
88 Demchenko, 29 Amian
8 Selyava
66 Raí, 4 Gavrilovich, 67 Begunov, 2 Pigas
21 Lapoukhov

ARBITRE M. Dabanovic (MNE)

DINAMO MINSK

RSC ANDERLECHT
Stroeykens à gauche ?
Réserves : 16. Kikkenborg, 63. Vanhoutte, 54. Sardella, 5. N'Diaye, 18. Ashimeru, 61. Arnstad, 7. Amuzu, 20. Vázquez, 32. Angulo Ramírez.
Blessés : 11. Hazard, 14. Vertonghen.
Observations : Amuzu ne sera pas titulaire et Angulo a déçu. Stroeykens aura-t-il sa chance d'entrée de jeu ? Dolberg va revenir dans l'équipe. Le reste du 11 devrait rester assez similaire. (R. V.P.)

DINAMO MINSK
Avec les mêmes qu'à l'aller ?
Réserves : 13. Shimakovich, 49. Karatai, 26. Kalinin, 5. Apetenok, 27. Mikhayrin, 80. Shkolik, 74. Sedko, 11. Zherdev, 14. Adeola, 10. Khvashchinskiy, 81. Melnichenko.
Observations : Vu le bon match des Biélorusses, il est possible qu'ils envisagent de conserver un 11 de base inchangé. (R. V.P.)

Bruges peut s'attendre à du lourd en Ligue des Champions

C'est la fin d'un monde. D'une époque désormais révolue au moins dans un premier temps. Oublié le petit chauve de l'UEFA qui procédait au tirage au sort et qui a bien grandi depuis pour prendre les rênes de la Fifa.

Pour sa 70e édition, la C1 s'est offert un vrai ravalement de façade. Les groupes de quatre vont donc laisser place à une phase de Ligue unique dans cette Champions League. Les chapeaux n'ont pas disparu, il y en a toujours quatre. Chaque participant affrontera deux équipes de chaque chapeau, un à domicile et un à l'extérieur. Avec deux conditions d'exclusion : deux équipes d'un même pays ne peuvent pas s'affronter et il n'est pas possible d'affronter plus de deux clubs d'un même championnat. Dans sa version originale, il aurait donc fallu 1 000 boules dans 36 saladiers et à peu près 3 heures de tirage. Inconcevable pour l'UEFA qui va donc faire appel à un logiciel qui se chargera donc de déterminer les noms des adversaires des 36 participants.

JAAK MOINEAU/HANS LUCAS

Han Vanaken
Le Brugeois a hâte de connaître samedi ses adversaires en Ligue des Champions.

Le calendrier, lui, sera établi ce samedi 31 août, au lendemain d'un tirage au sort de l'Europa et de la Conference League. Mais les grandes dates sont connues : la première journée de cette nouvelle mouture s'étalera du mardi 17 au jeudi 19 septembre. Tous les matchs de la phase de Ligue se dérouleront en même temps, le 29 janvier prochain et le nouveau roi d'Europe sera couronné le 31 mai à Munich.

Pour Bruges, placé dans le troisième chapeau, les données sont simples. Se qualifier directement pour les huitièmes de finale en finissant dans les huit premiers serait un exploit monumental. Et difficilement imaginable à l'heure actuelle. La perspective d'être barragiste en terminant entre la 9e et la 24e apparaît nettement plus réaliste, sachant qu'un classement entre le 9e et le 16e rang offrirait un match retour de barrages à domicile. Mais les forces en présence dessinent un plateau particulièrement relevé.

Concrètement, les partenaires de Hans Vanaken pourraient dans le scénario le plus compliqué se coltiner le Real Madrid et Manchester City (chapeau 1), le Bayer Leverkusen et l'Atlético Madrid (chapeau 2), le PSV Eindhoven et le Sporting Lisbonne (chapeau 3) et l'AS Monaco et Aston Villa (chapeau 4). Un sort plus favorable et abordable peut leur offrir le RB Leipzig et le Borussia Dortmund (chapeau 1), Benfica et le Shakhtar Donetsk (chapeau 2), le PSV Eindhoven et le Celtic (chapeau 3) et enfin le Sturm Graz et Brest (chapeau 4).

Jonathan Lange

RÉSULTATS

FOOTBALL

Ligue des champions

Barrages retour Ma : Galatasaray (Tur) – YOUNG BOYS (Sui) (2-3) 0-1 ; SALZBOURG (Aut) – D. Kiev (Ukr) (2-0) 1-1 ; SPARTA PRAGUE (Tch) – Malmö (Suè) (2-0) 2-0. **Me :** Qarabag (Aze) – DINAMO ZAGREB (Cro) (0-3) 0-2 ; Slovan Bratislava (Svq) – Midtjylland (Dan) (1-1) ; Étoile rouge (Srb) – Bodo/Glimt (Nor) (1-2) ; Slavia Prague (Tch) – Lille (Fra) (0-2).

Europa League

Barrages retour Je : Petroclub (Mol) – Ludogorets (Bul) (0-4) ; APOEL (Cyp) – RFS (Let) (1-2) ; Elfsborg (Suè) – Molde (Nor) (1-0) ; **Anderlecht** – Dinamo Minsk (Bie) 20h (1-0) ; Ajax (P-B) – Jagiellonia (Pol) (4-1) ; Besiktas (Tur) – Lugano (Sui) (3-3) ; FCSB (Rou) – LASK (Aut) (1-1) ; Hearts (Éco) – Viktoria Plzen (Tch) (0-1) ; TSC (Ser) – Maccabi Tel Aviv (Isr) (0-3) ; Shamrock Rovers (Irl) – PAOK (Grè) (0-4) ; Borac (Bos) – Ferencvaros (Hon) (0-0) ; Rapid Vienne (Aut) – Braga (Por) (1-2)

Conference League: Gand se qualifie face à Belgrade

Barrages retour Me : Basaksehir (Tur) – St. Patrick's (Irl) (0-0) 2-0, **La Gantoise** – Partizan Belgrade (Srb) (1-0) 1-0. **Je : Cercle Bruges** – Wisla Cracovie (Pol) 20h (6-1) ; Panathinaïkos (Grè) – Lens (Fra) (1-2) ; Servette (Sui) – Chelsea (Ang) (0-2) ; Puskas Akademika (Hon) – Fiorentina (Ita) (3-3) ; Betis (Esp) – Kryvbas (Ukr) (2-0)

Piet Vandendriessche (à droite) et l'Union belge, c'est déjà fini. Pascale Van Damme, la présidente, et son CA, vont devoir se trouver un nouveau CEO.

BELGA

Des histoires sans fin, mais à la fin le foot est perdant

Football La fédération se cherche (à nouveau) un CEO. Le football belge, surtout, devrait se chercher un cap.

Au suivant ! Piet Vandendriessche sera resté le CEO de l'Union belge pendant 225 jours, entre sa prise de fonction officielle le 16 janvier et ce mercredi 28 août 2024. Il "bat" largement le record de Koen De Brabander, CEO pendant 458 jours, entre le 1er novembre 2016 et le 2 février 2018. Peter Bossaert a été une exception dans le décor, mais cela rappelle surtout combien il est compliqué, en venant de l'extérieur du monde du football, de gérer la fédération belge. Il y a les jeux politiques, les alliances (ou petits arrangements) entre amis (ou ennemis du passé) et cette phénoménale capacité du milieu à oublier son passé et ses erreurs, pour retomber dans les mêmes pièges.

Qu'est-il reproché à Vandendriessche ? Dans le désordre, son manque de "flexibilité" dans sa gestion (qu'est-ce que cela veut dire ?) ; l'évaluation de Domenico Tedesco à la sortie de l'Euro, jugée trop tardive et pas assez sévère ; son manque de vision pour un plan stratégique durable (avec des moyens financiers limités, pour rappel) ; son opposition à la venue de Vincent Mannaert, qu'il a rencontré deux fois, sur la forme des rapports que l'ancien CEO du Club Bruges devait soumettre de ses activités.

Mannaert, le symbole des petits arrangements

C'est manifestement ce dernier point qui a fait pencher la balance et a éparpillé les derniers soutiens de Vandendriessche, poussé vers la sortie à l'unanimité du conseil d'administration, ce qui est une sérieuse claque et le signe évident d'une cassure dont on comprendra les ressorts dans les jours et semaines à venir. Le CA est composé de quatre représentants du football professionnel, quatre représentants du football amateur et deux administrateurs indépendants. Tout ce beau monde, dix personnes, est arrivé au constat qu'il n'était plus possible de travailler avec Vandendriesssche.

> Mais qui veut encore travailler avec ces gens-là ? Wouter Vandenhaute et Sven Jacques ont tout fait pour savonner la planche.

Mais qui veut encore travailler avec ces gens-là ? Wouter Vandenhaute et Sven Jacques, les deux leaders de la branche professionnelle du football belge, ont tout fait pour savonner la planche, mener la fronde, et faire rentrer Vincent Mannaert dans la pièce. L'ancien dirigeant du Club Bruges a été brillant dans sa gestion, par le passé, pour faire du Club le premier club du pays. Mais quelques zones d'ombre l'ont rattrapé : des soucis d'alcool, qui ont mené à sa perte et dont il s'est ouvert honnêtement (mais c'est fini, assure-t-il). L'affaire mains propres, aussi et surtout, ce scandale qui a touché plusieurs dirigeants et clubs de Pro League, pour des arrangements peu recommandables sur certains transferts.

Des difficultés à fixer un cap commun

Mais Mannaert, comme d'autres dirigeants, a négocié une transaction pénale avec la justice. On oublie tout et on repart de zéro ? C'est un peu l'idée de la deuxième chance. Mais on peut aussi avoir une deuxième chance de manière moins exposée, sans trop atteindre à l'image de la fédération. La semaine prochaine, le conseil d'administration se réunira à nouveau pour lancer les recherches et trouver un nouveau CEO. Face au constat qu'il est peut-être temps de confier la barre à quelqu'un issu du milieu du foot, la recherche sera sans doute dirigée d'une certaine manière.

Cela tombe bien, un candidat est là... Il y en aura forcément d'autres et la procédure sera forcément transparente. Tout le monde jurera, la main sur le cœur, que ce sera la grande entente, que tout se passera bien entre professionnels et amateurs (alors que tout le monde sait que ce n'est pas vrai) et que l'indépendance, surtout, sera le maître-mot de toutes les activités (faut-il faire un dessin pour expliquer que ce ne sera pas le cas ?).

Le football belge est géré à la petite semaine, notamment par des dirigeants du football professionnel qui ont déjà du mal à s'entendre entre eux et à fixer un cap commun – il suffit de voir comment la formule du championnat change tous les deux ans ou presque, selon les intérêts... Bonne chance au successeur de Piet Vandendriessche, Peter Bossaert et Koen De Brabander. On n'a pas fini de rire...

F.B.

“Briller lors des Jeux de Paris pour montrer qu’ils ont eu tort en 2021”

Para tennis de table À 38 ans, Marc Ledoux entame ses cinquièmes Jeux.

À la porte de Versailles ce jeudi, Marc Ledoux essaiera de gérer ses émotions le temps de faire son retour dans le giron paralympique, en double avec Laurens Devos (double champion paralympique) contre la paire ukrainienne Didukh – Ninkolenko, dans une salle qui a vibré il y a quelques semaines. Une ambiance de folie qui a certainement rappelé au Louviérois les grands moments du ping en Belgique lors des exploits de la Villette et de Jean-Michel Saive, l’une de ses idoles de jeunesse. Une ambiance dont il a pu prendre connaissance en discutant aussi avec son pote Martin Allegro qui a vécu sa première expérience à Paris il y a quelques semaines.

Mettre cet aspect de côté sera donc primordial pour le pongiste de 38 ans mais ce ne sera pas simple car l’émotion suit Marc Ledoux depuis quelques semaines. Depuis l’annonce de sa qualification pour Paris. Lui qui n’avait pas reçu de wild card pour Tokyo il y a trois ans revient pour la cinquième fois. Un chiffre qu’il rêvait d’atteindre depuis longtemps, histoire de rendre hommage à son papa, quatre fois paralympien en tennis de table, décédé juste après Pékin où Marcus devenait n°1 mondial dans sa catégorie.

“C’est un rêve devenu réalité. C’est tellement extraordinaire, s’enthousiasme-t-il. *C’est mon papa qui m’a tout appris mais pas seulement pour le sport. Je lui dois tout. Il m’a toujours fait passer le message que malgré ma déficience* (NdlR: hémiplégique de naissance), *je ne devais pas me laisser aller, je devais toujours me surpasser. Son message était que je ne devais pas m’acharner sur mon sort. Ça m’a aidé dans les moments difficiles car mon handicap rendait parfois mes nuits agitées. À Athènes et Pékin, il était mon entraîneur et a eu un rôle déterminant dans mes médailles en Grèce* (NdlR: argent en simple, or en équipe). *On s’entendait très bien mais parfois, il m’engueulait et ça devenait comique. D’ailleurs, on en rigolait à la fin.”*

> Dès ce jeudi matin, l’image d’Alain Ledoux planera certainement au-dessus de la table qu’il partagera avec Laurens Devos.

Ses derniers Jeux ?

Dès ce jeudi matin, l’image d’Alain Ledoux planera certainement au-dessus de la table qu’il partagera avec Laurens Devos, 5e joueur belge chez les valides, à qui il s’est associé depuis quelques semaines. Avec lui, il rêve d’égaler son papa en termes de médailles, le paternel ayant décroché trois médailles de bronze, à Los Angeles, Séoul et Atlanta. Bébé en 1988 et gamin en 1996, le Louviérois avait vécu ces exploits à distance. *“J’avais les yeux émerveillés de le voir à la télé, il y a d’ailleurs des VHS qui traînent à la maison* (rires). *Ça a été le déclencheur pour moi avec des objectifs paralympiques.”*

Le gaucher, qui ne faisait que des revers à ses débuts, entend ne pas faire de la figuration dans ce premier match à élimination directe en huitièmes de finale de la catégorie M18 pour se montrer à la hauteur de son surdoué d’équipier, qui joue en Bundesliga chez les valides.

Engagé aussi en simple, celui qui avait été considéré comme trop jeune pour Sydney en 2000 ne voudra rien regretter pour ce qui pourrait être ses derniers Jeux. Une retraite paralympique qu’il avait déjà évoquée il y a trois ans. *“C’était en tête,* confirme le gars du Caj-Mir, à Saint-Ghislain. *À ce moment-là, beaucoup de copains étaient dans la même situation que moi. Réservistes ou n°2, on était déçu de ne pas avoir pu aller au Japon. On a tous hésité à arrêter. Mais finalement, l’olympiade suivante ne durait que trois ans. Je voulais tout donner pour démontrer qu’ils avaient eu tort de ne pas nous intégrer au tableau. Cette envie de revanche aide dans la dynamique de qualification. J’ai persévéré, et je suis récompensé.”*

Christophe Verstrepen *et* **Nathalie Dumont**

CÉRÉMONIE D’OUVERTURE Que les Jeux paralympiques commencent

AFP

Paris 2024 a encore innové en déplaçant la cérémonie d’ouverture hors d’un stade traditionnel. Après la Seine et le Trocadéro pour les Jeux olympiques, la Place de la Concorde et les Champs-Élysées ont accueilli les délégations sous le regard notamment du président français, Emmanuel Macron. Le nageur handisport Théo Curin a été la première star à animer cette soirée festive avant le long défilé des para-athlètes. De jolis tableaux se sont succédé tout au long de la soirée avec d’abord deux groupes de danseurs (Creative gang et strict society) qui ont ambiancé la place de la Concorde. Le thème? Les deux groupes s’opposaient en tout point pour mettre de la discorde à la Concorde. Cette chorégraphie met en exergue le paradoxe d’une société qui se dit inclusive sans l’être forcément tout le temps. Le temps d’un “Non, je ne regrette rien”, Christine and the Queens a revisité ce classique de Edith Piaf. Entre ces tableaux, les délégations ont défilé avec une émotion particulière lorsque les 29 Belges sont apparus entre la Barbade et le Bénin. Tout le monde est arrivé à Paris. Moins de trois semaines après la cérémonie de clôture des JO, place aux Jeux paralympiques.

Vuelta : l'Irlandais Eddie Dunbar remporte la onzième étape

Cyclisme Eddie Dunbar a remporté l'étape et Primoz Roglic a repris du temps sur O'Connor.

L'Irlandais, membre de l'échappée, s'est imposé au sprint devant Quinten Hermans (Alpecin-Deceuninck). Dans la foulée, Primoz Roglic (Red Bull-BORA-hansgrohe) a repris du temps au maillot rouge Ben O'Connor (Decathlon-AG2R-La Mondiale).

Vingt-cinq kilomètres après le départ de l'étape, 14 coureurs, dont Quinten Hermans (Alpecin-Deceuninck), ont lancé une attaque. Ils ont été rattrapés à deux bornes de l'ascension du Puerto San Xusto (2e cat. 10,2 km à 4,2 %) dans laquelle le peloton a explosé. L'Italien Marco Frigo (Israel-Premier Tech) s'est adjugé les points au sommet avant que Victor Campenaerts (Lotto Dstny) ne se lance en solitaire dans la descente en direction de Puerto Aguasantas (2e cat. 5,6 km à 6,1 %), deuxième difficulté au programme, qui a vu Xandro Meurisse passer en premier au sommet.

Le coureur d'Alpecin-Deceuninck était d'ailleurs toujours seul en tête, avec 1:20 d'avance sur le groupe de poursuivants, lors de la deuxième ascension de Puerto Aguasantas, qu'il a remporté. Élu combatif de la journée, Meurisse a été repris par les poursuivants à 35 kilomètres de l'arrivée.

Alors que les coureurs ont affronté le Puerto Cruxeiras (3e cat. 2,8 km à 9 %) comme dernière ascension du jour, Primoz Roglic, accompagné d'Enric Mas (Movistar), a lancé une attaque pour tenter de distancer Ben O'Connor. Un pari réussi par le Slovène qui a repris du temps sur le leader du classement général.

Jeudi, les coureurs retrouveront la montagne avec un parcours de 137,5 km qui débutera à Ourense Termal et qui s'achèvera à la Station de montagne de Manzaneda. Cette ascension (1re cat. 15,4 km à 4,7 %) sera le juge de paix de cette 12e étape. (Belga)

RÉSULTATS

CYCLISME

Tour d'Espagne

11e étape 1. E. Dunbar (Irl/Jayco AlUla) les 166,5 km en 3 h 44 : 52 (moy. : 44.426 km/h) ; 2. **Q. Hermans** à 0:02 ; 3. M. Poole (G-B) ;...

Classement général 1. B. O'Connor (Aus/Decathlon AG2R La Mondiale) en 43 h 54 : 54 ; 2. P. Roglic (Slo) à 3:16 ; 3. E. Mas Nicolau (Esp) 3:58 ; 4. R. Carapaz (Equ) 4:10 ; 5. M. Landa (Esp) 4:40 ;... **Les Belges** : 46. X. Meurisse 48 : 01 ; 49. M. Vansevenant 53 : 26 ;...

Renewi Tour

1re étape 1. J. Milan (Ita/Lidl-Trek) les 163,6 km en 3h41 : 01 (moy. : 44.413 km/h) ; 2. **J. Philipsen** m.t. ; 3. A. Zingle (Fra) ;...

TENNIS

US Open

Simple messieurs

1er tour : Jannik Sinner (Ita/n°1) bat Mackenzie McDonald (USA) 2-6, 6-2, 6-1, 6-2 ; Christopher O'Connell (Aus) bat Nicolas Jarry (Chl/n°26) 6-4, 6-3, 4-6, 6-3 ; Arthur Fils (Fra/n°24) bat Learner Tien (USA) 6-4, 3-6, 6-1, 6-2 ; Tommy Paul (USA/n°14) bat Lorenzo Sonego (Ita) 6-4, 6-2, 5-7, 6-2 ; Flavio Cobolli (Ita/n°31) bat James Duckworth (Aus) 6-1, 4-6, 6-4, 6-4 ; **Zizou Bergs** bat Pavel Kotov (Rus) 6-2, 4-6, 6-2, 3-6, 7-6 (10/7) ; Daniil Medvedev (Rus/n°5) bat Dusan Lajovic (Ser) 6-3, 3-6, 6-3, 6-1 ; Carlos Alcaraz (Esp/n°3) bat Li Tu (Aus) 6-2, 4-6, 6-3, 6-1 ; Sebastian Korda (USA/n°16) bat Corentin Moutet (Fra) 7-6 (7/3), 6-1, 6-0 ; Alex De Minaur (Aus/n°10) bat Marcos Giron (USA) 6-3, 6-4, 5-7, 6-4 ; Daniel Evans (G-B) bat Karen Khachanov (Rus/n°23) 6-7 (6/8), 7-6 (7/2), 7-6 (7/4), 4-6, 6-4

Simple dames

1er tour : M. Andreeva (Rus/n°21) bat M. Osorio (Col) 6-2, 7-6 (7/4) ; L. Samsonova (Rus/n°16) bat W. Qiang (Chn) 6-2, 7-5 ; D. Shnaider (Rus/n°18) bat N. Podoroska (Arg) 6-0, 6-1 ; J. Pegula (USA/n°6) bat S. Rogers (USA) 6-4, 6-3 ; E. Rybakina (Kaz/n°4) bat D. Aiava (Aus) 6-1, 7-6 (7/1) ; R. Zarazua (Mex) bat C. Garcia (Fra/n°28) 6-1, 6-4 ; B. Haddad Maia (Bré/n°22) bat E. Avanesyan (Arm) 4-6, 6-0, 6-2 ; A. Kalinskaya (Rus/n°15) bat L. Davis (USA) 6-2, 6-2 ; N. Osaka (Jap) bat J. Ostapenko (Let/n°10) 6-3, 6-2 ; A. Potapova (Rus) bat L. Fernandez (Can/n°23) 2-6, 6-4, 7-5 ; Y. Putintseva (Kaz/n°30) bat L. Noskova (Tch) 7-6 (7/3), 6-4 ; J. Paolini (Ita/n°5) bat B. Andreescu (Can) 6-7 (5/7), 6-2, 6-4

Zizou Bergs : “Je dois encore progresser”

Tennis Pendant que Bergs veut élever son niveau à l’US Open, Mertens est déjà au 3e tour.

“Il y a encore du travail à faire”, a reconnu Zizou Bergs au terme de son match remporté au bout du suspense 6-2, 4-6, 6-2, 3-6, 7-6 (10/7) face au Russe Pavel Kotov (ATP 60) mardi soir.

Une victoire en demi-teinte donc, mais qui satisfait tout de même le Belge qui accède pour la première fois au tableau final d’un Grand Chelem sans passer par les qualifications, après sa récente percée dans le top 100. Qui s’accompagne de nouveaux défis.

“Nous avons franchi des étapes, commence le Limbourgeois. *Et cette étape était méritée, car elle se faisait attendre depuis longtemps. Mais il s’avère que la réalité de ce top 100 n’est pas si simple et qu’il y a énormément de très bons joueurs. Il y a toujours des matchs que tu peux gagner sans être au top, mais le niveau moyen doit tout de même s’améliorer. Je dois encore progresser.”*

ANTHONY BEHAR/SIPA USA

Zizou Bergs
Il affrontera Flavio Cobolli au deuxième tour à New-York.

Le Belge s’est une nouvelle fois nourri des encouragements du public pour renverser la tendance dans le cinquième set. *“Le match a vraiment pris vie dans le dernier set. Quand les spectateurs se sont impliqués, cela a créé une ambiance agréable. Je m’amusais vraiment à ce moment-là. Et là, on voyait que mes coups se libéraient et que les balles difficiles atterrissaient juste à l’intérieur des lignes. Je me rends bien compte que mon niveau de jeu n’est pas assez bon en ce moment et que je dois mieux jouer.”* Place au travail pour Bergs, qui affrontera jeudi Flavio Cobolli (ATP 31) au 2e tour.

Mertens écarte Tomljanovic

La n°1 belge, 35e joueuse mondiale et tête de série n°33, s’est imposée 6-3, 6-2 face à l’Australienne Ajla Tomljanovic (WTA 118) au deuxième tour. Mertens bat Tomljanovic pour la deuxième fois en quatre confrontations. Elle rencontrera au troisième tour soit l’Américaine Madison Keys (WTA 14/n°14), soit l’Australienne Maya Joint (WTA 135). Mertens, 28 ans, dispute l’US Open pour la neuvième fois. Les quarts de finale atteints en 2019 et 2020 constituent son meilleur résultat.

Clémence Louis

EN BREF

Football

Lukaku a signé à Naples

Romelu Lukaku découvrira son troisième club italien puisqu’après des passages à l’Inter et la Roma, le meilleur buteur de l’histoire des Diables rouges a signé un contrat à Naples ce mercredi. L’attaquant quitte ainsi Chelsea, où il n’entrait pas dans les plans du staff, pour s’engager dans l’ancienne équipe de Dries Mertens. Montant de l’opération ? 30 millions d’euros. Big Rom’a signé un contrat jusqu’en 2027. Le numéro dix des Diables retrouvera ainsi Antonio Conte, qu’il a connu du côté de l’Inter. Lorsqu’il a passé le contrôle médical, il a pu mesurer la ferveur des Napolitains qui étaient massés nombreux pour l’accueillir. **M.S.**

Remarques sur la campagne de “Famille d’accueil”

Tous, nous sommes interpellés par la campagne de sensibilisation médiatique lancée par l’ASBL “Famille d’accueil” pour recruter des accueillants familiaux susceptibles d’héberger, notamment dans la durée, des enfants séparés de leurs parents.

Cette séparation touche 7 000 enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles, et selon la campagne, “le nombre d’enfants ayant besoin d’une famille d’accueil, (c’est-à-dire prioritairement des enfants placés dans la durée) aurait fait un bond ces dernières années.”

Je suis interpellé

Voilà ce qui m’interpelle d’abord à un double titre: il y a toujours autant, si pas plus, d’enfants placés dans la Fédération alors que les professionnels s’accordent à souligner l’étroite corrélation entre placement et précarité des parents. En outre, ces placements s’inscrivent davantage dans la durée, comme si les parents avaient de plus en plus de mal à sortir de l’engrenage de la pauvreté.

D’où le premier message que je souhaite faire passer: affirmer que l’aide aux enfants en danger doit devenir une grande cause nationale, c’est envisager la question par le petit côté de la lorgnette. La grande cause nationale, c’est d’abord l’aide aux familles en difficulté pour leur permettre d’élever décemment leurs enfants. Une mère qui parlait d’expérience résumait bien la question: quand on doit lutter tous les jours pour assurer le minimum pour vivre, il est difficile de pouvoir tout assumer. Comment un enfant peut-il s’épanouir si ses parents ne disposent que d’un logement insalubre, ou a fortiori s’ils se retrouvent à la rue ou hébergés à gauche ou à droite chez des connaissances? Toutefois, le problème du logement souvent cité comme un facteur clef de la pauvreté, n’est pas l’unique obstacle car la pauvreté impacte tous les aspects de la vie. Si nous voulons significativement diminuer le nombre de placements d’enfants, c’est d’abord ce défi-là qu’il nous faut prioritairement relever.

Rappelons cette évidence: la pauvreté est une atteinte aux droits de l’enfant, elle affecte l’ensemble des droits de l’homme et de l’enfant.

> La campagne occulte totalement la voix des parents d’enfants placés ou en risque de l’être. Je le sais, le sujet est délicat et le dialogue semé d’embûches, mais il y va d’une question de cohérence, d’un préalable incontournable.

Où reste la voix des parents?

Par ailleurs, je suis interpellé parce que la campagne occulte totalement la voix des parents d’enfants placés ou en risque

Opinion

Georges de Kerchove
Membre du Mouvement ATD Quart Monde

■ La grande cause nationale n'est pas de recruter des accueillants pour héberger des enfants en danger. Si nous voulons diminuer le nombre de placements d'enfants, il faut d'abord aider les familles en difficulté pour leur permettre d'élever décemment leurs enfants.

de l'être. Je le sais, le sujet est délicat et le dialogue semé d'embûches, mais il y va d'une question de cohérence, d'un préalable incontournable. Le Décret du 18 janvier 2018 portant le code de la prévention, l'aide et la protection de la jeunesse est clair: "l'aide et la protection à l'enfant en difficulté ou en danger se déroulent prioritairement dans le milieu de vie, l'éloignement de celui-ci étant l'exception", il affirme "le droit de l'enfant d'entretenir des relations personnelles et des contacts directs avec ses parents" en cas d'éloignement. Par essence, un placement est provisoire et il faut veiller "à réduire autant que possible la durée de l'éloignement". Comment ce droit peut-il être respecté si les parents sont les grands absents de la campagne? Comment cet objectif peut-il être atteint s'ils en sont dès le départ tenus à l'écart?

Engendrer une méfiance

Voici dès lors mon deuxième message: concevoir une telle campagne en reflétant uniquement la sensibilité des accueillants, aboutit tôt ou tard à une impasse. Cette façon de faire hypothèque lourdement une coopération entre ceux-ci et les parents, pourtant favorable au développement harmonieux de l'enfant. Elle risque d'exacerber une rivalité latente, et d'engendrer une méfiance réciproque. Elle fait dire aux parents dont l'avis n'est pas demandé: "je n'aime pas les familles d'accueil". Elle zappe le fait que la majorité des enfants placés sont accueillis par des membres de la famille élargie, par exemple des grands-parents, ou des frères et sœurs.

Oui, accueillir un enfant dont les parents sont en difficulté, c'est beaucoup plus que de l'héberger, de lui donner un cadre de vie harmonieux et lui prodiguer de l'affection. C'est aussi continuer à aider les parents à garder, exercer ou à retrouver leurs responsabilités dans la mesure de leurs moyens, c'est contribuer à répondre à leurs difficultés, c'est mettre tout en œuvre pour maintenir le lien entre les parents et l'enfant. Si les accueillants ne tiennent pas compte de ces aspects, la double appartenance en soi délicate pour l'enfant sera encore plus difficile à vivre. Certes, la campagne précise qu'être parent d'accueil, ce n'est pas de l'adoption, mais j'aurais aimé que cette exigence formulée de façon lapidaire soit davantage développée. Il est essentiel que les candidats accueillants soient correctement informés de la nature des engagements qu'ils entendent prendre. À défaut, tout le monde est perdant.

→ *Titre et chapô sont de la rédaction. Le titre original est "Regard sur la campagne de Famille d'accueil".*

OPINION

Mais où est donc passée Julie Taton ?

■ La députée devait s'installer à Mons. Mais l'agent de quartier n'a pas pu constater qu'elle y habitait… pour briguer un poste de conseiller communal.

Claude Bottamedi
Sociologue, auteur, ancien chef de corps de zone de police

Pendant que certains s'amusent à former un gouvernement à Bruxelles et passent des nuits à discuter, comme s'il n'y avait rien de plus important à faire, un drame, que dis-je, une tragédie, se joue à Mons. Vous l'avez bien entendu : Julie Taton a disparu !

Oui, c'est bien elle, la fameuse Julie de la télé. L'ex-miss Belgique. La voix d'or de la radio. Enfin, la télé, la radio, c'est terminé maintenant. Elle aussi, elle est devenue députée. J'écris "elle aussi" car ils commencent à être nombreux à quitter le petit écran pour le grand parlement. À cause des partis politiques, présentateur sera bientôt un métier en voie de pénurie.

En fait, il paraît qu'elle ne voulait pas finir comme Michel Drucker mais, bien sûr, il ne faut pas croire tout ce que l'on dit.

Mons, un vrai paradis

Il paraît également qu'elle s'ennuyait dans le BW où tout est propre et aseptisé, ce qui l'a poussée à déménager à Mons. Là au moins, il y a de l'ambiance : un Doudou, des soirées d'enfer, une grand-place où l'on se retrouve… et, paraît-il, des "barakis de kermesse". Bref, un vrai paradis. Et comme elle ne savait pas où habiter, son pote Georges-Louis lui a prêté (ou loué) son appartement. Normal, entre amis. Alors, les mauvaises langues qui prétendent qu'il s'agit d'un transfert à des fins électorales doivent se taire. C'est totalement faux. Non, elle ne vient pas renforcer le MR local qui part à l'assaut de l'hôtel de ville. Non, elle ne sert pas d'attrape-voix.

La raison de son engagement est plus simple. Comme le rôle de député ne remplit apparemment pas un agenda et qu'elle ne voulait pas s'ennuyer, elle a accepté d'être sur les listes pour les prochaines élections communales. Mais il s'agit uniquement de briguer un poste de conseiller communal qui lui permettra de prendre "le pouls du terrain". Et c'est tout, qu'on se le dise.

On ne peut qu'être séduit par sa décision. Quelle volonté ! Quel engagement au bénéfice des citoyens ! D'autant que Monsieur Taton et les deux petits Taton vont sans doute aussi emménager dans cet appartement, en espérant qu'il ne soit pas trop étroit. Plus qu'un engagement, c'est vraiment un don de soi. Quel altruisme pour une première aventure politique.

La Sûreté de l'État devrait investiguer

Tout s'explique. Ça roule pour elle. Et puis, un coup de tonnerre déchire le ciel montois. V'là-t'y pas que la police prétend qu'elle n'habite pas dans cet appartement et qu'il s'agit d'une adresse fictive ! Pas croyable. Et ils sont entêtés ceux-là. Trois fois qu'ils sont passés chez la Julie pour vérifier sa présence ou plutôt son absence. Bon, d'abord, on ne va pas chez les gens sans y être invité. C'est pas poli. Ensuite, Julie n'est pas assignée à résidence, comme le dit bien son pote Georges-Louis. Elle a le droit de se promener, d'aller voir si *L'amour est dans le pré*, d'aller au *Morning café*, de découvrir sa nouvelle ville, d'aller caresser le "singe", voire d'y faire des guindailles avec les nombreux étudiants, "pennes" ou "calottes".

Et puis, les policiers, sont-ils passés la nuit pour vérifier si elle dormait dans son appartement ? Ont-ils utilisé des drones, voire l'hélicoptère de la police fédérale, pour surveiller l'appartement ? Eh bien, non ! Quelle carence. Quel dysfonctionnement. Et l'inspecteur de quartier, a-t-on la preuve qu'il a appuyé sur le bon bouton de sonnette ? Quant aux voisins qui ne l'ont guère vue, sont-ils fiables ? Certains d'entre eux ne sont-ils pas des espions à la solde de l'opposition ? Assurément, la Sûreté de l'État devrait investiguer. Et si elle ne consomme pas beaucoup d'électricité dans cet appartement, ce n'est pas nécessairement parce qu'elle n'y habite pas. C'est peut-être son côté écolo qui l'encourage à faire des économies d'énergie. Qui a pensé à cette possibilité ?

Julie en prison ?

Toutefois, l'affaire ne s'arrête pas là. La presse s'emballe et annonce la possibilité de peines sévères "Si vous êtes pris sur le fait de domicile fictif" selon RTL (sic), ou si vous commettez "une tentative avortée de fraude au domicile" (re-sic), comme annoncé par la Liste du bourgmestre : amende, six à trois ans de prison… Mais, pas de panique. Ces peines s'appliquent dans le cadre d'une fraude sociale découlant d'une domiciliation fictive et Julie ne figure pas parmi les allocataires sociaux. Ouf. Pas de prison. Quoique, si elle avait été incarcérée dans l'établissement pénitentiaire de Mons, il n'y aurait plus de doute sur sa présence dans cette ville. Toutefois, le logement aurait été plus étroit.

On ne veut pas inscrire Julie ? Elle introduit un recours auprès du SPF Intérieur. On verra ce que l'on verra.

Cette histoire n'améliorera pas les relations entre George-Louis et Nicolas (le bourgmestre), qui ne partiront pas en vacances ensemble, comme le confirme une source sûre. Elle donne lieu à un échange d'amabilités comme on en a l'habitude à Mons, à un nouvel épisode du feuilleton "les barbus s'empoignent".

Mais pendant ce temps, aucune enquête n'est menée pour retrouver Julie. Pas d'avis de recherche. Pas d'intervention de la Cellule disparition. A-t-elle été kidnappée ? S'est-elle perdue sur le chemin entre le BW et son appartement montois ? Mais où est-elle ? L'attente est lancinante.

En fait, où que tu sois, Julie, ne regrettes-tu pas déjà ton micro et ne crains-tu pas un Mons en pire ?

Marie-Hélène Lafon : "Mes textes sont extrêmement travaillés à l'oral"

Littérature L'autrice du Cantal, Prix Renaudot pour "Histoire du fils", ouvre, ce vendredi, la 12e édition de l'Intime festival de Namur.

"Quand j'ai commencé à écrire, je ne me suis pas posé la question, je savais que si un jour j'écrivais, j'écrirai à partir du lieu et du milieu d'où je venais."

Marie-Hélène Lafon

OLIVIER.ROLLER@FREE.FR

Marie-Hélène Lafon sera à Namur ce week-end pour l'Intime festival. "Un personnage à absolument découvrir", s'enthousiasme Chloé Colpé co-fondatrice de l'événement.

Entretien Jacques Besnard

"*On adore Marie-Hélène Lafon*", s'emballait Chloé Colpé, co-fondatrice de l'Intime festival au moment de nous présenter la 12e édition. "*C'est un personnage à absolument découvrir.*" L'autrice française (*Joseph*, *Mo*, *Les Derniers Indiens*, prix Renaudot pour *Histoire du fils*...) a quitté son Cantal natal où elle passe "*dix semaines dans l'année*", pour venir à Namur célébrer la littérature sur scène. Vendredi, la comédienne Anne-Lise Heimburger lira, d'abord, *Les Sources*★★★ (Buchet Chastel), son dernier roman sur les violences conjugales. Samedi, Marie-Hélène Lafon participera à un entretien. *La Libre* a interrogé l'écrivaine pour parler de son œuvre, de la vallée de la Santoire et des souffrances du monde paysan, celui de son frère et de ses parents.

Connaissiez-vous l'Intime festival ?
J'en avais déjà entendu parler. J'y avais déjà été invitée, mais c'est une date un peu particulière pour moi, car c'est la rentrée scolaire. Et je suis encore professeure pour une année. Cette année, ça a été compatible. De surcroît, les organisatrices sont très persuasives. Dès qu'on s'entretient avec elle, on comprend qu'il s'agit vraiment d'un festival et pas d'un salon. C'est un endroit pour lire, se rencontrer, discuter et pas du tout ce rituel auquel je refuse de me plier qui consiste à attendre le client derrière une pile de livres.

Votre texte "Les Sources" sera lu par la comédienne Anne-Lise Heimburger. Est-ce un exercice que vous appréciez ? Est-ce intimidant ? Quelle place tient l'oralité dans votre écriture ?
Le fait qu'un texte soit lu à voix haute devant un public, ça correspond presque à une vocation des textes que j'écris. Mes textes sont extrêmement travaillés à l'oral. Je lis et relis de nombreuses fois chacune de mes phrases à voix haute pour essayer de les rendre le plus juste possible du point de vue du rythme. La première fois où je me suis retrouvée dans cette situation, j'ai été intimidée. Puis, très vite, je me suis rendu compte que ça mettait le texte à distance. J'aime beaucoup cette migration du texte que cela opère. Ça me permet de le partager également. Comme on partage le feu, le pain ou un repas. Ça nourrit et ça rassemble. On en a extrêmement besoin.

Qu'ont en commun vos personnages selon vous ? Quand on lit "Mo", "Joseph", il y a beaucoup de solitude et de souffrance ?
Le point commun entre tous mes personnages, je crois que c'est ce que j'appelle "l'insularité". Ce sont des îles. Ils ont du mal à sortir d'eux-mêmes et à être entre en lien avec autrui. Il y a de la souffrance, mais on n'est pas dans la souffrance absolue non plus.

Il n'y a pas de misérabilisme en effet. Ce qui ne doit pas être évident, car ces histoires sont très dures. Comment vous y prenez-vous ?
Vous avez raison de souligner ce point. Pas de misérabilisme, pas de pathos, pas de jugements, pas de commentaires, de psychologie. Pas de "pitié dangereuse" qui consiste à dépiauter les plaies des autres en y prenant un certain plaisir en escomptant que le lecteur fasse la même chose. Il faut se tenir à carreaux, j'appelle ça la corde raide. Le livre *Joseph* parle de violence en milieu conjugal rural, d'alcoolisme... Ce sont des matières dans lesquelles le pathos et le voyeurisme sont insupportables, bien que très courants. Souvent, il faut enlever un adverbe, un adjectif. Dans *Les Sources*, les scènes de violence existent, mais à aucun moment je ne place le lecteur en position de voyeur, comme s'il était en train d'assister à la scène. Ce serait indigne. J'accorde une importance extrême à la précision des détails matériels pour incarner les choses, les faire ressortir. Car je ne veux pas de pathos mais, en revanche, je n'ai rien contre les émotions.

Votre premier texte s'appelle "Liturgie". Vous y décrivez notamment une scène dans laquelle une fille, soumise à l'autorité du père, lui lave le dos chaque dimanche. Comment ce texte est-il né ?
J'avais écrit la première phrase : "*Le dimanche matin, il fallait lui laver le dos.*" Je suis allée au bout quasiment d'un seul jet. Ce texte est sorti comme cela. Il était prêt en quelque sorte. C'était une manière d'inscrire le travail que j'allais faire par la suite dans les matières qui sont les miennes. Quoi que je fasse. C'est-à-dire le monde paysan, les relations de famille, le corps... On m'a fait remarquer d'ailleurs que la scène était à la limite de l'incestueux même si je ne le percevais pas comme cela à l'époque. Ce texte s'est vraiment imposé. C'est vraiment le texte séminal, c'est un texte source.

En vous lisant, on pense à Pierre Michon. On a découvert en associant vos deux noms sur Internet que c'était "Vies minuscules" qui avait changé votre vie. Pourquoi ?
Vies minuscules et *La Grande Beune*. J'ai découvert son existence un an avant d'avoir commencé à écrire. Avec Richard Millet (*La Gloire des Pythre*) et Pierre Bergounioux (*Miette*), je les appelle le triangle des Bermudes. Ces écrivains étaient contemporains et faisaient une œuvre, de façon très différente, à partir d'une matière qui était le monde paysan et rural. Ils l'avaient quitté et c'était mon cas. Mon frère a été paysan dans la ferme de nos parents jusqu'en 2018. C'est presque en ligne directe vous voyez. J'ai commencé à écrire tard, car j'avais 34 ans. Je voulais écrire depuis toujours, mais je ne le faisais pas... Par manque de confiance. Avec une angoisse immense de ne pas être à la hauteur. La lecture de ces trois-là m'a précipitée dans le mouvement, je me suis dit : "*Cette fois-ci, il faut y aller.*" Ils ont changé ma vie.

Avez-vous pensé, petite, ado, à devenir un jour paysanne, à rester dans le Cantal ?
Jamais. Je suis née en 62. Les filles dans le type de paysannerie dans laquelle j'ai grandi – familiale, petite propriété en zone de montagnes dans le Massif Central, isolée – quand il y avait plusieurs enfants, quand il y avait des filles, il était évident qu'elles ne resteraient pas paysannes. S'il y en avait un qui restait, c'était le garçon. Soit, elles feraient des études, soit elles rentreraient à la poste. Elles feraient autre chose. C'était sociologique, économique, historique. J'aurais pu partir moins loin : ça a été Paris, mais j'ai été emportée par un mouvement qui me dépasse complètement. C'est une des multiples variantes de l'incommensurable et interminable exode rural.

Pourquoi est-ce important de planter le décor de vos livres dans votre région et de raconter le monde paysan ?
Il faut inscrire une trace de ce qui est toujours donné comme étant voué à disparaître. On est tellement en mutation que ceux qui sont au centre et l'objet de la mutation, ont le sentiment qu'ils sont en train de crever. Je ne suis pas une spécialiste du monde paysan, une porte-parole, mais puisque le hasard de ma naissance m'a placée en position de témoin, j'essaie d'inscrire une trace aussi précise et juste que possible. Je savais que si un jour j'écrivais, j'écrirai à partir du lieu et du milieu d'où je venais. Sans donner dans l'autobiographie directe et explicite. C'était incontournable.

Dans "Pays perdu", Pierre Jourde avait décrit la vie d'un village auvergnat. Il s'était fait agresser, caillasser par les habitants du village quand il était rentré pour les vacances. Vous décrivez des choses dures sur votre région. Y a-t-il un risque d'autocensure ?
En ce qui me concerne, ça ne s'est jamais produit. Peut-être y a-t-il une forme d'autocensure de ma part, j'en suis tout à fait capable. Dans mon livre *Joseph*, j'évoque la question de l'alcoolisme qui a provoqué l'affaire de *Pays perdu*. J'ai longtemps tourné autour de ce livre que je n'écrivais pas car je savais que si j'écrivais un récit de vie d'ouvrier agricole, il faudrait que je passe par l'alcoolisme. Je ne pouvais pas faire comme si ça n'existait pas. J'ai fini par trouver un moyen de le présenter en le situant dans le passé, il s'en est sorti. Je dis les choses avec suffisamment d'intensité, de précision et d'une certaine manière de violence, mais je ne m'appesantis pas. Je laisse des blancs, des silences.

Outre les thèmes, quelles conséquences votre enfance dans le Cantal a eues sur votre écriture ?
Je pense que mon enfance paysanne a donné le côté très incarné, le côté charnel de mon écriture. J'ai grandi dans une ferme avec des sensations, des impressions fortes et un engagement important du corps. On avait un rôle actif dans la ferme. J'ai un rapport au travail d'écriture qui, par bien des aspects, relève du travail paysan. Je rumine très très longtemps avant de me lancer dans le chantier. Les matières qui vont devenir ensuite mes livres mûrissent en cave profonde comme les fromages que mes parents et grands-parents ont fabriqués, je dis volontiers que la phrase c'est comme un fil de fer barbelé que vous tendez quand vous faites une clôture. La métaphore agricole me vient naturellement à l'esprit.

En général, vous écrivez en bloc, quasiment sans retours à la ligne. Est-ce réfléchi ?
Non. J'écris compact, serré et de temps en temps, j'introduis une respiration. Il n'y a pas de chapitres, quelques parties. C'est très lié à la rythmique profonde du texte. Je travaille beaucoup le rythme, la respiration de chaque phrase et chaque phrase est insérée dans une coulée textuelle comme je les appelle. Comme un peu comme une coulée volcanique avec son énergie propre. Même moi, quand je feuillette dans mes textes, je me dis parfois : mon Dieu, mais pourquoi je suis compacte comme cela ? Le récit est bandé comme un arc.

Dans "Les Sources", cette femme est enfermée dans un couple toxique, avec trois enfants. Vous n'avez jamais voulu avoir d'enfant. Très vite, vous avez eu conscience que le couple et la maternité pouvaient aussi être durs et avilissants pour une femme ?
Ça va vous paraître étrange comme réponse, mais ce refus radical pour lequel je n'ai aucun regret, a toujours été là. Ce refus peut être lié à des situations observées autour de moi. C'est François Mauriac qui disait que les romanciers sont des enfants espions. C'est-à-dire qu'ils ont l'œil. J'avais sans doute un peu l'œil pour voir des destins de femmes que je n'enviais pas. Je ne me le formulais même pas. Je n'ai jamais considéré, non plus, que l'être humain était un tel chef-d'œuvre qu'il avait vocation à se perpétuer éternellement. Pourquoi pas les arbres, les papillons plutôt que nous ? Pourquoi continuer toujours, nous, l'être humain ? J'avais formulé ce genre de choses quand j'avais 12 ou 13 ans. Il y a un faisceau de raisons qui ont fait que les choses sont ce qu'elles sont.

→ *L'Intime festival se déroule au Théâtre de Namur, du vendredi 30 août au dimanche 1er septembre. Infos et réservations : https://intime-festival.be/*

Sur le tapis "rouge": Willem Dafoe, Monica Bellucci, Justin Theroux, Catherine O'Hara, Winona Ryder, Tim Burton, Michael Keaton et Jenna Ortega.

AFP

À la Mostra de Venise, Tim Burton a fait mouche avec le retour de Beetlejuice

Cinéma Le plus incorrect des fantômes a ouvert en beauté le 81e Festival de Venise.

Hubert Heyrendt
Envoyé spécial à Venise

Tim Burton, Michael Keaton, Winona Ryder, Catherine O'Hara... La photo de famille était parfaite sur le tapis rouge du Palazzo del Cinéma, sur le Lido, pour la cérémonie d'ouverture de la 81e Mostra de Venise. Le quatuor d'origine, auquel s'étaient joints les petits nouveaux (Jenna Ortega, Monica Bellucci, Willem Dafoe et Justin Theroux), était réuni pour dévoiler **Beetlejuice Beetlejuice**, la suite tant attendue du film culte qui, en 1988, plaça Tim Burton sur orbite...

La suite, 35 ans après

Au vu de la bande-annonce, montrant une Winona Ryder et un Michael Keaton au style inchangé, *Beetlejuice Beetlejuice* semblait se contenter de surfer sur la nostalgie et le fan-service. Et, dès l'ouverture, quand résonnent les premières mesures du thème de Dany Elfman, on replonge en effet dans l'ambiance du film original. Avec ces plans aériens au-dessus de la petite ville de Winter River en Nouvelle Angleterre, débouchant sur la célèbre maison hantée en haut d'une colline.

Trente-cinq ans après avoir failli être mariée de force à Beetlejuice (Micheal Keaton), Lydia Deetz (Winona Ryder) a d'ailleurs capitalisé sur son image de médium. Avec l'aide de son compagnon (Justin Theroux), elle présente une émission à succès sur le paranormal intitulée *Maisons hantées*. Tandis que sa belle-mère Delia (Catherine O'Hara), toujours aussi égocentrique, est devenue une artiste contemporaine respectée.

À la mort de son père Charles – condamné en 2003 dans une affaire d'agression sexuelle sur mineur, Jeffrey Jones n'est plus du casting, contrainte avec laquelle le film se sort parfaitement –, Lydia décide de renouer avec sa fille Astrid (Jenna Ortega), pour organiser les funérailles à Winter River à la vieille d'Halloween...

> *"Honnêtement, même si je l'aime beaucoup, je n'ai jamais compris pourquoi 'Beetlejuice' a été un tel succès."*
>
> **Tim Burton**

Un projet personnel

Très malin, le scénario de *Beetlejuice Beetlejuice* multiplie les clins d'œil au film original, mais parvient à développer ses propres thèmes pour dépasser le simple copier-coller. En conférence de presse, mercredi matin, un Tim Burton d'excellente humeur, entouré de tout son casting, ne cachait pas combien ce film lui tenait à cœur. *"Les gens me demandaient toujours de faire la suite de* Beetlejuice. *Honnêtement, même si je l'aime beaucoup, je n'ai jamais compris pourquoi il a connu un tel succès. Là, il y avait le plaisir de retravailler avec Michael Keaton, Winona Ryder et Catherine O'Hara. Mais aussi de faire quelque chose de plus personnel, avec de nouveaux venus comme Jenna Ortega, Monica Bellucci, Justin Theroux et Willem Dafoe. C'était un projet très personnel pour moi"*, confie le réalisateur.

Un nouveau souffle pour Burton

Multipliant les piques à Disney (avec qui Burton a fait de nombreux films, dont *L'Étrange Noël de Monsieur Jack*, *Alice au Pays des merveilles* ou *Dumbo*), à Netflix (pour qui il prépare la saison 2 de *Mercredi*), aux influenceurs ou à la bien-pensance contemporaine, Tim Burton reste fidèle au ton de *Beetlejuice*. Mais aussi à son esthétique originelle. Il utilise évidemment quelques effets numériques – pas les séquences les plus réussies –, mais c'est quand il a recours à l'animatronique à l'ancienne pour animer ses créatures qu'il séduit le plus, en nous replongeant avec nostalgie dans un cinéma d'une autre époque. *"Cela fait des années, qu'avec Winona et Michael, à l'occasion, on parlait de faire une suite. C'est vrai que le tournage de* Mercredi *m'a redonné de l'énergie. Mais j'y pensais avant. Imaginer le personnage de Lydia 35 ans après, qui a désormais une fille, cela me faisait penser à ma propre vie. C'est cela qui m'a donné envie de faire ce drôle de film familial... Je ne voulais pas faire la suite pour faire un gros film qui rapporte beaucoup d'argent, mais pour des raisons personnelles. Avant de le faire, je n'ai d'ailleurs pas revu* Beetlejuice. *Je me souvenais de l'esprit, des personnes... Et à la fin du tournage, je me suis rendu compte qu'on l'avait vraiment tourné de la même façon, avec la même liberté, qu'on avait retrouvé l'esprit originel"*, se félicite Burton.

Le Rallye de la Petite Reine, où le cyclisme s'allie au surréalisme

Scènes La 12e édition suivra les traces de René Magritte et Louis Scutenaire à Lessines.

"On s'est dit que l'alliance entre le sport et la culture était chouette*", explique Myriam Mariaulle, directrice du Centre Culturel René Magritte à Lessines, à l'origine du Rallye de la Petite Reine. Ce festival, alliant le cyclisme aux arts du cirque et de la rue, emmène son public dans un parcours à vélo de 25 km, entrecoupé de performances surréalistes réparties en sept haltes.

"2024 étant l'année de célébration du surréalisme, on ne pouvait pas passer à côté du travail que l'on fait autour de la mémoire de Magritte et de Scutenaire à Lessines", ajoute Myriam Mariaulle. La ville a en effet accueilli ces deux figures emblématiques du surréalisme belge, l'un peintre et l'autre poète, au cours de leurs balades. Leurs itinéraires ont été reconstruits par le centre culturel, à l'aide d'archives de mises en scène photographiques du Lessines des deux artistes. *"L'idée de cette édition du festival est d'emprunter une partie des chemins qu'ils ont sillonnés lors de leurs séjours à Lessines."* Ce rallye sera d'ailleurs l'occasion de tester le projet *Magritte On The Rocks*, un parcours cyclotouristique pérenne dédié aux balades de René Magritte (1898-1967) et de son ami Louis Scutenaire (1905-1987).

Le thème ne se limite pas à l'itinéraire emprunté, mais s'applique également aux spectacles sélectionnés pour les différentes haltes du rallye. Par exemple, *Smashed 2* de la compagnie anglaise Gandini Juggling dont *"le côté décalé et l'humour donnent aux yeux des spectateurs l'esprit du surréalisme de Magritte"*, selon la directrice. D'autres performances inattendues sont au programme, tel que *Pas de deux* d'Ulik Robotik où l'acrobatie aérienne se fait en collaboration avec un robot, créant une chorégraphie homme-machine poétique.

Ce festival, alliant le cyclisme aux arts du cirque et de la rue, emmène son public dans un parcours à vélo de 25 km, entrecoupé de performances surréalistes réparties en sept haltes.

Sortir de ses limites

Ce parcours imposé permet au public de vivre l'expérience dans son ensemble, quitte à sortir de ses limites. Via les haltes, le spectateur est amené à voir des spectacles qu'il n'aurait peut-être pas choisis dans d'autres circonstances. *"En général il y a une très belle écoute, peut-être avec l'adrénaline et cette joie d'avoir pédalé, je pense que c'est quelque chose d'unique"*, conclut Myriam Mariaulle.

Le Rallye de la Petite Reine emmène ses festivaliers au travers des différents paysages de la région. Du centre-ville historique de Lessines, avec son célèbre hôpital Notre-Dame à la Rose, en passant par les carrières de porphyre, habituellement interdites au public. L'engouement que la manifestation a créé ne cesse de croître et entraîne de plus en plus de cyclistes dans ses pelotons, aujourd'hui au nombre de quatre et répartis sur deux jours. Les non-cyclistes sont également invités à se joindre à l'évènement, grâce à la possibilité de prendre un petit train suivant l'itinéraire du rallye.

Elise Marneth *(st.)*

→ *"Le Rallye de la Petite Reine", les 7 et 8 septembre. Pass rallye de 4 à 18 € en prévente. Tickets et infos: www.rallyedelapetitereine.be*

HERMELINE JOURQUIN

Le Rallye de la Petite Reine rassemble aujourd'hui plus de 1000 cyclistes.

EN BREF

Médias

Luchini "remplace" Vanhoenacker

Dès ce dimanche, Fabrice Luchini animera une nouvelle émission sur les ondes de France Inter (à écouter dès 19 h 20). L'information a été annoncée durant la conférence de presse de rentrée de Radio France. Cette émission s'appellera *Les admirations littéraires.* Elle durera quarante minutes au cours desquelles le comédien français lira des œuvres littéraires. Fabrice Luchini expliquera, également, pourquoi le texte choisi a été important pour lui. L'an passé, cette case était occupée par l'émission *Le grand dimanche soir* de Charline Vanhoenacker qui a été arrêtée. L'animatrice belge propose désormais un billet humoristique dans la matinale de la station. **J.Besn.**

Musique

Huit concerts sur le thème "histoires naturelles"

Du 6 au 28 septembre prochains, Liège accueillera huit concerts dans le cadre des Nuits de Septembre. Cette année, le festival de musique ancienne et baroque qui fête son 67e anniversaire aura pour devise *"histoires naturelles"*, une déclinaison du thème *"nature"* qui rassemble les Festivals de Wallonie. Au programme: des œuvres populaires de Haendel ou de Purcell, des danses oubliées du Moyen-Âge et de la Renaissance, en passant par une immersion sonore et visuelle dans le bestiaire médiéval du XIVe siècle. Parmi les interprètes de renom qui donneront vie à ces morceaux, figurent l'ensemble Vox Luminis, le virtuose du luth et de la guitare Rolf Lislevand à qui le festival a confié une carte blanche, ainsi que l'ensemble Musica Gloria. (Belga)

LA UNE

05.39 Un monde à part n° 11/12. (TT)
08.00 Le 8-9
09.00 C'est vous qui le dites
10.32 Stoemp, pèkèt... et des rawettes !(TT)
11.06 Les belges histoires (TT)
11.15 Demain nous appartient n° 259/260. Série dramatique. (rediff.)
11.52 Les Feux de l'amour Feuilleton sentimental
12.58 JT 13h (TT)
13.33 Les Ambassadeurs (TT)
13.45 Cyclisme : Renewi Tour 2e étape. Tessenderlo-Tessenderlo (15 km clm). En direct (TT)
16.05 Tandem Saison 4 n° 12/12 ⑩
17.06 Le beau vélo de RAVeL (TT)
17.36 Trentenaires Saison 2 n° 23/24 Condoléances. Série dramatique. Avec Carole Matagne, Benjamin Ramon... ⑩
18.12 Ici tout commence n° 254/254. Série dramatique
18.46 Demain nous appartient n° 260/260. Série dramatique Michaël décide de cacher certains détails à la police. À l'hôpital, Gabriel apprend une mauvaise nouvelle. Violette et Jordan sont surpris par un membre du commissariat.
19.30 JT 19h30 (TT)
20.00 Jeudi en prime (TT)

LA UNE 20.30 SOUPÇONS
Saison 1 n° 5/6. Série policière. Avec Julie Gayet, Bruno Debrandt, Thomas Jouannet, Marie Dompnier...
L'étau se resserre : Alexandra a appris la vérité et décide de tendre un piège à Florent, qu'elle sait grièvement blessé. Acculée, Emilie doit avouer à Renaud et à la police son rôle exact dans la cavale de son ex-mari.

21.26 Soupçons Saison 1 n° 6/6. Série policière. Avec Julie Gayet, Bruno Debrandt, Thomas Jouannet, Marie Dompnier... Neuf mois après les derniers événements, Victoire a accouché d'un adorable bébé, prénommé Nathan. Quand l'enfant est enlevé, elle appelle Samuel à l'aide.
22.37 Profilage Saison 8 n° 3 et 4/10. Série policière ⑩
00.37 L'agenda ciné (TT)
01.00 JT 19h30 (TT)
01.30 Jeudi en prime (TT)

TIPIK

06.00 Le réveil de Tipik
08.43 Tandem Saison 4 n° 4/12
09.42 Le vagabond de la baie de Somme Téléfilm policier de Claude-Michel Rome (France, 2015). (rediff.) ⑩
11.30 Jeux paralympiques de Paris 2024 Para Tennis de table double (TT)
12.26 Ici tout commence n° 253/254
13.01 Plus belle la vie n° 250 et 251/260
13.58 L'inconnu de Brocéliande Téléfilm policier de Vincent Giovanni (France, 2016)
15.36 Non élucidé (TT)
17.06 Le Super Bêtisier d'été (TT)
17.25 Jeux paralympiques de Paris 2024 Para natation. Finales 400 m nage libre (TT)
18.47 Un si grand soleil n° 170/260. Feuilleton policier. Evan n'étant pas rentré depuis la veille, Chloé, son épouse, s'inquiète beaucoup. De son côté, Catherine semble peu à peu perdre pied.
19.17 Les îles des tropiques n° 2/3. Documentaire de Will Ridgeon (Grande-Bretagne - Etats-Unis, 2020). Bornéo (TT) À Bornéo, récifs coralliens, jungles anciennes et montagnes imposantes constituent des environnements de choix pour 60 000 espèces animales, des lézards volants aux orangs-outans.

LA DEUX 20.05 COMMENT JE SUIS DEVENU SUPER-HÉROS
Film fantastique de Douglas Attal (France, 2020). Avec Pio Marmaï, Leïla Bekhti, Vimala Pons, Swann Arlaud...
Un inspecteur est déterminé à mettre fin au trafic de drogue qui donne des super pouvoirs aux gens ordinaires. Mais il devient vite clair que son passé peut compliquer l'enquête.

21.41 100% Paralympiques Handisport
21.51 Entre la vie et la mort Film policier de Giordano Gederlini (Belgique - Espagne - France, 2022). Avec Antonio de la Torre, Marine Vacth, Olivier Gourmet, Tibo Vandenborre... A Bruxelles, un conducteur de métro veut comprendre les raisons qui ont poussé son fils à se jeter sur les voies, une scène à laquelle il a assisté.
23.34 L'Internet Show (TT)
00.22 Boucle de nuit

RTL TVI

05.00 bel RTL matin
10.10 Shopping Hours
12.15 Plus belle la vie, encore plus belle n° 158. Feuilleton réaliste. (rediff.)
12.45 RTL info bienvenue
13.00 RTL info 13 heures
13.20 RTL info avec vous
13.30 Météo midi
13.40 Histoires de familles Magazine de société. Présenté par Sabrina Jacobs. Scénario diabolique – Gisèle Stuyck
14.15 Double vie : sexe et scandale dans le voisinage Téléfilm dramatique de Robin Hays (_tats-Unis, 2022). Avec Jenna Dewan, Jennifer Irwin, Michael Consuelos, Mar Andersons...
15.55 Nouvelle maison pour une nouvelle vie Téléréalité. Présenté par Stéphane Plaza. Stéphanie et Alain
16.55 Plus belle la vie, encore plus belle n° 159
17.15 Familles nombreuses : la vie en XXL Téléréalité
18.30 Septante et un Jeu. Présenté par Jean-Michel Zecca
19.00 RTL info 19 heures
19.40 Météo d'avant-soirée
19.50 Tout s'explique Magazine d'information. Présenté par Loïc Van Impe. Les tomates, c'est dans la boîte !

RTL TVI 20.30 JUMANJI : BIENVENUE DANS LA JUNGLE
Film fantastique de Jake Kasdan (États-Unis - Inde - Canada - Grande-Bretagne - Australie - Allemagne, 2017). Avec Dwayne Johnson, Karen Gillan...
Quatre lycéens sont aspirés dans l'univers d'un vieux jeu vidéo. Leurs avatars, très différents d'eux, vivent une série d'aventures dans la jungle.

22.20 Boîte noire Thriller d'Yann Gozlan (France, 2021). Avec Pierre Niney, Lou de Laâge, André Dussollier... (rediff.) Après qu'un avion se soit écrasé dans le massif alpin, le bureau d'enquêtes et analyses pour la sécurité de l'aviation civile envoie un de ses meilleurs techniciens, Mathieu Vasseur, pour percer les mystères de ce drame. Le jeune homme s'interroge sur la véracité du contenu de la boîte noire.
00.45 RTL info 19 heures

RTL CLUB

05.00 Télé-achat
06.50 Alice aux pays des merveilles Saison 1 n° 40/52
07.15 Petit & Costaud Saison 1 n° 12/26
07.30 K3 Saison 1 n° 31/52
07.40 Nurdys
07.45 Heidi 3D Saison 2 n° 20/26
08.15 Pokémon : XY Saison 18 n° 14/45
08.40 Shopping Hours
13.25 Shopping Hours
15.10 Les experts : Miami Saison 4 n° 20/25 Chute libre. Série policière
16.00 Les experts Saison 9 n° 5/24 Attache-moi si tu peux. Série policière
16.50 Les experts : Miami Saison 1 n° 14/24 Œil pour œil. Série policière
17.40 Les experts Saison 6 n° 17/24 Enquête en direct. Série policière. Avec William Petersen, Marg Helgenberger... Sofia est appelée dans les quartiers chic de Las Vegas. Une jeune femme en état de choc l'attend devant la porte de son appartement. Elle a été violée.
18.25 NCIS Saison 10 n° 14 et 15/24. Série policière. Avec Mark Harmon, Michael Weatherly, Pauley Perrette... Gibbs et son équipe arrêtent le terroriste Ajay Khan et tentent de lui faire avouer où se cache son chef. Abby met au jour un immense complot.

CLUB RTL 20.05 CRÉANCE DE SANG
Thriller de Judie Hoyt, Clint Eastwood (États-Unis, 2002). Avec Clint Eastwood, Jeff Daniels, Anjelica Huston, Wanda de Jesus, Tina Lifford, Paul Rodriguez...
Après une greffe du coeur qui lui a sauvé la vie, un profiler du FBI, apprenant que sa donneuse est morte assassinée, se lance à la poursuite de son meurtrier.

22.05 Météo Club
22.15 Survivre : la vengeance ne dort jamais Téléfilm d'action de Matt Eskandari (Etats-Unis, 2020). Avec Bruce Willis, Chad Michael Murray, Shea Buckner, Tyler Jon Olson... Deux cambrioleurs en fuite, qui ont commis un vol à main armée, forcent un médecin à opérer l'un d'entre eux, blessé, tout en prenant sa famille en otage.
23.55 Waldorado
00.25 Télé-achat

LA TROIS

05.06 Emissions jeunesse
15.16 Pat' Patrouille Saison 1 n° 6 et 8/26. Série d'animation. (rediff.)
16.05 Les Schtroumpfs Saison 1 n° 7 et 8/52. Série d'animation. (rediff.)
16.29 Rocky & Lily : C'est dans la boîte !
16.41 Emissions jeunesse
17.27 Les Croods (Pré)histoires de famille Saison 1 n° 4/6 La grrrande ascension. Série d'animation. (rediff.)
17.49 Les Schtroumpfs Saison 1 n° 7 et 8/52. Série d'animation. (rediff.)
18.14 Rocky & Lily : C'est dans la boîte !
18.24 Les Niouzz Magazine jeunesse
18.31 Une saison au zoo Documentaire
20.00 JT traduction gestuelle (TT)
20.33 Les rencontres du Papotin Magazine d'actualité
21.03 LA PIÈCE RAPPORTÉE Comédie d'Antonin Peretjatko (France, 2020). Avec Anaïs Demoustier, Josiane Balasko, Philippe Katerine, William Lebghil... Avec son allure de dandy, Paul Château-Têtard n'a jamais su réellement séduire les femmes. Totalement désorienté alors qu'il fait sa toute première sortie dans le métro parisien, il demande de l'aide à une guichetière, Ava, dont il tombe immédiatement amoureux, au grand dam de sa mère Adélaïde.
22.27 Greta Thriller de Neil Jordan (États-Unis - Irlande - Canada, 2018). Avec Isabelle Huppert, Chloë Grace Moretz, Maika Monroe, Colm Feore... ⑫
00.03 JT traduction gestuelle (TT)
00.36 Archives Magazine culturel

ARTE

12.40 Plages d'Europe Documentaire de Mi-Yong Brehm (Allemagne, 2023)
13.30 Athleticus Saison 1 n° 29/30 Gardien de gymnase. Série d'animation
13.35 Meurtres à Sandhamn : Enquête 12 Saison 7 n° 5/8 La promesse. Série policière. (rediff.) ⑫
15.05 Meurtres à Sandhamn : Enquête 13 Saison 7 n° 7/8 Vicky. Série policière ⑫
16.50 Les maîtres des abeilles Documentaire de Pascal Vasselin (France, 2017)
17.20 Invitation au voyage Magazine du tourisme
18.55 En Croatie, attention aux serpents ! Documentaire
19.30 Le dessous des images Magazine culturel
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes Magazine d'actualité
20.55 BLOOD RIVER Saison 1 n° 1 à 4/4. Série historique. Avec Antoine Reinartz, Anna Mouglalis, Marc Zinga, Igor van Dessel... ⑫ En 1837, à la pointe sud de l'Afrique, un convoi de Boers, accompagné d'esclaves noirs, fuit l'envahisseur anglais. Parmi eux, Catherine et ses deux enfants adolescents.
23.20 Rihanna : Ambassadrice pop Documentaire d'Aaron Thiesen (Allemagne - États-Unis, 2024)
00.15 Uma Thurman : L'émancipation d'une guerrière Documentaire de Lukas Hoffmann (Allemagne, 2024)
01.10 QT8 : Tarantino en 8 films Documentaire. VO

TF1

06.00 TFou (TT)
06.55 Bonjour ! La Matinale TF1 (TT)
09.35 Téléshopping (TT)
10.30 Amour, gloire et beauté n° 9105. Feuilleton sentimental
11.00 Les Feux de l'amour n° 9038. Feuilleton sentimental
11.50 Les douze coups de midi Jeu (TT)
13.00 Journal (TT)
13.50 Plus belle la vie, encore plus belle n° 158. Feuilleton réaliste
14.20 L'amour au premier mensonge Téléfilm dramatique d'Amy Barrett (États-Unis, 2023) ⑩
15.50 Tu m'épouseras... Téléfilm de suspense d'Alyn Darnay (États-Unis, 2017) ⑩
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL Téléréalité (TT)
18.30 Ici tout commence n° 991. Série dramatique
19.10 Demain nous appartient n° 1759. Série dramatique
Pour la police, la mort d'Albane n'est pas un accident. Il n'y a plus de secret entre les frères Roussel. Soraya emmène Gabriel à l'hôpital en urgence.
20.00 Journal (TT)
20.45 Petits plats en équilibre (TT)
21.00 Météo (TT)

TF1 21.10 PLANCHA
Comédie d'Eric Lavaine (France, 2022). Avec Lambert Wilson, Franck Dubosc, Guillaume de Tonquédec...

Antoine, Baptiste, Laurent, Jean-Mich' et leurs conjointes se retrouvent pour fêter le cinquantième anniversaire de leur ami Yves. Prévue en Grèce, la fête se tient finalement dans le manoir breton d'Yves, sous une météo morose.

23.05 Barbecue Comédie d'Eric Lavaine (France, 2014). Avec Lambert Wilson, Franck Dubosc, Florence Foresti, Guillaume de Tonquédec... (rediff.)
Un quinquagénaire qui vient de subir un infarctus accueille, comme chaque année, ses amis dans sa belle villa du Sud : les vacances vont être explosives.
00.55 Les experts : Manhattan Saison 8 n° 3 et 12/18. Série policière. Avec Gary Sinise, Sela Ward, Carmine Giovinazzo, Anna Belknap... ⑩

FRANCE 2

06.29 Télématin (TT)
08.00 Journal 08h00 (TT)
09.30 Jeux Paralympiques de Paris 2024 En direct (TT)
Au programme notamment : Basket fauteuil messieurs. Tour préliminaire ; Boccia. Individuel messieurs ; Goal-ball. Tournoi messieurs et dames ; Para badminton. Matches de poules ; Para cyclisme sur piste. Clm 500 m dames C4-5 et poursuite individuelle 3000 m messieurs C1. Qualifications ; Para natation. 400 m nage libre dames et messieurs, 100 m dos dames et messieurs, 100 m papillon dames et messieurs, 50 m brasse messieurs, 50 m nage libre dames, 200 m nage libre dames et messieurs ;
12.58 Journal 13h00 (TT)
13.40 Journal Météo climat (TT)
13.48 Jeux Paralympiques : session d'après-midi En direct (TT)
19.58 Journal 20h00 (TT)
20.39 Vestiaires Série humoristique
20.44 Un si grand soleil n° 1457. Feuilleton policier
Prête à tout pour secourir Alain, Elisabeth tente sa dernière chance. Pendant ce temps, Marie-Sophie entraîne Marc dans une opération de sauvetage très particulière.

FRANCE 2 21.10 JEUX PARALYMPIQUES : SESSION DU SOIR
Handisport. En direct

Cette première soirée est marquée par le match de volley-ball assis messieurs qui oppose l'équipe de France au Kazakhstan. Pour la première fois depuis son entrée aux Jeux en 1980, les deux équipes de France masculine et féminine de volley-ball assis sont qualifiées.

23.30 Quels jeux !
Talk-show. En direct. Présenté par Léa Salamé et Laurent Luyat (TT)
Basket fauteuil, boccia, goalball, para badminton, para cyclisme sur piste, para natation, para taekwondo, para tennis de table, para tir à l'arc, rugby fauteuil, volley-ball assis ; retour sur les meilleurs moments des épreuves qui se sont déroulées aujourd'hui au cours de la première journée des Jeux paralympiques.
01.21 Jeux Paralympiques de Paris 2024

FRANCE 3

05.15 Questions pour un champion (TT)
06.14 Viking Skool Saison 1. (rediff.)
06.37 Moi à ton âge Saison 1. (rediff.)
07.34 Foot 2 rue Saison 4 n° 17 et 18/26.
08.18 Les lapins crétins : invasion Saison 4 n° 21 à 27/76. (rediff.)
09.01 Ma petite escapade (TT)
09.44 Michel Guérard, l'élégance en cuisine Documentaire (TT)
10.38 Nos balades gourmandes (TT)
11.14 La cuisine des mousquetaires
11.50 Outremer.l'info
12.00 Le mag des régions
12.25 ICI 12/13
12.55 Jeux Paralympiques de Paris 2024 En direct
13.48 Météo à la carte (TT)
14.52 Tandem Saison 5 n° 5/12 Jeux de trône. Série policière
15.47 Tandem Saison 4 n° 9/12. (rediff.)
16.47 Duels en familles Jeu (TT)
17.24 Slam Jeu (TT)
18.08 Questions pour un champion (TT)
18.54 Journal Météo climat
19.00 Le journal des talents
19.15 Hors la ville
19.24 ICI 19/20
19.41 ICI 19/20
19.56 Jeux Paralympiques de Paris 2024 En direct

FRANCE 3 21.12 L'ÉCOLE DES ESPIONS
Téléfilm policier d'Elsa Bennett (France, 2024). Avec Pascal Elbé, Thierry Godard, Laurent Capelluto, Lubna Azabal... ⑩

Zana, Inès, Alex, François et Pierre viennent d'intégrer l'École des espions. Ils y apprennent la stratégie et la pratique de l'espionnage, l'histoire du renseignement, le maniement des armes et la maîtrise des technologies modernes.

22.46 On l'appelait Ruby Téléfilm dramatique de Laurent Tuel (France, 2017). Avec Mélanie Doutey, Karole Rocher, Olivier Loustau, Lubna Azabal...
Le meurtre d'une adolescente endeuille une petite ville basque : l'enquête commence et se focalise sur une famille récemment arrivée dans la bourgade.
00.23 Météo
00.29 Plage aux spectacles !
02.29 Samedi d'en rire (TT)
03.25 Cuisine ouverte (TT)

LN 24

09.00 Bonsoir chez vous
09.30 Un monde à part
10.03 Bonsoir le débat
11.00 Bonsoir le club
11.50 L'actu en continu
12.03 Bonsoir le prime
14.03 Mag éco
15.00 Doc découvertes : Foires, manèges et caravanes : la folle vie des familles de forains Documentaire
16.03 Doc histoire : Les mensonges de l'histoire : La première guerre du Golfe n° 2/3. Documentaire de Bénédicte Delfaut (France, 2019).
La première guerre du Golfe
Retour sur le processus de déclenchement de la Première Guerre du Golfe, de 1990 à 1991, qui mena les forces internationales à envahir l'Irak.
17.00 Un monde à part n° 1/8.
17.30 Bonsoir chez vous
18.00 Bonsoir l'info
18.30 Bonsoir le débat
19.30 Bonsoir le club
20.10 Bonsoir le prime
22.00 Bonsor le doc : Jackie Chan : Humour, gloire et kung-fu Documentaire d'Antoine Coursat (France, 2021)
23.00 Mag éco
00.00 Boucle de la nuit

LN 24 22.00 BONSOR LE DOC : JACKIE CHAN : HUMOUR, GLOIRE ET KUNG-FU
Documentaire d'A. Coursat (France, 2021)

Jackie Chan s'impose dans un registre inédit : le kung-fu comique. Cet acteur acrobate hors pair – un brin suicidaire– est aussi réalisateur, producteur, chanteur pop, héros pixélisé de jeu vidéo, philanthrope et ambassadeur culturel controversé du régime de Pékin.

KTO

16.02 Hors-série 17.05 La vie des diocèses 17.35 En marche vers dimanche 17.45 Vêpres 18.12 Sans langue de buis 19.05 Un cœur qui écoute 19.35 Les 7 églises de l'Apocalypse 20.05 Vêpres 20.35 Au risque de l'Histoire Magazine religieux **21.30 Reportage 21.40 Églises du monde 22.05 La cuisine des monastères 22.20 Lumière intérieure 23.15 Raphaël Pichon dirige Haendel & Bach** Opéra

RTL PLUG

05.00 Emissions jeunesse
10.00 Shopping Hours
13.45 Plus belle la vie, encore plus belle n° 158. Feuilleton réaliste
14.15 La villa des cœurs brisés Téléréalité
15.10 C'est la famille Saison 4 n° 25 et 26/46. Série de téléréalité. (rediff.)
16.25 Le surfeur de mes rêves Téléfilm sentimental de Demi Castro, Alejandro Contreras (États-Unis, 2022)
18.00 La villa des cœurs brisés Téléréalité
19.00 Un dîner presque parfait Jeu
20.00 ADOS ET CRIMINELS Magazine de société. Présenté par Jill Vandermeulen
21.10 Ados et criminels
22.30 I Survived a Crime Documentaire
23.15 La villa des cœurs brisés Téléréalité

FRANCE 4

18.40 Okoo-koo (TT)
18.47 Grizzy et les lemmings Saison 4 n° 10 à 13/78
19.14 Grizzy et les lemmings Saison 3 n° 75 et 76/78. (rediff.)
19.29 Organisation Super Insolite Saison 1 n° 6 et 7/40. Série jeunesse
20.14 Au galop ! Une saison à cheval (TT)
20.41 T'es au top Emission jeunesse
20.56 Les Jeux de La Fontaine Saison 1 n° 12/13. (rediff.)
21.00 ON NE VA PAS SE DÉFILER Chorégraphique
22.14 Planète Rap Divertissement
23.54 BreakDO Chorégraphique
00.51 Suresnes Cités Danse Contemporain
02.44 Le sexe du rire Documentaire

FRANCE 5

13.39 Les docs du Mag de la santé (TT)
14.39 Les 100 lieux qu'il faut voir (TT)
15.33 Les routes de l'impossible (TT)
16.26 Produits laitiers, faut-il s'en passer ? Documentaire
17.23 L'invité de C dans l'air (TT)
17.42 C dans l'air (TT)
19.00 Silence, ça pousse ! (TT)
19.58 Vu Divertissement
20.05 Oasis Documentaire
20.59 DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES Documentaire de David Perrier (France, 2024). Kazakhstan
21.50 Des trains pas comme les autres (TT)
22.44 C dans l'air Magazine d'information
23.54 Échappées belles Magazine de découvertes. Présenté par Ismaël Khelifa
01.22 Les docs du Mag de la santé (TT)

AB3

06.35 Les mystères de l'amour Saison 21 n° 7 à 10/26. (rediff.)
10.05 Les maîtres de la Réno : profit à tout prix Documentaire
11.35 Petits secrets entre voisins Saison 3 n° 178, 179, 182 et 183. (rediff.)
13.20 Ugly Betty Saison 1 n° 7 à 9/23. (rediff.)
15.35 Grey's Anatomy Saison 15 n° 3 à 5/25. (rediff.) ⑩
17.55 Station 19 Saison 1 n° 9 et 10/10 et saison 2 n° 1/17. (rediff.) ⑩
20.15 DOCUMENTAIRES AB3 Documentaire (2023). Camping et camping-car : les vacances préférées des français
22.00 Les Plus Beaux villages de France
23.35 Documentaires AB3
01.00 Cleaners les experts du ménage (TT)

VTM

12.20 De kotmadam Saison 12 n° 6/13
13.00 VTM Nieuws
13.40 Familie (rediff.)
14.15 Medisch Centrum West
Saison 5 n° 2/15. (rediff.)
15.30 FBI : Duo très spécial
Saison 3 n° 9/16. (rediff.)
16.30 Verschoten & Zoon
Saison 4 n° 6/13. (rediff.)
17.00 Met Vier in Bed
17.50 Douanes sous haute surveillance
18.20 De kotmadam Saison 12 n° 7/13
19.00 VTM Nieuws
19.55 Het weer
20.40 MET VIER IN BED Documentaire (Belgique, 2024). Talbot house
21.30 Ze Zeggen Dat
22.45 Telefacts Zomer
23.40 Team Spirit Saison 2 n° 2/6. (rediff.)
00.55 FBI : Duo très spécial
Saison 3 n° 9/16. (rediff.)

VIER

05.00 Emissions jeunesse
09.00 Vlaanderen Kookt
09.15 A la carte
09.40 Op de Rooster
10.05 Geen uitzending
Magazine de télé-achat
12.40 Zo man zo vrouw
13.25 Het Weekmenu
14.10 De Gezonde Goesting
14.35 Stukken van Mensen
15.35 Wat goéééééd! Het beste van Chateau Meiland Documentaire (Pays-Bas, 2023)
16.30 Café Congé
17.50 Huizenjagers
18.55 Stukken van Mensen
20.00 CAFÉ CONGÉ Talk-show.
Met James Cooke
21.15 Huizenjagers Documentaire (Belgique, 2024). Antwerpen
22.15 Viva La Feta Documentaire d'Otto-Jan Ham, Jani Kazaltzis (Belgique, 2022)
23.20 Café Congé
00.40 Geen uitzending
Magazine de télé-achat

VRT1

13.00 VRT NWS journaal (TT)
13.30 Cyclisme : Renewi Tour En direct
15.50 Cyclisme : Tour d'Espagne En direct
17.50 Clips
18.12 Het weer (TT)
18.20 Château Planckaert (TT)
19.00 VRT NWS journaal (TT)
19.45 F.C. DE KAMPIOENEN
Saison 2 n° 7/13 De vriendin.
Série humoristique. Avec Marijn De Valck, Danni Heylen, Carry Goossens... Boma a enfin trouvé une petite amie qui semble à sa mesure en la personne de Chantal de Graaf. C'est à la suite d'un accident de voiture qu'ils se sont rencontrés.
20.15 Het weer (TT)
20.20 Switch (TT)
20.55 De mosterd van Meus (TT)
21.50 Politie 24/7 (TT)
22.40 Een dag in Parijs (TT)
23.15 VRT NWS journaal (TT)
23.35 Dertigers Saison 5 n° 23/24

KETNET

16.10 De Raad van Soekie Saison 1 n° 7/20. Série humoristique. (rediff.)
16.25 T'es où Chicky n° 101/104. (rediff.)
16.30 Competitiebeesten Documentaire
16.55 Schijtluizen Emission jeunesse
17.05 Spring Saison 4 n° 7 et 9/78
17.55 Karrewiet Magazine d'information
18.05 Gamekeepers (rediff.)
18.30 De camping Saison 1 n° 6/16
18.40 Wannabe's Saison 1 n° 2/13
19.05 Zig & Sharko (rediff.)
19.10 DE HOPPERS
Saison 1 n° 18/20
The chosen one. Série humoristique
19.30 Hawa & Adam Saison 1 n° 9/13.
Série de suspense
19.55 T'es où Chicky Saison 3 n° 10/52.
Série d'animation
20.15 VRT NWS journaal met VGT

CANVAS

15.45 Jeux paralympiques de Paris 2024 En direct
18.20 Patagonie la vie au bout du monde Documentaire
19.00 Onze natuur
20.00 Terzake (TT)
20.35 THERAPIE
Documentaire (Belgique, 2021)
21.20 Die Tech-Titanen – Musk, Zuckerberg und Co. (TT)
22.10 Amours chiennes Drame d'Alejandro González Iñárritu (Mexique, 2000)
00.45 Terzake (TT)

BE 1

18.45 Complètement cramé ! Comédie dramatique de Gilles Legardinier (France - Luxembourg, 2023). (rediff.)
20.30 GODLESS JOHN
n° 1/3 Cecilia. Série dramatique. Avec Bianca Comparato, Marco Nanini...
21.25 Visions Thriller d'Yann Gozlan (France - Belgique, 2023). (rediff.) ⑩
23.25 Vermines Film d'horreur de Sébastien Vanicek (France, 2023) ⑫
01.10 En eaux très troubles Film d'action de Ben Wheatley (États-Unis - Chine, 2023)

TV 5 MONDE

13.00 Un si grand soleil n° 1395
13.30 Le journal de la RTBF
14.02 Les dames de la côte
Téléfilm dramatique de Nina Companeez (France, 1979). (rediff.)
15.36 Roller Derby, le retour
16.27 20h30 l'été Magazine d'information
16.53 Collection Reportages
17.29 Les maîtres de la peinture moderne
17.51 Vestiaires Série humoristique
18.00 64', le monde en français
18.52 L'invité Magazine d'actualité
19.00 64' l'essentiel
19.11 Tout le monde veut prendre sa place
20.00 Journal (RTS)
20.30 Journal (France 2)
21.00 CYBATHLON 2020 Documentaire de Christian Bachmann (Suisse, 2020)
21.52 Gracia, la Messi de Bangui
22.47 L'actu news
23.11 Carmen Drame lyrique
01.59 TV5MONDE, le journal Afrique

C8

06.26 Gym direct
07.24 Télé-achat
09.28 JT (TT)
09.35 La vengeance de Jana n° 33
10.41 La piscine de Jordan de Luxe
Interview
12.47 The Repair Shop : trésors à restaurer Magazine des loisirs
14.37 Inspecteur Barnaby Saison 4 n° 1 et 2/6. Série policière. Avec John Nettles, Daniel Casey, Jane Wymar... ⑩
L'attitude des nouveaux propriétaires d'un domaine est mal acceptée par les villageois et l'atmosphère tendue aboutit inévitablement au meurtre.
18.14 Animaux à adopter Documentaire de Gil Vincelot, Julien Mansio, Alexandrine Serri, Karyne Barbier, Julie Simon, Fanny Raybaud, Stéphane Mouty (France, 2023)
21.10 Y'A QUE LA VÉRITÉ QUI COMPTE : NOS PLUS BELLES HISTOIRES Talk-show

RADIOS

LA PREMIÈRE
05.00 Matin Première - 10.00 Tendances Première - 11.30 Ca vaut vraiment le détour ! - 13.00 Un jour dans l'Histoire - 14.30 La playlist - 15.00 L'heure H - 16.00 Entrez sans frapper - 19.00 La Semaine Des 5 Heures - 20.00 Le monde est un village - 21.00 Sacré français ! - 22.00 Par ouï-dire - 23.00 Entrez sans frapper - 00.00 Rediffusions choisies

MUSIQ'3
07.08 La matinale de Musiq'3 - 09.06 L'odyssée - 12.00 Le top du classique - 13.00 Concert de 13h - 15.00 Le temps suspendu - 17.08 Bonjour, bonsoir ! - 18.30 La Dolce Vita - 20.00 Concert de 20h - 22.00 Jazz - 23.00 Les nuits de Musiq'3

KLARA
07.00 Espresso - 10.00 De Zomer van Klara - 13.00 Summertime - 14.00 De Zomer van Klara - 17.00 Django - 20.00 Nuits d'été - 22.00 All that jazz - 23.00 Klara Continuo

FRANCE INTER
08.20 Le grand entretien - 08.47 La revue de presse - 08.52 Un monde nouveau - 08.54 Le billet de Charline Vanhoenacker - 09.00 Journal - 09.05 Le débat du 7/10 - 09.20 L'interview - 09.40 La chronique médiatique - 09.43 L'édito culturel - 09.46 Nouvelles têtes - 10.00 Grand bien vous fasse ! - 11.00 La bande originale - 12.30 Carnets de campagne - 12.45 Le jeu des 1000 euros - 13.00 Le 13/14 - 13.02 Journal - 13.30 L'invité(e) du 13/14h - 13.54 C'est la France - 13.56 C'est une chanson - 14.00 La Terre au carré - 15.00 Affaires sensibles - 16.00 Zoom zoom zen - 18.00 Journal - 18.16 Un jour dans le monde - 19.00 Journal - 19.20 Le téléphone sonne - 20.05 Les p'tits bateaux - 20.10 La 20e Heure - 21.00 Very Good Trip - 22.00 Côté club - 23.00 Journal - 23.12 Affaires sensibles

FRANCE MUSIQUE
05.00 Stars du classique - 06.29 Les Grands Entretiens - 07.00 Journal - 07.03 Musique matin - 09.00 En pistes ! - 10.30 Allegretto - 12.00 Au cœur de l'orchestre - 12.30 Les grands concerts de la Maison de la Radio et de la Musique - 13.24 Création mondiale - 13.30 Les essentiels - 15.00 Relax ! - 16.30 Stars du classique - 18.00 Banzzaï - 19.00 Au cœur du jazz - 20.00 Le concert du soir - 22.00 Les Grands Entretiens - 22.25 Création mondiale - 22.30 Les Trésors de France Musique - 23.30 Les essentiels - 00.59 Banzzaï - 01.59 Les nuits de France Musique

FRANCE CULTURE
06.00 Journal - 06.02 Multidiffusions - 06.30 Journal - 06.40 Les titres de la presse - 06.42 Les enjeux internationaux - 06.52 Avec sciences - 06.57 L'Humeur du jour - 07.00 Journal - 07.15 La question du jour - 07.25 Le reportage de la rédaction - 07.30 Journal - 07.33 Journal de l'économie - 07.36 Revue de presse internationale - 07.42 France Culture va plus loin - 07.56 Les échos d'ailleurs - 08.00 Journal - 08.15 Le billet politique - 08.20 France Culture va plus loin - 08.45 Journal - 08.52 Un monde connecté - 08.55 Le regard culturel - 09.00 Le Cours de l'Histoire - 09.55 Le pourquoi du comment – Histoire - 10.00 Avec philosophie - 10.55 Le pourquoi du comment – Philosophie - 11.00 Cultures Monde - 12.00 Les midis de Culture Les midis de Culture – Le débat - 12.30 Journal - 13.00 Les midis de Culture – La rencontre - 13.30 Les Pieds sur terre - 14.00 Entendez-vous l'éco? - 15.00 Le book club - 16.00 La science, CQFD - 16.52 Avec sciences - 17.00 LSD, la série documentaire - 18.00 Journal - 18.20 Programme non communiqué - 19.30 À voix nue - 20.00 La suite dans les idées - 21.00 Le Feuilleton - 21.30 L'instant poésie - 21.45 Lectures du soir - 22.00 Multidiffusions - 00.00 Les nuits - 04.00 Multidiffusions

LES CHAÎNES ÉTRANGÈRES

HOL1
20.35 **De slimste mens** 21.20 **Iedereen AAN, tegen kanker** 22.30 **Bar Laat** 23.25 **NOS Studio Para Parijs** 23.50 **NOS Journaal** 00.20 **Een huis vol** 01.10 **Bar Laat**

HOL2
20.25 **The Inheritance** Saison 1 n° 4/4 21.15 **De olympische genen van...** 21.30 **Nieuwsuur** 22.05 **Dorp zonder school** 23.05 **Let's talk about sex** 23.50 **De nachtzoen**

HOL3
20.20 **3Doc** 21.10 **De Modellenmythe** 21.55 **SLAY – Express to impress** 22.50 **De slimste mens** 23.40 **Vlaamse Meiden die Rijden**

RAI UNO
18.45 **Reazione a catena** 20.00 **Telegiornale** 20.30 **TecheTecheTè** 21.25 **Noos – L'avventura della conoscenza** 23.55 **TG1 Sera** 00.00 **Noos – Viaggi nella Natura**

TVEI
19.25 **Las rutas de Verónica** 20.20 **Zoom net** 20.30 **Aquí la tierra** 21.00 **Telediario 2** 21.55 **4 estrellas** 22.40 **Hit** n° 26 23.45 **En portada** 00.25 **En primicia**

DAS ERSTE
20.00 **Tagesschau** 20.15 **Nord bei Nordwest** 21.45 **Monitor** 22.15 **Tagesthemen** 22.50 **Jeux paralympiques de Paris 2024** Handisport

ZDF
20.15 **La grande piscine** Comédie 22.00 **Heute-journal** 22.40 **Globale Machtspiele – Kampf um das Chinesische Meer** 23.25 **Markus Lanz** 00.40 **heute journal update**

RTL+
12.40 **Das Familiengericht** 15.10 **Der Blaulicht-Report** Magazine judiciaire 17.45 **Das Strafgericht** Magazine judiciaire 20.15 **Monk** Saison 8 01.30 **Teleshopping**

WDR
19.30 **Lokalzeit** 20.00 **Tagesschau** 20.15 **Quarks** 21.45 **WDR aktuell** 22.15 **Nord bei Nordwest** 23.45 **Matthias et Maxime** Drame

BBC1
20.30 **EastEnders** n° 6970 21.00 **Celebrity MasterChef** Jeu 22.00 **Who Do You Think You Are?** Documentaire 23.00 **BBC News** 23.40 **Kidnapped : The Chloe Ayling Story**

BBC2
19.30 **Great British Railway Journeys** 20.00 **Today at the Test : England v India** Cricket 21.00 **Simon Reeve's Return to Cornwall** 22.00 **Inside the Factory** 23.00 **Ghosts** Saison 3 n° 6/6 23.30 **Newsnight** 00.05 **Entretien avec un vampire**

Avis nécrologiques

†

Je trouve que si Dieu n'existe pas,
la vie est une farce tellement tragique
qu'il faut à tout prix espérer qu'il existe.
Jean d'Ormesson

Alain VRANCKEN,
son époux;

Coralie et Lionel SOCCAL-VRANCKEN,
Cléo et Marceau,
sa fille, son beau-fils et ses petits-enfants adorés;

Jean et Caroline VINCENT-VERGOTTE,
Michel (†) et Françoise DUPONT-VINCENT,
ses frère, sœur, beau-frère et belle-sœur;

Gaël DUMOULIN et Clarisse VINCENT,
Charlize et Romy,
Maxim VINCENT et Véronique DEMEULENAERE,
Julian VINCENT,
ses neveux et nièces;

Denis BECKER et Annyck VRANCKEN,
Louis et Sam,
ses belle-sœur, beau-frère et neveux;

Les Familles VINCENT-VRANCKEN,
Les Familles PARIS, GODBILLE, THYS et apparentées

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame

Martine VINCENT

Épouse de Monsieur Alain VRANCKEN

Née à Hamoir le 2 février 1955 et décédée au CHC de Hermalle-sous-Argenteau le 27 août 2024, réconfortée par le sacrement des malades, entourée de l'affection de tous les siens.

La célébration eucharistique aura lieu en l'église Notre-Dame de Hamoir **le samedi 31 août 2024 à 13 heures 30**. Elle sera suivie de l'inhumation dans le caveau familial à Hamoir.

Martine repose chez elle 34, Rue d'Aywaille à 4140 Gomzé (E25 Luxembourg-Liège, sortie 44 et E25 Liège-Luxembourg, sortie 43). Les visites sont souhaitées jeudi 29 août et vendredi 30 août de 16 à 19 heures.

La famille remercie les Docteur Jans, Docteur Rorive, Docteur Wick, Docteur de Froidmont, Docteur Goire, et Madame Peternelj pour leur accompagnement, l'ensemble de l'exceptionnelle équipe des soins palliatifs du CHC de Hermalle ainsi que Sr Marie-Jacques et Philippe Marbaix sj.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

2113702

Renseignements Carnet Familial (chaque mardi)

Pour vos annonces naissance, fiançailles, mariage, changement d'adresse, ...
Tél. 02/211 31 88
carnetfamilial@ipmgroup.be

Pour votre publicité commerciale, vous pouvez contacter Dominique Flamand
Tél. : 02 211 31 55
Fax : 02 211 29 14
dominique.flamand@ipmadvertising.be

Avis de funérailles

Nous rappelons le décès de

MONSIEUR

Pierre RAVETS

La célébration religieuse, suivie de l'inhumation au cimetière d'Uccle, aura lieu en l'église Notre-Dame du Rosaire ce JEUDI 29 AOÛT 2024, à 11 heures. (avenue Montjoie 34 à 1180 Uccle)

2112418

Nous rappelons le décès de

MADAME

Anne Laloux

Veuve de Monsieur André van den Boogaerde

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Jean L'Evangéliste de Beaufays ce jeudi 29 août 2024 à 10h30.

2112429

Pour publier un avis nécrologique, envoyez un e-mail à necrologies@ipmgroup.be

Places limitées ! Prix Presto

LA LIBRE MUSIQUE DU 24 AU 27 JANVIER 2025

DESTINATION MOZART

UNE INVITATION À UN VOYAGE MUSICAL INOUBLIABLE

La « Semaine Mozart » de **Salzbourg** célèbre chaque année le génie du légendaire compositeur. Sous le thème **« Destination Mozart »**, cette édition 2025 propose une immersion totale dans son univers, mettant en lumière l'influence d'autres prodigieux maîtres de la musique. Votre périple musical vous emmènera à travers des chefs-d'œuvre tels que *L'Orfeo* de Monteverdi, *Le Festin d'Alexandre* de Haendel, et la *Grande Messe en ut mineur* de Mozart. Le pianiste concertiste et compositeur belge **Patrick Dheur** fera l'honneur d'animer votre voyage et vous dévoilera les méandres envoûtants des pièces musicales sélectionnées.

LES +. Visites culturelles et concerts / visite privée du trésor des autographes dans la maison natale de Mozart / 4 concerts du Festival / opéra de Monteverdi *L'Orfeo* en catégorie 1 / représentations du Philharmonique de Vienne et du Concert des Nations / conférences Patrick Dheur / accompagnement professionnel / attentions La Libre
VOTRE PRIX. Jusqu'au 30/09 > 2 795 € p/p en chambre double
Après le 30/09 > 2 995 € p/p / Single + 450 €
INFOS ET RÉSERVATIONS
PREFERENCE - TRAVEL TEAM
+32 2 647 30 00 / info@preference.be

Lic. A 1652

Retrouvez tous nos voyages sur www.lesvoyagesdelalibre.be
Les Voyages de La Libre partenaire de Greentripper vous proposent de calculer et compenser votre empreinte CO2 / www.greentripper.org

MOTS FLÉCHÉS

MOTS CROISÉS PAR PHÉNIX

HORIZONTALEMENT

I. Comté d'Angleterre. **II.** Réductions à néant. **III.** Porte-voix. Au pied du Luberon. **IV.** Tendeur à poulie. Stimulateur cardiaque. **V.** Ébène verte. Sous sol. **VI.** Grande exploitation sud-américaine. **VII.** Disque adoré. Sera lent à venir. **VIII.** Court circuit. Unité de rayonnement. **IX.** Peu scrupuleuse. **X.** Négation. Fruits de sorbiers.

VERTICALEMENT

A. Viorne familière. **B.** Habitation rudimentaire. Affluent du Rhône. **C.** Partie implicite de discours. Udine en Italie. **D.** Reine au destin tragique. **E.** Rame en branches. Veste de Prusse. Note. **F.** Tête de générique. Sur l'Oise. **G.** Trois fois et... hourra ! Home des bois. Curie. **H.** Lettre grecque. Rétablis le courant. **I.** Itinéraire bis. Château d'eau. Incident technique. **J.** Espaces de rassemblements.

SUDOKU

MOYEN

	8		3	9			5	
9			7		8		2	3
		4	5		6	7		
3	4			2			7	1
			1					
6	1			8			3	5
		3	8	5	1	6		
8			4		9			7
	6			3		5	4	

DIFFICILE

9	1		3	7	4		6	8
3								4
		5		1		7		
			5		7			
	3		2		8		7	
	5		1		3			
1		3		5		6		
8							5	9
5	9		7	8	1		4	2

MOT MYSTÈRE

Rayez dans la grille les mots de la liste pour découvrir le mot mystère : **«CRÉDULITÉ EXCESSIVE»**

AGENTS
ANNEAU
ARCHITECTE
BLINDÉ
CHAGRIN
CREUSÉ
CROULE
ÉBRASER
ENLIÉES
ENVENIMÉ
ERSEAU
ESTHÈTE
ÉTENDU
FLEUVE
GNOSES
INCONDUITE
INFECT
LIGULE
NERVURE
NOTABLE
OMBILIC
OULÉMA
OUZBEK
PLEUTRE
PROPRIÉTAIRE
PYTHIE
RAFFINEMENT
RESTITUÉ
RUSTRES
SANTÉ
SERRURE
SPLEEN
TIGRON
TOUAGES
URÈTRE
VEILLE

O	U	L	E	M	A	N	E	R	V	U	R	E	S
N	E	E	R	I	A	T	E	I	R	P	O	R	P
E	C	L	E	B	R	A	S	E	R	L	M	U	L
U	R	H	L	G	P	Y	T	H	I	E	B	S	E
T	O	A	A	I	N	C	O	N	D	U	I	T	E
I	U	R	F	G	E	O	A	A	A	T	L	R	N
T	L	C	E	F	R	V	S	E	G	R	I	E	L
S	E	H	N	L	I	I	N	E	I	E	C	S	I
E	K	I	V	E	U	N	N	O	S	A	N	T	E
R	E	T	O	U	A	G	E	S	T	H	E	T	E
R	B	E	N	V	E	N	I	M	E	A	E	E	S
U	Z	C	R	E	U	S	E	L	E	N	B	T	E
R	U	T	I	G	R	O	N	E	D	N	I	L	B
E	O	E	R	S	E	A	U	U	R	E	T	R	E

MOTS CROISÉS PAR ORACLE

HORIZONTALEMENT

I. Vesse-de-loup des botanistes. **II.** Pratique ancestrale. Abri pour pèlerins. **III.** Nom d'un pétard ! **IV.** Appose des décorations. Individu nuisible. **V.** Éléments de chaîne. **VI.** Philosophe allemand. Vainqueurs du tour. **VII.** Oiseau manqué. Parfois pronom. Genre théâtral. **VIII.** Quotient intellectuel. Remis à l'intérieur. **IX.** Très important. Abricotier du Japon. **X.** Grand observatoire européen. Ouvrais la fenêtre.

VERTICALEMENT

A. Avec elle, les jeux sont faits ! **B.** Courant franco-belge. Princes au pays de l'or noir. **C.** Boucherie en gros. Signal de départ. **D.** Gros mangeur. Département. **E.** Architecte et urbaniste américain. Chlore. Fabrique de cadres. **F.** Dispositif de parking. Risque un œil. **G.** Point ordinaire. **H.** Il n'est pas réputé pour ses reprises. Jeta les fers. **I.** Prix du silence. Phénomène dévastateur. **J.** Produit congelé. Fils de vers.

SOLUTIONS DU JOUR

MOTS FLÉCHÉS

MOYEN

DIFFICILE

MOT MYSTÈRE : NAÏVETÉ

MOTS CROISÉS PHÉNIX

HORIZONTALEMENT
I. LANCASHIRE. II. ABOLITIONS. III. URNE. APT. IV. RIDOIR. AIL. V. IPE. FA. VI. ESTANCIA. VII. RÂ. TARDERA. VIII. TOUR. RAD. IX. INDÉLICATE. X. NE. ALISÈS.

VERTICALEMENT
A. LAURIER-TIN. B. ABRI. SAÔNE. C. NON-DIT. UD. D. CLÉOPÂTRE. E. AÏ. IÉNA. F. STAR. CREIL. G. HIP. NID. CI. H. IOTA. AÉRAS. I. RN. IF. RATÉ. J. ESPLANADES.

MOTS CROISÉS ORACLE

HORIZONTALEMENT
I. LYCOPERDON. II. USAGE. AIRE. III. DERRIÈRE. IV. ORNE. PESTE. V. CIMES. VI. HEGEL. ÉLUS. VII. ÉMEU. EN. NO. VIII. QI. RENTRAI. IX. URGENT. UME. X. ESO. AÉRAIS.

VERTICALEMENT
A. LUDOTHÈQUE. B. YSER. ÉMIRS. C. CARNAGE. GO. D. OGRE. EURE. E. PEI. CL. ENA. F. ÉPI. ENTE. G. RAREMENT. H. DIESEL. RUA. I. OR. TSUNAMI. J. NÉVÉ. SOIES.

UNIVERSAL JEUX
00 33 4 91 27 01 16

Météo

Lever 06h52
Coucher 20h33

Lever 01h01
Coucher 19h04

Ostende
Marées hautes 10h22 et 23h07
Marées basses 04h10 et 16h59

Températures hier à 13h
Ostende: 28,0°
Spa: 27,3°

Aujourd'hui

Aujourd'hui, le ciel sera d'abord peu nuageux à serein. Cependant, la nébulosité augmentera à partir de la côte. Les maxima, en baisse, seront compris entre 20 et 27°C.

La nuit prochaine

Cette nuit, tandis que le temps sera généralement sec sur le Nord-Ouest, des averses, localement orageuses, pourront éclater sur le Sud et l'Est. Minima entre 12 et 16°C.

Vendredi 14° / 22°

Le temps pourrait rester sec sur le Nord-Ouest. Ailleurs, la nébulosité sera plus abondante avec des averses. Maxima avoisinant 20°C dans le centre.

Samedi 13° / 22°

Le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies. Il y aura juste un petit risque d'averses sporadiques. Les maxima culmineront entre 21 et 26°C.

Dimanche 14° / 24°

Pour le premier jour de l'automne météorologique, le temps sera souvent lumineux avec le risque d'une averse en fin de journée et le soir.

Lundi 15° / 25°

La nébulosité sera changeante et des averses se produiront par endroits. Le vent sera faible à modéré de sud-ouest et le mercure grimpera entre 21 et 25°C.

Europe

Ville	Températures
Amsterdam	17°/24°
Athènes	24°/33°
Berlin	19°/35°
Berne	14°/32°
Bucarest	20°/31°
Budapest	22°/33°
Copenhague	18°/27°
Genève	17°/32°
Helsinki	12°/24°
Lisbonne	18°/27°
Londres	13°/24°
Luxembourg	19°/30°
Madrid	21°/30°
Moscou	17°/26°
Oslo	14°/20°
Paris	17°/26°
Rome	21°/34°
Varsovie	18°/32°
Vienne	22°/33°

L'Almanach

Record

Le 29 août 1979, la température minimale observée sous abri chutait jusqu'à 5,2 degrés à Middelkerke.

Dicton

S'il tonne en août, grande prospérité partout, mais des maladies beaucoup.

Aujourd'hui

Sainte-Sabine

Demain

Saint-Fiacre

WetterKontor
www.WetterKontor.be

LOTERIE NATIONALE

Euromillions | 27/08

1 - 8 - 11 - 42 - 47 / 4 - 11

Rang	Gagnants	Gain
5 exacts et ✪✪	0 gagnant	0,00 €
5 exacts et ✪	0 gagnant	0,00 €
5 exacts	5 gagnants	160 042,00 €
4 exacts et ✪✪	36 gagnants	1 311,50 €
4 exacts et ✪	626 gagnants	138,90 €
3 exacts et ✪✪	1 394 gagnants	65,90 €
4 exacts	1 368 gagnants	47,20 €
2 exacts et ✪✪	20 589 gagnants	15,60 €
3 exacts et ✪	29 083 gagnants	12,30 €
3 exacts	66 704 gagnants	10,00 €
1 exact et ✪✪	108 715 gagnants	7,40 €
2 exacts et ✪	444 203 gagnants	5,70 €
2 exacts	1 036 127 gagnants	3,90 €

Lotto | 28/08

06 - 07 - 11 - 16 - 32 - 35 / 25

Rang	Gagnants	Gain
6 exacts	0	0,00 €
5 exacts + Bonus	1	94 518,50 €
5 exacts	58	1 546,70 €
4 exacts + Bonus	174	257,70 €
4 exacts	3 155	26,30 €
3 exacts + Bonus	4 434	9,90 €
3 exacts	53 529	6,25 €
2 exacts + Bonus	41 681	3,75 €
1 exact + Bonus	138 495	1,25 €

Joker+ | 28/08

5 - 5 - 3 - 5 - 6 - 9

Rang	Gagnants	Gain
6 exacts et signe	1	600 000,00 €
6 exacts	1	20 000,00 €
5 exacts	4	2 000,00 €
4 exacts	29	200,00 €
3 exacts	318	20,00 €
2 exacts	2 905	5,00 €
1 exact	29 522	2,00 €
Sagittaire	12 894	1,50 €

EuroDreams | 26/08

05 - 06 - 08 - 12 - 30 - 32 / 5

Rang	Gagnants	Gain
6 exacts et Dn.	0	0,00 €
6 exacts	0	0,00 €
5 exacts	18	105,20 €
4 exacts	317	41,00 €
3 exacts	5 335	5,00 €
2 exacts	30 556	2,50 €

Keno | 28/08

05 - 09 - 10 - 13 - 14 - 19 - 25 - 30 - 31 - 32 - 35 - 36 - 38 - 39 - 41 - 43 - 49 - 58 - 65 - 66

Kenophone : 0900/223.80

Pick3 | 28/08

9 - 0 - 7

La Libre 02/744.44.44

Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.
Le samedi de 8 h à 13 h.
Rue des Francs, 79 - 1040 Bruxelles
T.V.A. : BE0403.508.716
R.C.B. : 185.436

Vice-président du CA : Patrice le Hodey
Administrateur délégué-éditeur responsable : François le Hodey
Directeur général : Didier Bennert
Rédacteur en chef : Dorian de Meeûs
Rédacteurs en chef adjoints : Xavier Ducarme, Jonas Legge et François Mathieu
Rédaction : 02/211.28.11
Courriel : LLB.redaction@lalibre.be
Internet : www.lalibre.be
Publicité IPM Advertising : 02/211.31.44
Courriel : adv@ipmadvertising.be
Nécrologie, Carnet familial, Annonces classées (Jusqu'à 18H00) : 02/211.31.88
Internet : www.carnetfamilial.be
Abonnements : 02/744.44.44
Abonnement intégral (papier + numérique et Sélection LaLibre.be) à partir de 42 €/mois (domiciliation)
Abonnement numérique à partir de 14 €/mois
Abonnement Sélection de LaLibre.be à partir de 9,99 €/mois
Courriel : contact@ipmgroup.be
Internet : www.ipmstore.be
Librairies : 02/744.44.77
Imprimerie : Rossel Printing Company
Av. Robert Schuman 101 - 1401 Nivelles

Belgique

Cultes | L'UCLouvain prépare activement la venue du Pape en ses murs le 28 septembre prochain. Elle entend y mettre en avant les défis liés aux transitions écologiques, économiques et sociales. →p. 8

Mobilité | Septante nouveaux bus Stib 100 % électriques seront en circulations d'ici 2026 à Bruxelles. →p. 9

JEAN LUC FLEMAL

Flandre | La réforme du calendrier scolaire n'est pas prioritaire pour les négociateurs du futur attelage flamand. → p. 9

International

UE | Les Européens restent hésitants à autoriser l'Ukraine à utiliser les armes qui lui ont été fournies pour des frappes en profondeur sur le territoire russe. →pp. 10-11

Proche-Orient | L'armée israélienne a mené une vaste opération contre des "infrastructures terroristes irano-islamistes" en Cisjordanie. →p. 11

États-Unis | Le procureur spécial **Jack Smith** répond aux décisions de la Cour suprême en relançant les poursuites contre Donald Trump pour avoir tenté d'invalider les résultats du scrutin de 2020. →p.12

AFP

Économie

Banques | Une étude a été menée sur la qualité des chatbots des banques, de plus en plus répandus dans les contacts avec les clients. Les chatbots des banques belges sont jugés "extrêmement bêtes". →p. 20

Bourse | Le groupe d'assurances **Ageas** a annoncé ce mercredi un nouveau programme de rachat d'actions propres pour 200 millions d'euros. Cette annonce a fait monter le cours en Bourse. →p. 21

Agriculture | La fièvre catarrhale n'en finit pas de se propager. Le secteur ovin est le plus touché. De quoi remettre en cause l'expansion récente de la filière ? →pp. 22-23

Sports

Football | Piet Vandendriessche n'est plus le CEO de l'Union belge. →p.30

Cyclisme | Eddie Dunbar (Jayco AlUla) a remporté la 11e étape de l'édition 2024 du Tour d'Espagne, la seconde en Galice. Primoz Roglic a repris du temps sur Ben O'Connor. →p.32

Tennis | Elise Mertens s'est qualifiée pour le troisième tour de l'US Open. Elle s'est imposée 6-3, 6-2 face à l'Australienne Ajla Tomljanovic (WTA 118). →p.33

Football | Romelu Lukaku a signé son contrat avec Naples. C'est le troisième club transalpin du Diable rouge après l'Inter Milan et l'AS Roma. →p.33

PHOTO NEWS

Culture

Médias | Le comédien **Fabrice Luchini** lira des textes tous les dimanches sur France Inter dans "Les admirations littéraires", un programme inédit diffusé à 19 h 20. →p.39

ÉDITO Par Dorian de Meeûs

Un accord sous le sapin ?

Inutile de consulter une boule de cristal pour pressentir que la crise politique s'étendra bien au-delà des prévisions initiales. Les astres étaient alignés fin juin pour l'Arizona mais depuis que Bart De Wever a jeté l'éponge, le scénario paraît très différent. Et ce, pour trois raisons. D'abord, les négociateurs s'écharpent sur deux gros dossiers: la révision de la taxation de la consommation (TVA) et la nouvelle taxation des plus-values boursières et de sérieux freins pour les sociétés de management. Du lourd, mais aussi deux pans essentiels dans la quête des 27 milliards d'euros nécessaires à l'équilibre budgétaire. Pour trouver un accord équilibré et digeste, tant par les socialistes flamands que les libéraux francophones, il faudra du temps. Ensuite, la dynamique et le climat de confiance entre certains présidents de partis sont abîmés. Bart De Wever a repris sa veste de leader nationaliste flamand. Il n'est plus l'homme en quête de compromis qu'il était lorsqu'il était formateur. Le voilà libéré du fardeau de devoir convaincre les libéraux francophones d'accepter des mesures portées par la gauche flamande. Enfin, le calendrier s'emballe. En pleine campagne pour les élections communales, chacun évitera des compromis qui pèseront dans les urnes. De plus, les négociateurs flamands craignent qu'un nouveau triomphe de Georges-Louis Bouchez ne renforce sa détermination.
La mission de réconciliation confiée à Maxime Prévot (Les Engagés) s'annonce difficile mais pas impossible. Il bénéficie de la confiance unanime (!) de ses partenaires, mais il devra offrir des gages à trois d'entre eux. À Conner Rousseau, qui doit restaurer sa flamboyance, il faudra bien donner les arguments nécessaires pour convaincre son parti de se lancer dans une alliance de centre droit. À Georges-Louis Bouchez, qui veut se défaire au plus vite de l'image de l'homme qui bloque tout (un *storytelling* probablement dicté par Vooruit et la N-VA), il faudra offrir des balises fiscales suffisantes pour rassurer les petits entrepreneurs. Et enfin, à Bart De Wever qui, s'il souhaite encore porter l'Arizona au pouvoir, devra notamment convaincre les libéraux qu'il n'est pas l'obligé de Vooruit, partenaire incontournable de la N-VA au fédéral, mais aussi au gouvernement flamand et au collège communal d'Anvers.
Face à ces incompatibilités programmatiques, doublées d'une guerre d'égos en pleine campagne électorale, on comprend mieux pourquoi l'échéance de Noël est évoquée en coulisses.

MÉTÉO

Aujourd'hui
Min 13°C - Max 27°C
Météo complète **P. 47**

INDICES

BEL 20 4132,83 + 0,38

Dow Jones 41136,17 -0,28

CAC 40 7577,67 + 0,16

EuroStoxx50 4915,77 + 0,35

Euro/Dollar 1,11 -0,40